

365

E. Morin

La
Plume des Oiseaux
et
l'Industrie Plumassière

BAILLIÈRE & FILS

83449

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Encyclopédie INDUSTRIELLE

à 5 fr. ou 6 fr. le volume

*Nouvelle Collection de Volumes in-16 cartonnés,
avec figures*

Auscher. Technologie de la céramique	5 fr.	Lefèvre. L'acétylène.....	5 fr.
Auscher. Les industries céramiques.	5 fr.	Lejeal. L'aluminium.....	5 fr.
Bailly. L'industrie du blanchissage.	5 fr.	Leroux et Revel. La traction méca-	
Barni. Le monteur électricien.....	5 fr.	nique et les automobiles.....	5 fr.
Bouant. Le tabac.....	5 fr.	Letombe. Les moteurs.....	5 fr.
Boutroux. Le pain et la panification.	5 fr.	Montpellier. Accumulateurs élec-	
Brochet. Galvanoplastie.....	5 fr.	triques.....	5 fr.
Busquet. Précis d'hydraulique.....	5 fr.	Pécheux. Précis de métallurgie....	5 fr.
Carré. Chimie industrielle.....	5 fr.	Piesse. Chimie des parfums.....	5 fr.
Charabot. Les parfums artificiels ..	5 fr.	Poutiers. Menuiserie.....	5 fr.
Coffignal. Verres et émaux.....	5 fr.	Puget. Savons et bougies.....	5 fr.
Convert. L'industrie agricole.....	5 fr.	Puget. Cuirs et peaux.....	5 fr.
Coreil. L'eau potable.....	5 fr.	Puget. Le papier.....	5 fr.
Desalme et Pierron. Couleurs.....	5 fr.	Riche. L'art de l'essayeur.....	5 fr.
Ducharme et Vialette. Orfèvrerie....	5 fr.	Schoeller. Les chemins de fer.....	5 fr.
Dupont. Les matières colorantes...	5 fr.	Sidersky. Usages industriels de l'al-	
Gain. Précis de chimie agricole...	5 fr.	cool.....	5 fr.
Girard. Cours de marchandises....	5 fr.	Sidersky. Manuel du chimiste de	
Gondy. Manuel d'horlogerie.....	5 fr.	sucrierie.....	5 fr.
Guichard. L'eau dans l'industrie...	5 fr.	Trillat. L'industrie chimique en	
Guichard. Chimie de la distillation.	5 fr.	Allemagne.....	5 fr.
Guichard. Microbiologie de la distil-		Trillat. Les produits chimiques	
lation.....	5 fr.	employés en médecine.....	5 fr.
Guichard. L'industrie de la distil-		Vignon. La soie.....	5 fr.
lation.....			

Sig.: 14655

Tít.: La plume des oiseaux et l'indu

Aut.: Morin, E.

Cód.: 1032835



ssais des ma-
..... 5 fr.
..... 5 fr.
..... 5 fr.
apeur..... 5 fr.

le volume.

tricité indus-
..... 12 fr.
lustrielle... 6 fr.
s électriques. 6 fr.

Dictionnaire de l'Industrie

Illustré de nombreuses figures intercalées dans le texte

Matières premières — Machines et Appareils

Méthodes de fabrication — Procédés mécaniques

Opérations chimiques — Produits manufacturés

Par **JULIEN LEFÈVRE**

DOCTEUR ÈS SCIENCES, AGRÉGÉ DES SCIENCES PHYSIQUES

1 vol. grand in-8 de 924 pages à 2 colonnes, avec 817 figures. 25 fr.

L'industrie s'est profondément modifiée depuis 25 ans, grâce aux efforts constants et soutenus d'une élite d'hommes instruits, entrepreneurs et toujours à la recherche de perfectionnements nouveaux. La France, l'Allemagne et l'Angleterre se sont partagées jusqu'à présent les différents marchés du monde. Mais d'autres peuples, les Etats-Unis et la Russie, commencent à entrer en lice et, grâce à leurs richesses naturelles immenses, sont appelés à prendre une place prépondérante.

Pour assurer la vitalité de notre industrie nationale, il faut que les industriels se tiennent de plus en plus au courant de la science et spécialement de ses applications chimiques, mécaniques et électriques.

Ce Dictionnaire contient, sous une forme claire et concise, tout ce qui se rapporte à l'industrie : *matières premières* qu'elle utilise, *machines et appareils* qu'elle emploie pour les transformer, *méthodes de fabrication, procédés mécaniques* ou *opérations chimiques* auxquels elle doit avoir recours, enfin *produits manufacturés* que le commerçant lui demande pour la consommation nationale aussi bien que pour l'exportation.

L'industrie embrasse aujourd'hui un champ si vaste que l'auteur a dû compulsier un grand nombre de traités et de journaux techniques, français et étrangers, souvent même recourir aux industriels pour obtenir les renseignements spéciaux sur chaque industrie.

M. J. Lefèvre était bien préparé à cette lourde tâche par les nombreux ouvrages scientifiques et industriels qu'il a déjà publiés.

Bibliothèque des Connaissances Utiles

à 4 francs le volume cartonné

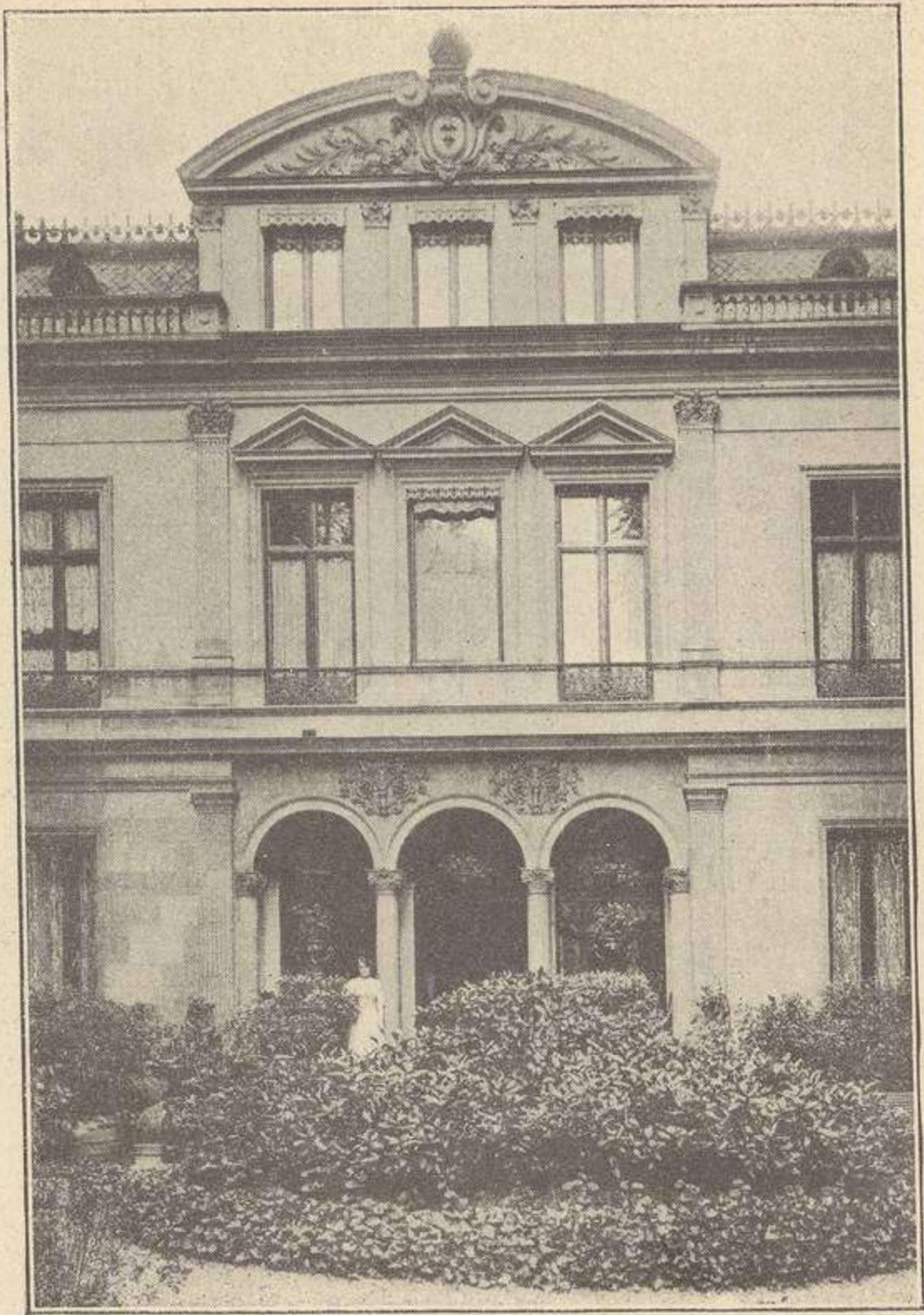
Collection de 100 volumes in-16 illustrés, d'environ 400 pages

Abadie et Glatard. <i>Infirmier</i>	4 fr.	Gallier. <i>Le cheval anglo-normand</i> ..	4 fr.
Arnou. <i>Manuel de l'épicier</i>	4 fr.	George. <i>Médecine domestique</i>	4 fr.
— <i>Manuel du confiseur</i>	4 fr.	Girard. <i>Manuel d'apiculture</i>	4 fr.
Arnould. <i>La Basse-Cour</i>	4 fr.	Gobin (A.). <i>La piscicult. en eaux douc.</i>	4 fr.
— <i>Le Rucher</i>	4 fr.	— <i>La pisciculture en eaux salées</i> ..	4 fr.
— <i>Constructions rurales</i>	4 fr.	Gourret. <i>Les pécheries de la Méditerr.</i>	4 fr.
Auscher. <i>L'art de découv. les sources</i>	4 fr.	Graffigny. <i>Les ballons dirigeables</i> ...	4 fr.
Aygalliers (P. d'). <i>L'olivier et l'huile</i>	4 fr.	— <i>Les industries d'amateurs</i>	4 fr.
— <i>d'olive</i>	4 fr.	Granger. <i>Les fleurs du Midi</i>	4 fr.
Bachelet. <i>Conseils aux mères</i>	4 fr.	Guénaux. <i>L'élevage du cheval</i>	4 fr.
Barré. <i>Manuel de génie sanit.</i> , 2 vol.	8 fr.	Gunther. <i>Médecine vétérin. homœop.</i>	4 fr.
Baudoin (D.). <i>Les eaux-de-vie et le</i>	4 fr.	Guyot (E.). <i>Les animaux de la ferme</i> .	4 fr.
— <i>cognac</i>	4 fr.	Hall et Demolon. <i>Le sol en agricult.</i>	4 fr.
Beauvisage. <i>Les matières grasses</i> ...	4 fr.	Héraud. <i>Les secrets de la science et</i>	4 fr.
Bel (J.). <i>Les maladies de la vigne</i> ...	4 fr.	— <i>de l'industrie</i>	4 fr.
Bellair (G.) <i>Les arbres fruitiers</i>	4 fr.	— <i>Les secrets de l'alimentation</i>	4 fr.
Berger (E.). <i>Les plantes potagères</i> ..	4 fr.	— <i>Les secrets de l'économie domest.</i>	4 fr.
Blanchon. <i>Canards, oies, cygnes</i> ...	4 fr.	— <i>Jeux et récréations scientifi.</i> , 2 vol.	8 fr.
— <i>L'art de détruire les anim. nuisib.</i>	4 fr.	Hisard. <i>Formulaire aide-mémoire de</i>	4 fr.
— <i>L'industrie des fleurs artificielles</i> .	4 fr.	— <i>photographie</i>	4 fr.
Bois. (A.). <i>Le petit jardin</i>	4 fr.	Hœnig. <i>Exercices physiques</i>	4 fr.
— <i>Les plantes d'appartements et de</i>	4 fr.	Jouenne et Perreau. <i>Pêche en mer</i> ..	4 fr.
— <i>fenêtres</i>	4 fr.	Lacroix-Danliard. <i>La plume d'oiseaux</i>	4 fr.
— <i>Les orchidées</i>	4 fr.	— <i>Le poil des anim. et fourrures</i> ..	4 fr.
Bourrier. <i>Les industries des abattoirs</i>	4 fr.	Larbalétrier (A.). <i>Les engrais</i>	4 fr.
Brévans (de). <i>La fabricat. d. liqueurs</i>	4 fr.	— <i>L'alcool</i>	4 fr.
— <i>Les conserves alimentaires</i>	4 fr.	Lefèvre (J.). <i>Le chauffage</i>	4 fr.
— <i>Les légumes et les fruits</i>	4 fr.	— <i>Les nouveautés électriques</i>	4 fr.
— <i>Le pain et la viande</i>	4 fr.	Locard. <i>Manuel d'ostréiculture</i> ..	4 fr.
Brunel. <i>Carnet-agenda du photogr.</i>	4 fr.	— <i>La pêche et les poiss. d'eau douce</i> .	4 fr.
Brunet. <i>Aide.-Mém. de l'Agriculteur</i>	4 fr.	Londe. <i>Aide-mém. de photographie</i> ..	4 fr.
Buchard. (J.). <i>Le matériel agricole</i> .	4 fr.	Mégnin. <i>Nos chiens</i>	4 fr.
Capus. <i>Guide du naturaliste</i>	4 fr.	Montillot (L.) <i>L'éclairage électrique</i> ..	4 fr.
Champetier. <i>Les maladies du jeune</i>	4 fr.	— <i>L'amateur d'insectes</i>	4 fr.
— <i>cheval</i>	4 fr.	— <i>Les insectes nuisibles</i>	4 fr.
Clerc. <i>Aide.-Mém. de Photographie</i> ..	4 fr.	Montpellier. <i>Électricité à la maison</i> .	4 fr.
Coupin (H.). <i>L'aquarium d'eau douce</i>	4 fr.	Montserrat et Brissac. <i>Le gaz</i>	4 fr.
— <i>L'amateur de coléoptères</i>	4 fr.	Moquin-Tandon. <i>Botanique médicale</i>	4 fr.
— <i>L'amateur de papillons</i>	4 fr.	Moreau (H.). <i>Les oiseaux de volière</i> .	4 fr.
Couvreur. <i>Exercices du corps</i>	4 fr.	Pertus (J.). <i>Le chien</i>	4 fr.
Cuyer. <i>Le dessin et la peinture</i>	4 fr.	Piesse (L.). <i>Histoire des parfums</i> ...	4 fr.
Dallet. <i>Merveilles du Ciel</i>	4 fr.	Relier (L.). <i>Guide de l'élev. du cheval</i>	4 fr.
— <i>Prévision du Temps</i>	4 fr.	Rémy-Saint-Loup. <i>Les oiseaux de</i>	4 fr.
Dalton. <i>Physiologie et hygiène des</i>	4 fr.	— <i>parcs</i>	4 fr.
— <i>écoles</i>	4 fr.	Riche (A.) <i>Monnaies, médailles et</i>	4 fr.
Denaille. <i>La culture fourragère</i>	4 fr.	— <i>bijoux</i>	4 fr.
Donné. <i>Conseils aux mères</i>	4 fr.	Rolet. <i>L'industrie laitière</i>	4 fr.
Dujardin. <i>L'essai commercial des vins</i>	4 fr.	Rouvier. <i>Hygiène de la prem. enfance</i>	4 fr.
Dumont. <i>Alimentation du bétail</i>	4 fr.	Rudolph. <i>Manuel du jardinier</i>	4 fr.
Dupont. <i>L'âge du cheval</i>	4 fr.	Saint-Vincent. (D ^r de) <i>Méd. d. familles</i> .	4 fr.
Durand (E.). <i>Manuel de viticulture</i> .	4 fr.	Sauvaigo (E.). <i>Les cultures méditerr.</i>	4 fr.
Dussuc (E.). <i>Les ennemis de la vigne</i>	4 fr.	Tassart. <i>L'industrie de la teinture</i> ..	4 fr.
Ferrand (E.). <i>Premiers secours</i>	4 fr.	— <i>Les matières colorantes</i>	4 fr.
Fontan. <i>La santé des animaux</i>	4 fr.	Thierry. <i>Les vaches laitières</i>	4 fr.
Fitz-James. <i>La pratique de la viticult.</i>	4 fr.	Vilmorin (Ph. de). <i>Manuel de floricult.</i>	4 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT POSTAL

LA
PLUME DES OISEAUX
ET
L'INDUSTRIE PLUMASSIÈRE





Siège social de la Chambre syndicale
des Fabricants de plumes fantaisies pour Modes.

14655

LA
PLUME DES OISEAUX

ET

L'INDUSTRIE PLUMASSIÈRE

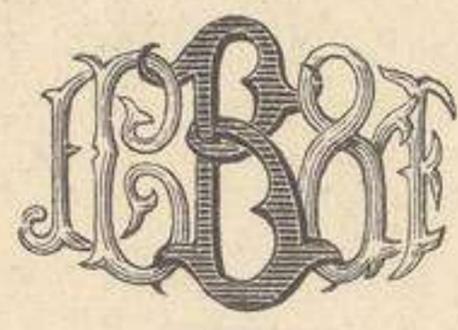
PAR

E. MORIN

VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE
DES FABRICANTS DE PLUMES FANTAISIES POUR BODES



Avec 32 figures intercalées dans le texte



LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

1914

Tous droits réservés

Pa. 34038

TABLE DES MATIÈRES

Préface	Pages. 5
---------------	-------------

PREMIÈRE PARTIE

Chapitres.

I. — La plume de fantaisie. Bénéfices qu'elle procure à l'agriculture française	41
II. — Les patrons plumassiers	22
III. — Les ouvriers et ouvrières	24
IV. — L'industrie des plumes et la mode	31
V. — La fleur et la plume	36

DEUXIÈME PARTIE

VI. — Les oiseaux	42
VII. — Les modèles de plumes	62
VIII. — L'aigrette	64
IX. — Le paradis	82

PRÉFACE

De tous les êtres vivants, les oiseaux sont les plus gracieux. Beaucoup semblent ne pas craindre le voisinage de l'homme, se plaire à vivre près de lui.

L'hirondelle confie son nid à l'auvent des maisons; le rossignol chante à la lisière des bois; les pinsons batailleurs, les fauvettes babillardes égayent les vergers et les jardins; les bergeronnettes sautillent, hochant leur longue queue, au bord des mares et des étangs.

C'est toujours à ces petits êtres charmants et utiles que l'on pense tout d'abord, s'il est question des oiseaux.

Rappeler qu'il en existe aussi de plus lourds et qu'on aime moins pour eux-mêmes, comme l'oie et le dindon, et d'autres qui sont dangereux et nuisibles, des aigles cruels et

... des vautours affamés de carnage;

puis parler moins des oiseaux que de leurs plumes, quelle tâche ingrate! — C'est la nôtre.

De tout temps l'homme a fait la chasse aux oiseaux, d'abord et le plus souvent pour se nourrir de leur chair, puis aussi pour défendre les récoltes et les animaux domestiques, ou bien, par sauvagerie, pour prouver son adresse et quelquefois, enfin, pour se parer de plumes.

Il est de bon ton de le regretter dans les pays civili-

sés et surtout dans les villes, où l'on n'a plus guère à craindre les oiseaux nuisibles.

Il ne faut pas exagérer ces regrets, ni verser dans la sensiblerie.

En ce qui concerne la parure notamment, il faut reconnaître que la femme qui place dans ses cheveux l'aigrette souple et légère, ou l'oiseau brillant qu'elle n'a pas vu mourir, n'est pas cruelle, ni méchante; comme celle qui porte à son corsage des fleurs fraîchement cueillies, elle cède innocemment au désir d'attirer les regards et de plaire, elle exprime aussi, d'une façon naïve et charmante, son admiration pour les beautés de la nature.

L'industrie de la plume pour parures et pour modes utilise les dépouilles des oiseaux tués pour l'alimentation, dans les fermes et à la chasse; elle emploie aussi les plumes de quelques espèces d'oiseaux d'une beauté remarquable.

Dans les pays civilisés et dans leurs colonies, la chasse est réglementée et les oiseaux utiles à l'agriculture sont protégés par des lois qui, il est vrai, ne sont pas toujours efficaces.

Que l'on souhaite améliorer, renforcer ces mesures de protection, c'est bien.

Les plumassiers songent d'autant moins à s'y opposer qu'en Europe et aux États-Unis d'Amérique presque aucun oiseau n'est chassé pour eux.

Mais, sous le prétexte de prendre la défense des oiseaux, attaquer l'industrie de la plume avec acharnement, clamer qu'elle doit être poursuivie sans mesure et traitée en ennemie, c'est une iniquité contre laquelle nous voulons protester.

En tous pays, des revues et des journaux publient des articles injustes, souvent même calomnieux, dont

les rédacteurs, insoucieux de la vérité, au lieu de citer des faits exacts, contrôlés, s'il en est et qu'ils les connaissent, répètent des erreurs notoires, déjà souvent réfutées, afin de frapper l'imagination de leurs lecteurs.



FIG. 1. — Le petit aigle et sa proie.

Des sociétés anciennes, estimées, respectées même, ont prêté leur appui à ces attaques.

Des hommes, par ailleurs fort distingués, quelques-uns même éminents, ont encouragé cette campagne, dans le but louable de protéger les oiseaux.

Dans le monde, c'est un snobisme nouveau ; il semble qu'il y ait de l'élégance à maudire les plumassiers,

qu'en le faisant chacun se décerne à soi-même un brevet d'intelligence et de générosité.

Des ligues se sont fondées, dans une intention au début généreuse ; mais, non contentes de travailler utilement *pour* les oiseaux, elles se sont aussi tournées *contre* les plumassiers, confondant, faute de renseignements, sans doute, deux questions non pas étrangères l'une à l'autre, mais distinctes : celle de la protection des oiseaux, qui est scientifique et administrative, et celle de l'approvisionnement de l'industrie, qui est avant tout économique, c'est-à-dire industrielle et agricole.

Aujourd'hui, ces hommes semblent prisonniers du mouvement ainsi déchainé, ils ne veulent plus voir que cette campagne imprudente contre une industrie française parfaitement licite et parfaitement honnête, sans faire du bien aux oiseaux, a déjà causé beaucoup de mal à des milliers d'êtres humains qu'on ne connaissait pas, ou bien auxquels on avait oublié de penser.

Le gouvernement français au contraire, exactement renseigné, sachant que les produits de l'industrie de la plume prennent le quatrième rang sur la liste des exportations françaises, que les plumassiers occupent un nombre extrêmement important d'employés et d'ouvriers des deux sexes et comptent parmi les meilleurs collaborateurs de la mode féminine, l'un des rares monopoles que notre pays ait gardés ; le gouvernement, disons-nous, n'a jamais manqué, depuis de nombreuses années, de prendre, en toutes circonstances, la défense de l'industrie de la plume et de reconnaître les efforts loyalement faits de notre côté, pour aider à la protection des oiseaux.

Le but de cette étude est de donner sur le nombre considérable de ceux qui vivent en France de l'indus-

trie de la plume, des renseignements précis et contrôlables, de rappeler que tous ces braves gens sont dignes d'estime et de sympathie au même titre que tous les travailleurs, de montrer les bénéfices très importants

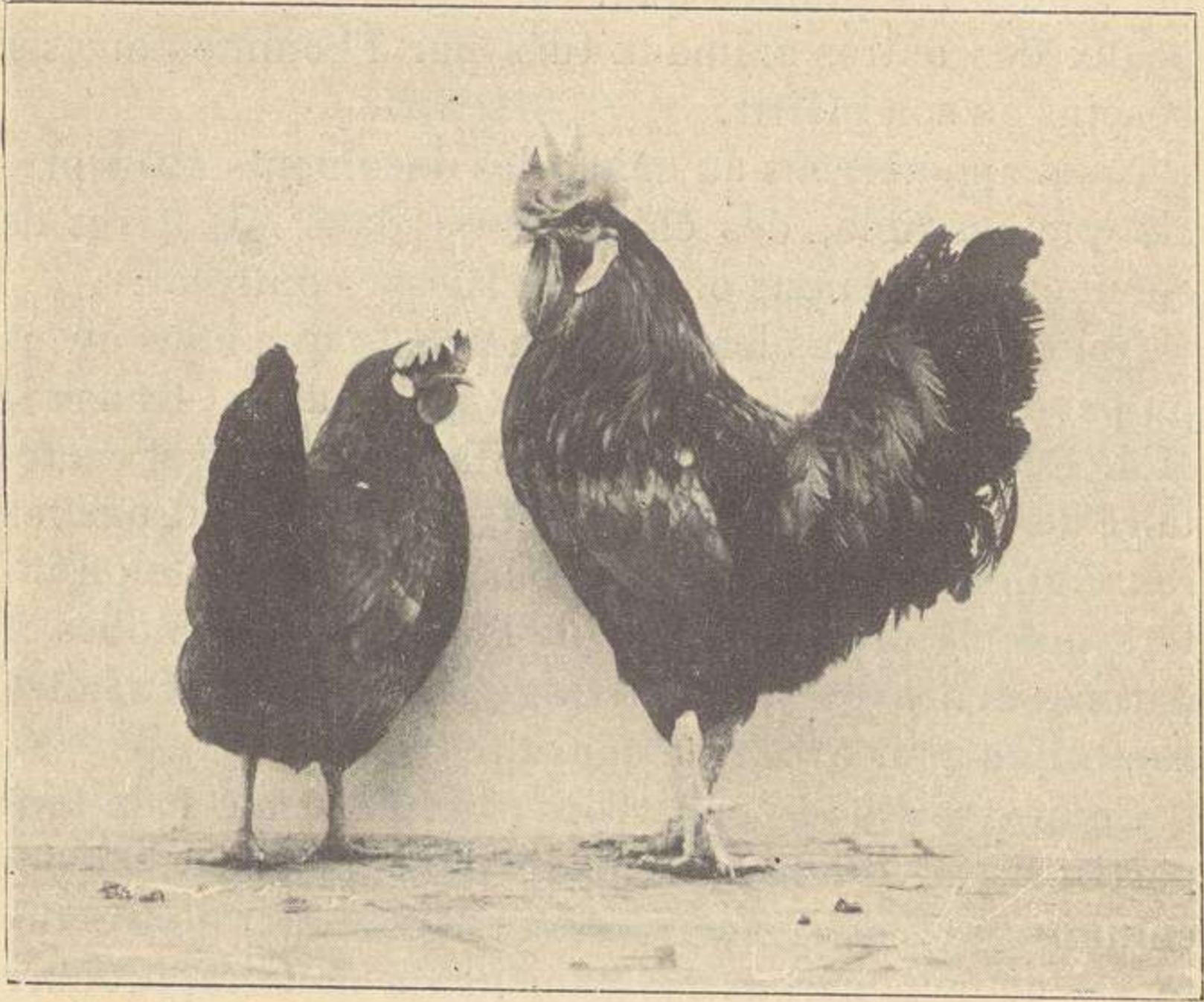


FIG. 2. — Coq et poule.

Dans l'industrie, on emploie de ces oiseaux les plumes de la queue, raides ou souples; les plumes du cou, appelées collet; les plumes du dos, dites croupe, et celles de la poitrine, appelées rondes. Les plumes blanches ont toujours plus de valeur que celles de couleurs, les noires et les bronzées.

qu'ils procurent à l'agriculture et d'indiquer quel parti les adversaires étrangers des industries de la mode féminine française espèrent et veulent tirer du mouvement d'opinion qu'ils ont tant contribué à créer et qu'ils entretiennent de leur mieux, sans regarder à la dépense.

Ce sera l'objet de la première partie de ce travail.

Dans une seconde partie, nous parlerons des oiseaux dont l'industrie de la plume utilise les dépouilles; nous rappellerons qu'il est aussi légitime de manufacturer et de vendre les plumes qu'il est légitime de vendre les peaux des autres animaux tués par l'homme pour ses besoins ou son plaisir.

Nous apporterons au débat des documents aussi précis que possible, des chiffres pris dans nos livres de commerce, que nous offrons de laisser contrôler:

Nous donnerons les renseignements que nous avons pu personnellement réunir, ceux que nous ont transmis MM. Edmond Bordeau et Neuville, président et secrétaire de notre Chambre syndicale, nous y joindrons les renseignements que nous a fournis la Commission intersyndicale des industries de la plume pour modes et parures et des extraits d'ouvrages se rapportant à notre sujet, que nous avons pu consulter.

Enfin nous nous garderons soigneusement de tout parti pris. Evitant de tomber dans l'erreur souvent commise par nos adversaires et d'exagérer notre défense, nous tâcherons loyalement de nous rapprocher de la vérité, autant qu'il nous sera possible.

La Chambre syndicale des fabricants de plumes fantaisies pour modes, à qui j'avais présenté cette étude, a décidé de la publier.

Je remercie mes amis de l'honneur qu'ils me font.

Ceux qui liront ce petit livre comprendront peut-être qu'on puisse aimer cette industrie familiale et jolie, presque artistique, dont les fantaisies vaporeuses et légères ajoutent à la grâce naturelle des femmes du piquant, de l'élégance et du charme.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA PLUME DE FANTAISIE

Nous laissons volontairement de côté, sauf à propos de la domestication, tout ce qui a trait à l'industrie de la plume d'autruche; tout le monde sait aujourd'hui que cet oiseau est domestiqué et, fort heureusement, cette industrie n'a pas d'attaques à subir.

Nous parlerons seulement de la plume de fantaisie.

On appelle plume de fantaisie, toute plume qui ne vient pas de l'autruche.

Tous les oiseaux, par conséquent, depuis le moineau, jusqu'à l'aigle, sont classés, pour le fabricant, parmi les plumes de fantaisie, à l'exception de l'autruche seule.

Toute industrie pour prospérer, ou même simplement pour vivre, a besoin de s'assurer des approvisionnements réguliers de matière première.

L'industrie de la plume a dû, dès longtemps, se plier à cette règle générale et se préoccuper d'élever les oiseaux qu'elle utilisait.

Nous lisons dans le *Manuel Roret : Pelletier, Four-*

reur et Plumassier, 1881, par M. P. Maigne, page 271 :

C'est dans l'ancien empire du Mexique que l'art plumaire semble avoir été cultivé sur la plus vaste échelle. Indépendamment des plumes que la chasse procurait en abondance, on élevait dans de vastes établissements les oiseaux les plus rares et les plus estimés, pour en faire servir le plumage à la confection des parures. On citait surtout, sous ce dernier rapport, les volières modèles que les empereurs entretenaient à Mexico.

Nous lisons aussi dans Lacroix-Danliard, *la Plume des oiseaux* (J.-B. Baillièrre et fils, 1891, p. 358) :

Les plumassiers de Paris et l'honorable M. Hiélard, membre de la Chambre de commerce, ont chaudement pris à cœur le développement de cette industrie nouvelle (fermage de l'autruche); ils se sont, à diverses reprises, fait rendre compte, dans leurs réunions, des progrès réalisés et par des souscriptions et encouragements de tous genres, viennent sérieusement en aide à l'initiative privée.

Un grand nombre de plumassiers français se sont occupés de cette domestication de l'autruche, notamment Chagot, J. Forest et Adrien Laloue, dont le souvenir reste présent parmi nous. Si, par suite de conditions climatériques défavorables et qui ne pouvaient pas être connues d'avance, les essais tentés en Algérie ont dû être abandonnés, parce qu'ils devenaient trop coûteux, ils ont donné du moins des résultats importants, puisqu'on réussit à faire naître en captivité et à élever des autruchons.

Expériences et travaux ne furent pas entièrement perdus, ils furent connus au Cap de Bonne-Espérance, où les éleveurs, dont nous reconnaissons tout le mérite, réussirent au delà de toute espérance.

Comme à cette époque qui n'est pas lointaine; les questions d'élevage, de domestication, d'acclimatation

sont aujourd'hui au premier rang des préoccupations des industriels plumassiers et si l'on refuse absolument de leur en savoir gré, il ne faut pas du moins le nier.

Justement, à cause de cette obligation où notre industrie se trouve placée, de ne pouvoir utiliser que les dépouilles d'oiseaux dont elle peut être abondamment pourvue, parmi la quantité considérable des espèces d'oiseaux, elle n'en emploie qu'un nombre très limité, que nous diviserons en quatre catégories :

1° Les oiseaux domestiques élevés pour l'alimentation ;

2° Les oiseaux gibiers élevés ou chassés pour leur chair ;

3° Les oiseaux nuisibles tués partout sur la terre et dont la chasse est encouragée parce qu'ils pillent les récoltes ou détruisent le gibier ;

4° Les oiseaux ornés de somptueux plumages légers ou brillants.

Cette classification n'est peut-être pas scientifique, mais elle a l'avantage de convenir parfaitement à l'objet qui nous occupe et de se rapprocher d'une façon très sensible des classifications employées en divers pays, dans les lois édictées pour la protection des oiseaux.

L'emploi de la plume pour la parure et l'ornement est fort ancien, non seulement en Europe, mais dans tous les pays du monde.

Dans le *Manuel Roret* déjà cité, nous lisons page 272 :

L'art plumaire mexicain était à son apogée au xv^e siècle, à l'époque de l'arrivée des Espagnols. Il était spécialement exercé par une corporation d'artistes appelés Amantecas...

et plus loin, page 273 :

L'art plumaire n'existait pas seulement au Mexique. Il était également répandu dans toutes les contrées voisines, ainsi

que chez les indigènes du Brésil et du Pérou. Aujourd'hui encore, les Ursulines du couvent de la Soledade, près de Bahia, exécutent en plumes, des fleurs, des bouquets, des guirlandes et des mosaïques d'une incomparable beauté, et leur gracieuse industrie jouit dans le pays d'une réputation universelle, qui s'est répandue jusqu'en Europe. A Rio-de-Janeiro même, la fabrication des fleurs et des parures en plume occupe un assez grand nombre de personnes...

Mais l'industrie de la plume de fantaisie, telle qu'elle existe en France aujourd'hui, est relativement récente; ce n'est que lorsque les femmes du peuple ont renoncé au bonnet pour adopter le chapeau, qu'elle a commencé à se développer de façon appréciable, parce que c'est seulement à partir de cette époque qu'il a fallu offrir à la mode toujours plus avide de nouveautés, un nombre de plus en plus considérable de modèles. La plume de fantaisie, par l'extrême variété des formes, des couleurs, qu'elle peut donner à ses fantaisies (d'où son nom), répondait à un besoin nouveau. Elle a su trouver des garnitures légères et luxueuses, puis, plus tard, des ornements d'un prix extrêmement modique et de là est venue sa prospérité.

On peut fixer aux environs de 1865 la naissance, ou mieux, le développement considérable et tout nouveau de l'Industrie des Plumes de fantaisie; c'est en France que ce fait s'est produit; à Paris, centre de la mode féminine, que les maisons de plumes se sont établies, rares d'abord, puis de plus en plus nombreuses, et Paris a gardé pendant longtemps le monopole exclusif de la fabrication de ces fantaisies; aujourd'hui encore, l'Industrie parisienne de la plume reste la première du monde entier, et le marché de la plume de fantaisie fabriquée ou brute est centralisé à Paris.

Après avoir utilisé en premier lieu des plumes rares, chères, brillantes ou particulièrement belles, l'indus-

trie a dû chercher, par le libre jeu de la concurrence, à imiter ces plumes riches avec des plumes bon marché, à se démocratiser en quelque sorte, et c'est alors

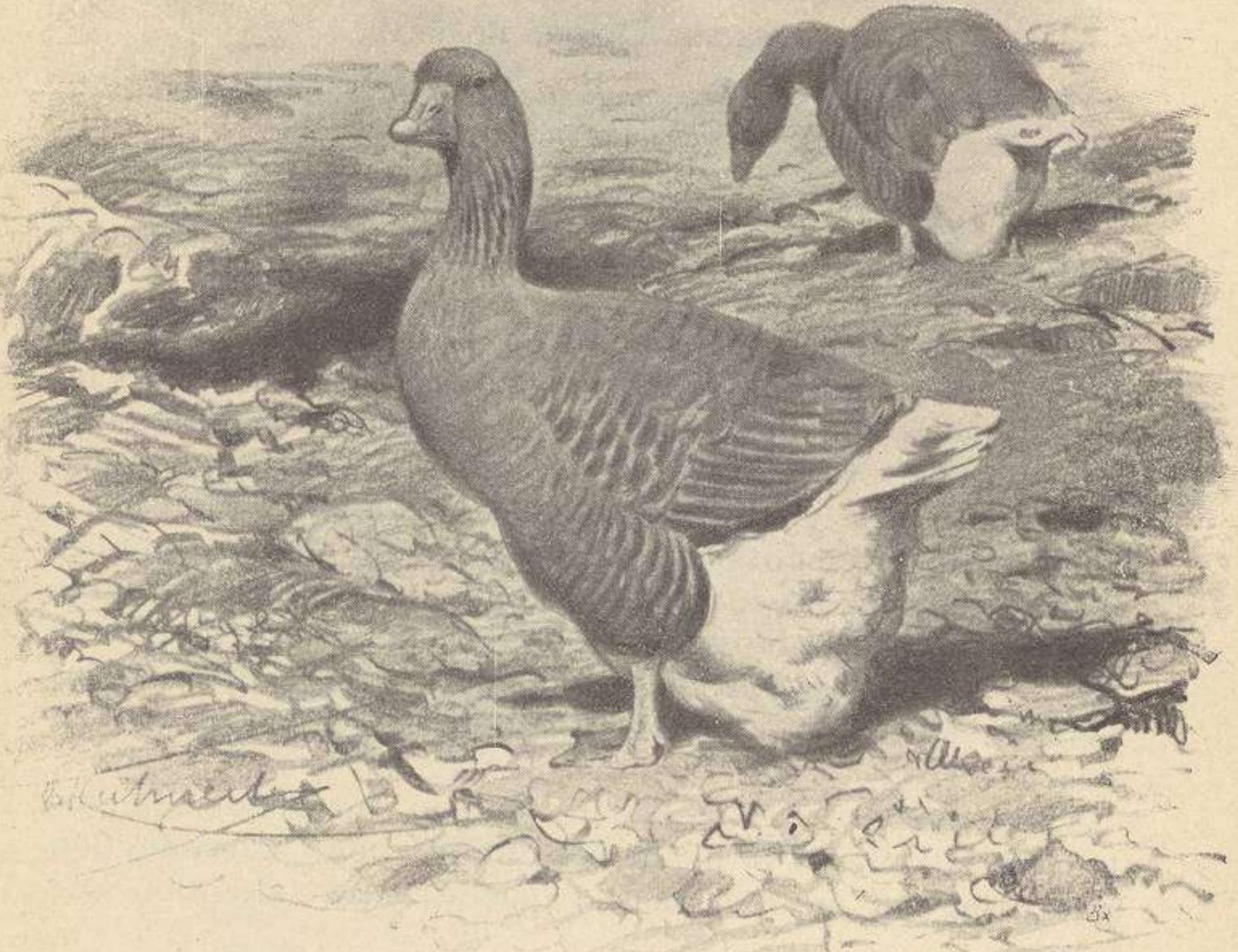


FIG. 3. — L'oie domestique.

que l'emploi des plumes de basse-cour s'est généralisé, grâce au progrès de la teinturerie, à l'ingéniosité bien française des fabricants, à l'habileté de mains remarquable des ouvrières parisiennes.

De ce fait l'agriculture a réalisé des bénéfices considérables et jusque-là inespérés.

La lettre ci-dessous de M. Content, membre de la Chambre de commerce de Poitiers, donne sur ce point des renseignements importants.

26 février 1911.

MONSIEUR EDMOND BORDEAU,

*Président de la Chambre syndicale des fabricants de plumes
fantaisies pour modes, Paris.*

En réponse à votre lettre du 24 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements que vous me demandez.

Pour que ces renseignements ne puissent être discutés, je les ai puisés aux sources les plus sûres, c'est-à-dire dans les statistiques officielles publiées par le service technique du Ministère de l'Agriculture sur le commerce des produits agricoles, mais ces statistiques étant très incomplètes pour beaucoup de départements et muettes pour un certain nombre d'autres, j'ai dû les compléter par les indications très sûres que me donne ma longue expérience dans les régions où je fais des affaires, et par celles qui m'ont été fournies par les personnes les mieux documentées sur les régions où je n'en fais pas.

Vous allez être probablement un peu surpris de l'importance relativement faible de ces chiffres pour la production française tout entière, mais j'appelle votre attention sur ceci :

Pour vous permettre d'étayer votre argumentation sur des bases indiscutables, j'ai dû, pour établir cette statistique, tabler exclusivement sur l'exploitation du commerce de volailles en gros qui seul peut donner les indications certaines pour les 68 départements de production, où ce commerce existe, alors que les 18 autres, qui ne sont pas du reste des départements de production, sont exploités par de petits volaillers dont le détail échappe à tout contrôle.

Enfin il est matériellement impossible d'avoir une idée quelconque de la consommation de volailles faite par le producteur lui-même, ou par les innombrables consommateurs achetant directement au producteur sur les marchés de

toutes les communes de France, et par conséquent sur l'importance de la production de cette plume, qui est vendue par le consommateur au chiffonnier par quelques kilos à la fois. A mon avis cette source de production doit au moins doubler, si ce n'est tripler, tout au moins pour le pigeon, le canard et la poule, les chiffres que je vous donne et que voici :

PRODUCTION PASSANT PAR L'INTERMÉDIAIRE DU VOLAILLER EN GROS

	unités
Oies.....	1.815.000
Dindons.....	930.000
Canards.....	1.680.000
Pigeons.....	1.210.000
Coqs et poules.....	36.680.000

POIDS DE LA PLUME RÉCOLTÉE

	kilogs
Oies.....	470.000
Dindons.....	344.000
Canards.....	140.000
Pigeons.....	70.000
Coqs et poules.....	3.060.000

Ce dernier chiffre comprend environ : 1.000 kgs de plumes de coq, 170.000 kgs de poulet blanc, 900.000 kgs de poulet gris, le reste en poulet noir.

VALEUR DE CES PLUMES

	francs
Oies.....	4.700.000
Dindons.....	860.000
Canards.....	560.000
Pigeons.....	280.000
Coqs et poules.....	2.870.000

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES

Chez les volaillers : achat, plumée, etc., 22.500 personnes.
Triage des plumes : 2.800 personnes.

Paris et le département de la Seine, sur lesquels vous êtes mieux documenté que moi, ne sont pas compris dans ces

chiffres tant pour la production que pour le personnel employé à plumer les volailles et au triage de la plume brute.

Vous êtes certainement renseigné sur l'importation des plumes brutes en France et qui, naturellement, se travaillent toutes à Paris; cependant, et à tout hasard, je vous donne les chiffres publiés par la direction de l'agriculture pour l'année 1908 :

PLUMES BRUTES DE PARURE IMPORTÉES EN FRANCE

	kilos	francs
Plumes de coq et de vautour.	147.765	1.773.180
Autres blanches	111.883	51.466.180
Autres noires.	9.864	345.240
Autres de toute autre couleur	Russie.	54.032
	Autriche-Hongr.	34.757
	Italie	42.140
	Chine	23.172
	Japon	76.346
	États-Unis.	139.110
	Allemagne	152.561
	Angleterre	122.625
	Autres pays	95.260
	TOTAL	739.903
		78.019.219

J'espère que ces renseignements vous suffiront. Je vous serais bien obligé de vouloir me tenir au courant de vos démarches au Ministère, car le département de la Vienne est très intéressé dans cette question, et je ferais appuyer vos réclamations par la Chambre de commerce de la Vienne dont je fais partie.

Agréez, Monsieur le Président, mes dévouées salutations.

Signé: E. CONTENT,

Membre de la Chambre de commerce de Poitiers,

Ajoutons à ces renseignements que les plumes de la queue d'un seul paon blanc de trois ans, ramassées après la mue, valent actuellement plus de 100 francs.

M. Hambis écrivait récemment qu'à Poitiers il est

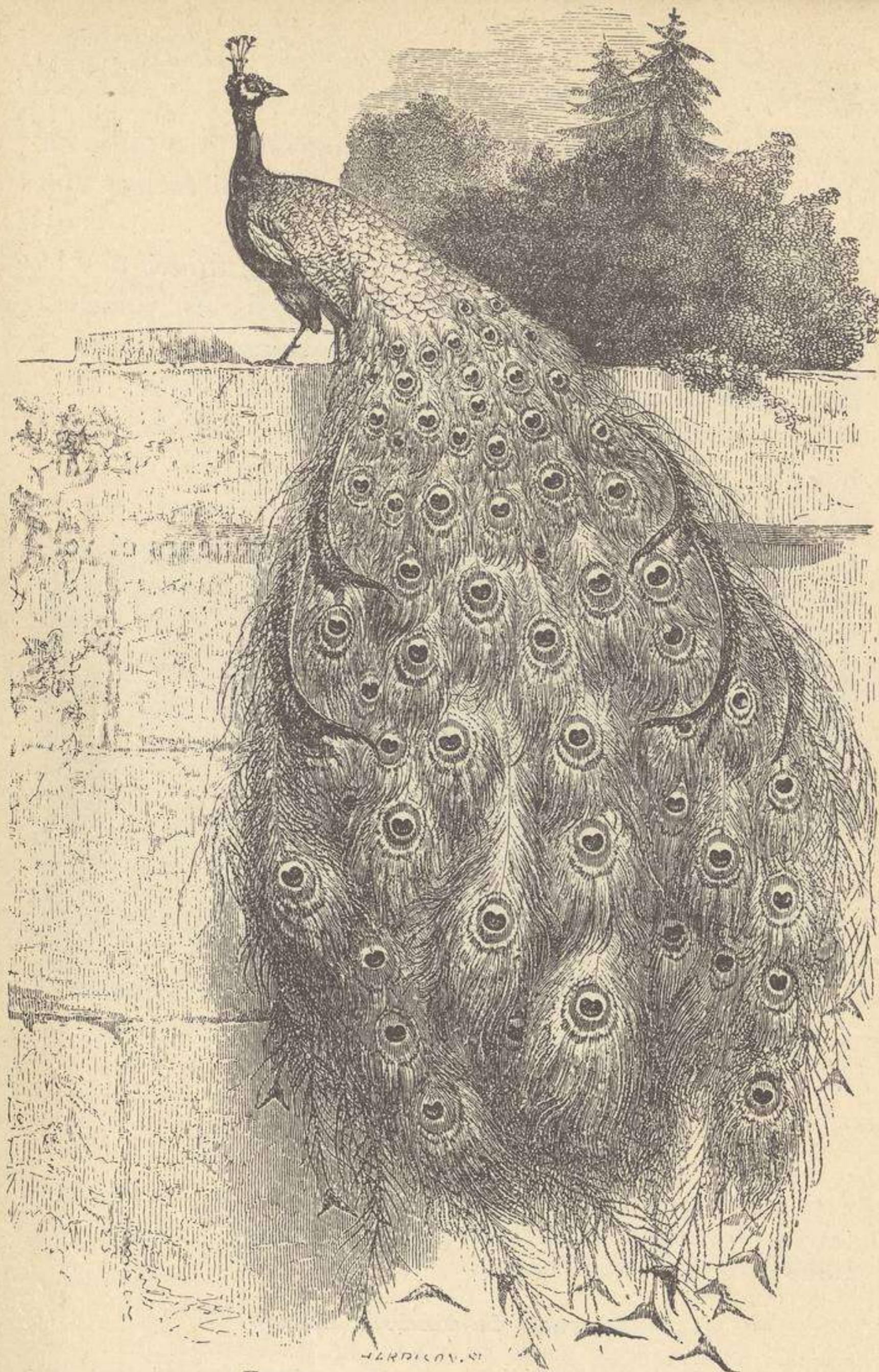


FIG. 4. — Le paon domestique.

Les plumes de la queue sont les plus employées parce qu'elles tombent chaque année par la mue et qu'on les ramasse; elles servent à imiter l'aigrette. On utilise aussi toutes les autres plumes de cet oiseau, les bleues, les vertes, les dorées, les grises appelées coquilles, les aigrettes de la tête, les palettes et les

vendu par an 3.200.000 francs de volailles et d'oies, et que, sur cette somme, 1.300.000 francs sont retirés des plumes et peaux.

Si ce commerce de plumes venait à diminuer par la faute de nos adversaires, le prix moyen des volailles devrait être augmenté de plus d'un tiers. La dinde et l'oie de Noël atteindraient des prix inabordables.

On emploie les plumes et les peaux principalement pour la parure, mais aussi pour les houppes et fourrures, pour la broserie, les cure-dents, les articles de pêche, les plumes à écrire, la literie, les fleurs et verdures, les pinceaux et les plumeaux de cuisine.

L'oie, à elle seule, fournit pour la parure seize sortes différentes de plumes : les jabots, ou coquilles, les grandes coquilles, ou petites nageoires, les nageoires, les queues, les chandelles, les moyennes, ou demi-flèches, les favillons, les palettes, la satinée petite et grande, appelée aussi douce, la pointue dite lame, la cosse petite et grande, la chocotte et l'ébarbage ; elle donne en outre le duvet pour la literie riche. On voit quel formidable travail de triage ce classement nécessite.

Transcrivons encore l'amusant et utile avis qui nous parvient par l'obligeant intermédiaire de M. Boby de Villiers-le-Bel :

Aux éleveurs de volailles de choix

Combinaison avantageuse s'adressant à tous les propriétaires, fermiers et agriculteurs, plus facile pour les exploitations de fermes aux champs.

Élevage de dindons blancs

Il sera donné aux fermiers éleveurs nourrisseurs, sans aucune exagération, suivant les années, 4 et même 5 francs par tête pour trois plumées, qui se feront à domicile, dans une période de cinq mois, à partir d'octobre à février.

Exposé du résultat de la combinaison

Véritable moyen pour gagner 700 francs en l'espace de dix mois avec une troupe de 100 dindons blancs issue de dix reproducteurs : un mâle et neuf femelles.

100 dindons peuvent être vendus au minimum : 7 francs pièce, soit 700 francs. Ils auront rapporté par les plumes au moins 4 francs par tête, soit 400 francs. Leur nourriture aura coûté à l'éleveur environ 4 francs pour chaque bête, soit 400 francs. Il reste donc *net* : 700 plus 400, soit 1.100 francs,

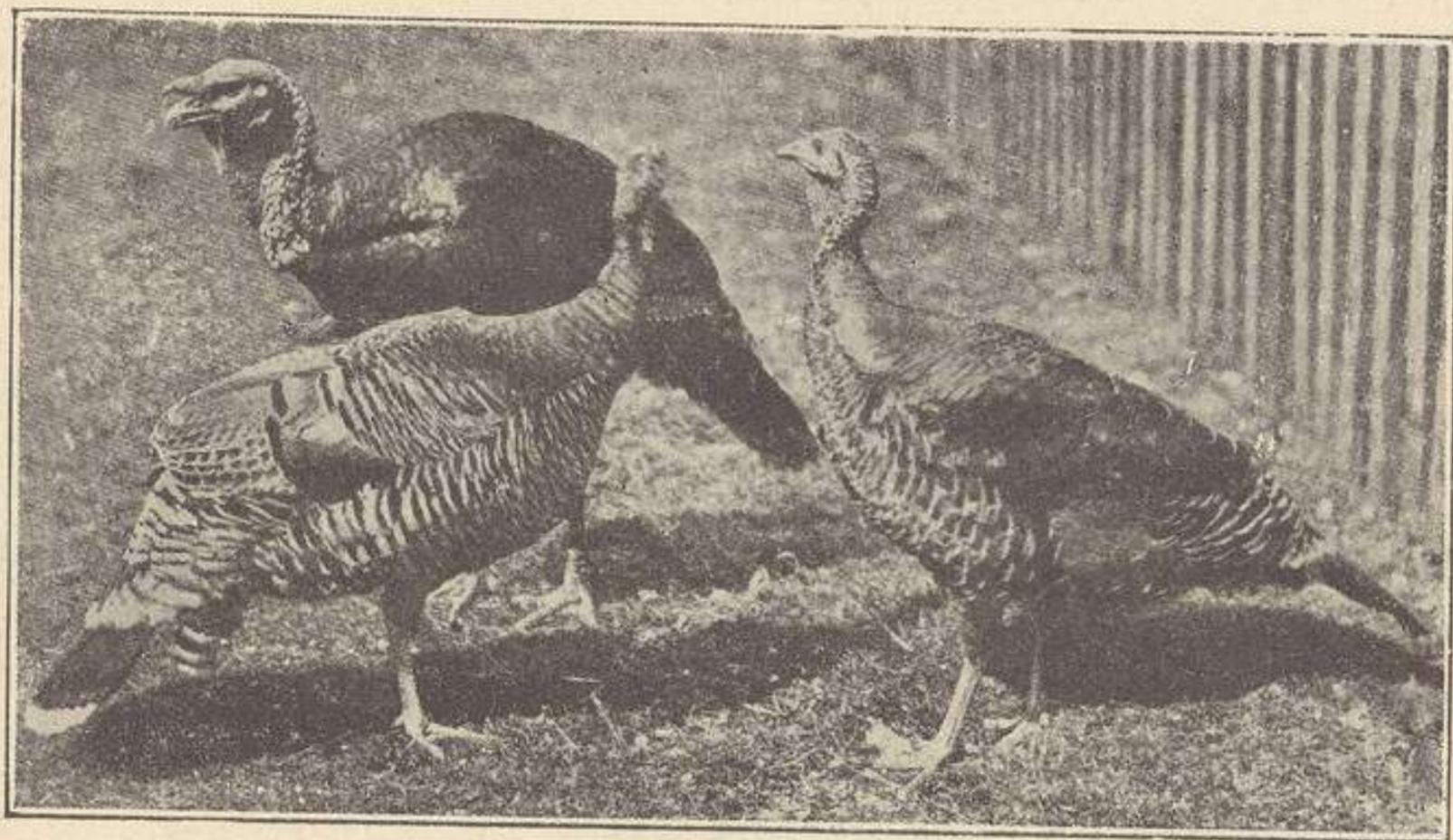


FIG. 5. — Dindons domestiques.

L'industrie emploie surtout les plumes qui poussent sous la queue appelées marabout, et les palettes des ailes et de la queue ; la plume du corps manque de souplesse et est moins recherchée.

moins 400 francs de nourriture, ce qui donne : 700 francs.

En outre :

100 dindons produisent comme engrais 2^{kg},500 de vrai guano sec à raison de 24 francs les 100 kilogrammes, ce qui fait par jour 0 fr. 60, moyenne pour dix mois : 180 francs ; cette somme de 180 francs indemniserà l'éleveur des gages qu'il paye à la dindonnière et des frais divers, d'où il résulte que 700 francs annoncés sont un bénéfice réel.

On voit donc clairement que si la campagne acharnée menée contre notre industrie venait à porter ses fruits et à provoquer une diminution dans le chiffre de nos exportations, ce qui est bien le danger le plus sérieux que nous courions actuellement, l'agriculture française perdrait chaque année des sommes énormes se chiffrant par millions.

CHAPITRE II

LES PATRONS PLUMASSIERS

Les fabriques de plumes sont le plus souvent d'importance moyenne et occupent un personnel d'environ quinze à cinquante employés, ouvriers et ouvrières, travaillant à l'atelier.

Il existe des maisons moindres et de très petites que nous-mêmes ne connaissons pas.

Il en existe également de beaucoup plus importantes occupant plusieurs centaines d'ouvrières, mais les unes et les autres restent des exceptions.

Dans toutes ces maisons, petites ou grandes, le patron et très souvent la patronne avec lui, travaillent du matin jusqu'au soir, comme leurs ouvrières.

Il y a beaucoup de maisons que la patronne dirige seule, parce qu'elle ne s'est pas mariée, ou est devenue veuve, ou bien parce que le mari a voulu garder, lors de l'établissement de sa femme, l'emploi qu'il exerçait au dehors.

Ceci explique pourquoi les industriels plumassiers

se sont insuffisamment défendus jusqu'ici, contre les attaques dont ils ont été l'objet ; le temps matériel de le faire leur a manqué. Retenus à l'atelier ou au magasin, ils ont lu les journaux distraitemment, pensé que la vérité saurait toujours bien se faire jour et que justice leur serait certainement rendue. Au reste la prospérité de l'industrie restait suffisante, et tous étaient absorbés par le travail.

Mais, aujourd'hui, nos diverses Chambres syndicales sont enfin réunies dans une Commission intersyndicale des industries de la plume pour modes et parures, qui, grâce au dévouement de tous ses membres, aux relations étendues de quelques-uns, a pu déjà réunir un nombre considérable de renseignements précieux jusqu'alors ignorés de nous-mêmes. Ce groupement représente une force avec laquelle nos adversaires devront désormais compter.

En général, le patron s'occupe des achats de matière première, de la vente, qui prend toujours beaucoup de temps, de la préparation et de la confection des modèles, du triage des marchandises qui est extrêmement important. Il n'est pas rare qu'après dîner, quand la maison est fermée, le patron reprenne ses triages de plumes ou mette à jour ses écritures.

Les patronnes, qui généralement ont appris le métier de plumassière, se tiennent fréquemment à l'atelier, travaillant à côté de leurs ouvrières, les encourageant à développer leur habileté de mains, et c'est à cette collaboration constante, presque toujours affectueuse, qu'est due la bonne tenue de la plupart des ateliers et leur moralité.

Les patronnes et patrons plumassiers n'ont pas tous la même origine. Il en est qui ont simplement acheté une maison qui semblait prospère ; d'autres ont repris

la maison de leurs parents; mais la plupart sont d'anciens teinturiers ou placiers, d'anciennes ouvrières, qui ayant réussi à faire quelques économies, se sont mis à leur compte. Ils arrivent le plus souvent à un bon résultat, à force d'ingéniosité et de travail personnel. Depuis moins de dix ans, un de nos placiers et trois de nos anciennes ouvrières ont ouvert des maisons nouvelles. Il est donc équitable de faire remarquer qu'au point de vue social, cette industrie de la plume fantaisie, qui permet à tant de travailleurs énergiques de sortir du rang et d'atteindre à l'indépendance d'abord, puis souvent à une réelle aisance, mérite pleinement d'être encouragée.

Le nombre des patrons ou patronnes est difficile à fixer avec précision; autour de nous on l'évalue à six cents environ, tous ne sont pas inscrits au Bottin, et nous n'avons pas trouvé les éléments nécessaires pour étayer cette opinion. Nous pouvons dire cependant que l'industrie des plumes compte cinq Chambres syndicales patronales et que la nôtre, qui est la plus nombreuse, avait en décembre 1913 : 215 adhérents payant patente et occupant de nombreuses ouvrières.

CHAPITRE III

LES OUVRIERS ET OUVRIÈRES

Nous avons dit déjà quelle était la moralité générale des ouvriers et des ouvrières, c'est un point sur lequel nous croyons devoir insister; la plupart d'entre nous laissent leurs enfants, même les filles, venir dans les

ateliers, certains qu'ils n'y entendront rien qui puisse choquer leurs oreilles. Bien des ouvrières tutoient les enfants et les appellent par leur prénom aussi long-



FIG. 6. — Un atelier de plumassières.

temps qu'ils sont petits; c'est que la plupart d'entre elles sont anciennes dans la maison et liées à leurs patrons et patronnes par une réelle sympathie.

Dans les maisons anciennes, les ouvriers et ouvrières qui ont vu leur patron *grand comme ça* ne sont pas rares, beaucoup ayant fait leur apprentissage dans la

maison y sont restés dix, quinze, vingt, trente ans, parfois davantage. D'autres, qui se sont mariées, reviennent après un temps plus ou moins long reprendre leur place à l'atelier et en éprouvent de la joie. D'autres enfin ont suivi leur camarade dans son établissement nouvellement fondé et l'y aident de tout leur cœur. Et cette intimité est bien rarement gênante, grâce au tact de ces Parisiennes.

Nous ne voudrions pas paraître croire, cependant, qu'il n'y a pas dans notre industrie des filles légères, ni de mauvais ouvriers; certainement il y a des tares chez nous comme partout, mais nous tenons à affirmer qu'elles sont rares et que notre personnel est parfaitement digne de sympathie, pris dans son ensemble.

Nous n'avons pas parlé des employés, parce qu'à part les garçons de magasin et les placiers dont beaucoup s'établissent, il y a peu d'employées qui ne soient d'anciennes ouvrières; les comptables sont rares et dans la plupart des maisons ne viennent qu'une ou deux fois par semaine aider le patron à tenir ses écritures. L'apprentissage du métier est difficile pour les teinturiers comme pour les ouvrières, il demande trois ans au plus et deux ans au moins, mais, à de rares exceptions près, ce n'est qu'après un temps sensiblement plus long qu'une ouvrière arrive à acquérir l'habileté qui lui est nécessaire pour gagner de bonnes journées.

Cette difficulté du travail, la beauté réelle d'un grand nombre de fantaisies, l'ingéniosité, le chic de presque toutes, l'habileté de mains parfois péniblement acquise déterminent chez beaucoup d'ouvrières *l'amour de leur métier*. Il y a même des enfants qui, toutes jeunes, veulent devenir plumassières, parce que la plume, *c'est beau*; il n'est pas rare qu'une maman nous le dise en présentant sa fille comme apprentie. Celles-là sont

généralement bien douées, *elles aiment la vue et le toucher des plumes.*

Il en va d'ailleurs de même dans presque tous les métiers manuels. Qui n'a pas entendu un menuisier, par exemple, exprimer le plaisir qu'il éprouve à travailler du beau bois. Allez donc demander à cet ouvrier de devenir serrurier ou maçon !

Quand donc nous entendons dire, ou nous lisons dans un journal que, si on ne fait plus de plumes, les ouvrières deviendront fleuristes, ou qu'elles feront autre chose, nous ne pouvons nous empêcher de penser que, pour parler ainsi, il faut n'avoir jamais tenu un outil, ni vu un bon ouvrier.

C'est très difficile *toujours* de changer de métier, surtout de métier manuel, où l'on ne peut exceller qu'après de longs mois d'efforts. Les ouvrières plumassières ne veulent pas changer de métier, elles savent bien que, si elles vont dans la fleur, elles devront refaire un nouvel apprentissage, car si les fleuristes peuvent trouver du travail dans la plume parce qu'elles savent *tourner et monter* et que le hasard fait que cela est presque suffisant, pour faire vite et bien, avec un peu d'habitude, les fantaisies de plumes actuellement à la mode ; les plumassières ne pourraient trouver du travail dans la fleur qu'en apprenant tout le métier de fleuriste, dont le *tourné et le monté* ne sont qu'une petite partie. Et puis pour elles la fleur, c'est de l'étoffe ; la plume, c'est vivant.

Et il y a encore à considérer que ce n'est pas certain du tout qu'on puisse les occuper dans la fleur ; alors elles feront autre chose, mais quoi ? Il n'y a pas tant de métiers féminins qui leur permettent de bien gagner leur vie. Enfin, comment n'a-t-on pas pensé que ce sont des femmes, que beaucoup sont jeunes, gentilles,

qu'elles ont ce chic et cette coquetterie parisienne qui sont de fort jolies qualités, mais qui peuvent devenir dangereuses quand le travail manquera ou sera fait sans goût; quand ces jeunes filles n'auront plus, pour les guider, les exemples et les conseils des anciennes perdues de vue, et qu'alors il est à craindre qu'elles s'égareront?

La question des salaires est très discutée; nous avons lu qu'une ouvrière gagnait 3 francs pour plumer 400 peaux d'aigrette par jour; nous croyons devoir dire en passant que dans cette assertion, tout est faux; 3 francs c'est trop peu, 400 peaux d'aigrette par jour c'est beaucoup trop. Il ne faut pas se servir, sans les avoir contrôlés, de semblables renseignements, que la réflexion seule devrait faire écarter. Mais, d'ailleurs, cette femme qui plume des aigrettes n'est pas une ouvrière plumassière, c'est au contraire une femme qui n'a pas de métier, qui s'est mise plumeuse par hasard, et qui demain fera des ménages et... des potins.

Non, une ouvrière plumassière doit savoir coudre, faire des carcasses, racler la plume, la mettre sur queue, la monter à la soie, la passer à la vapeur, la trier, la couper, la courber, la coller, la lisser, la monter, la friser, la passer, lui donner toute sa valeur et du chic par-dessus le marché; elle doit savoir faire tout cela très bien, très vite, et d'une façon très régulière aussi, et si elle sait le faire, elle gagnera d'assez belles journées.

Nos amis nous disent que les salaires de 50 à 80 francs par semaine ne sont pas rares; nous l'admettons volontiers, mais ce sont des salaires de saison. Pour mettre la question au point, ouvrons nos livres de paye. Nous ne donnerons pas les noms des ouvrières, mais nous donnerons leurs initiales afin qu'on puisse les retrouver

facilement, si l'on veut vérifier ces chiffres sur nos livres; et nous aurons soin de prendre tous les mois de l'année, afin de bien donner un salaire moyen et non un salaire de saison :



FIG. 7. — La sortie d'un atelier de plumassières.

L. D., célibataire, entrée dans la maison le 15 janvier 1883 :

Semaine du 14 octobre au 19 octobre 1907 : 52 fr. 20 ;
 Semaine du 7 décembre au 12 décembre 1908 : 34 fr. 20 ;
 Semaine du 9 février au 15 février 1913 : 55 fr. 05 ;
 Semaine du 6 mai au 11 mai 1912 : 33 fr. 60 ;
 Moyenne par semaine, 43 fr. 75 ; par jour, 7 fr. 30.

Madame R., veuve, arrive souvent tard le matin, par permission spéciale, parce qu'elle doit s'occuper de ses enfants. Entrée dans la maison en février 1890, sortie en septembre 1893, revenue après son veuvage, le 27 mars 1908 :

Semaine du 18 juillet au 25 juillet 1908 : 44 fr. 70 ;

Semaine du 4 octobre au 10 octobre 1908 : 42 fr. 25 ;

Semaine du 15 janvier au 20 janvier 1912 : 26 fr. 75 ;

Semaine du 17 mars au 22 mars 1913 : 27 francs ;

Moyenne par semaine, 35 fr. 17 ; et par jour, 5 fr. 86, heures d'absence déduites.

A. F., jeune fille âgée de dix-sept ans en 1913 ; apprentie entrée le 10 août 1908, ouvrière depuis le 10 août 1911 :

Semaine du 8 octobre au 14 octobre 1911 : 23 fr. 65 ;

Semaine du 18 mars au 23 mars 1912 : 26 fr. 65 ;

Semaine du 22 juillet au 27 juillet 1912 : 22 fr. 25 ;

Semaine du 24 novembre au 29 novembre 1913 : 19 fr. 80 ;

Moyenne par semaine, 23 fr. 10 ; et par jour, 3 fr. 85.

Pour trouver ces chiffres, nous avons revu nos livres de paye jusqu'au premier avril 1902. Depuis cette date, pas un seul jour, pas une seule heure de chômage n'ont été imposés aux ouvrières dans notre maison.

Les ouvrières à la journée font neuf heures et demie de travail payées pour dix heures, les heures d'absence leur sont retenues le plus souvent.

Les ouvrières aux pièces gagnent souvent plus en saison que les ouvrières à la journée, mais elles ne sont pas assurées de recevoir un salaire minimum fixe en morte-saison ; beaucoup d'entre elles sont saisonnières, soit qu'elles restent chez elles en morte-saison, soit qu'elles travaillent dans la fleur.

Il est admis, dans nos Chambres syndicales que le nombre des personnes vivant de la plume, à Paris, est de 50.000 environ. Ce chiffre comprendrait tous les patrons, ouvriers, ouvrières, même saisonnières, plumeuses, trieuses, etc. Il nous est impossible de trouver une statistique qui le confirme ; il faudra certainement l'établir un jour, la Commission intersyndicale rendrait service à l'industrie en prenant elle-même cette initiative.

Nous maintenons provisoirement ce nombre de 50.000 personnes vivant de la plume à Paris.

Avec les 25.300 personnes occupées en province, d'après la lettre ci-dessus de M. Content, cela fait environ 75.000 Français et Françaises qu'il ne faut pas troubler, arrêter dans leur travail, de gaieté de cœur.

CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE DES PLUMES ET LA MODE

Comme nous l'avons dit plus haut, l'industrie des plumes, malgré la concurrence étrangère, a gardé en France une grande vitalité.

Paris reste le centre où le monde entier vient voir la mode féminine, s'approvisionner en matières premières, et chercher des modèles non seulement de chapeaux garnis, mais aussi de tout ce qui sert à garnir ces chapeaux, les modèles de plumes en particulier.

C'est à Paris que sont centralisés le plus souvent les achats et les paiements des clients, et cela donne



aux fabricants parisiens de tels avantages que ceux de l'étranger n'hésitent pas à envoyer leurs échantillons à Paris et à y entretenir des représentants.

La concurrence loyale ne nous a pas encore effrayés et ne parvient pas à nous nuire ; mais nous redoutons les manœuvres de certaines maisons qui, par toutes sortes de moyens, se procurent les modèles de nos fabricants et les copient servilement à prix réduits. C'est toujours coûteux d'établir des modèles, et pénible de voir qu'on ne tire pas profit d'une idée ingénieuse. Il existe des maisons étrangères qui ne vivent que de ce commerce illicite de modèles, et nos Chambres syndicales, malgré leurs efforts, réussissent rarement à les connaître et à les démasquer. C'est pour remédier en partie à ce mal que tant de plumes sont connues dans le commerce sous des noms inexacts. Cette habitude pourrait rendre de mauvais services à notre industrie, et nous croyons devoir prévenir les ornithologistes de prendre leurs précautions à ce sujet.

On dit que le chiffre d'affaires traitées à Paris, en plumes fabriquées seulement, dépasse cent cinquante millions ; nous croyons, sans pouvoir d'ailleurs en fournir de preuves, que ce chiffre doit englober toute la plume, l'autruche et la fantaisie.

Il y a des maisons qui font un million d'affaires ou presque, mais elles sont peu nombreuses, le chiffre moyen nous paraît voisin de 200.000 francs par maison et par an, ce qui, pour les 215 adhérents de notre Chambre syndicale seule, donnerait déjà 43 millions par an.

On comprend qu'un chiffre d'affaires aussi élevé ait attiré l'attention des étrangers, et qu'ils cherchent à en enlever une part aussi importante que possible à notre marché. Ce qui rend cette entreprise difficile, c'est la renommée mondiale, la suprématie absolument méritée

de la mode parisienne, qui reste un des derniers monopoles français.

Quel succès pourtant pour une grande capitale, si elle pouvait créer une mode bien à elle et l'imposer au moins dans son pays ; que de frais de voyages et de douane on économiserait, quels gros bénéfices on pourrait réaliser ! On a bien essayé déjà d'emmener à prix d'or, un peu dans tous les pays, des créatrices remarquablement douées, mais, après une ou deux saisons, leur talent paraissait faiblir, elles se répétaient ; l'air de Paris leur manquait, il leur fallait s'y retremper. C'est pourquoi les grandes modistes étrangères restent obligées de venir chaque saison à Paris acheter des chapeaux dont elles s'inspirent pour établir leurs collections, ou même qu'elles copient exactement. C'est pourquoi aussi il a paru impossible d'attaquer de front la mode française. Mais si l'on pouvait parvenir à gêner sa liberté, à lui enlever une partie des modèles dont elle a besoin pour se renouveler sans cesse, ce serait déjà un résultat, on aurait fait au mur de la place une brèche par où l'on finirait bien par passer. C'est là la raison d'être initiale, le but réel des attaques dirigées contre la plume.

La protection des oiseaux, ces êtres charmants, a été la machine de guerre montée à l'étranger pour venir battre nos remparts, c'est la plume qu'on attaque, c'est la mode que l'on vise, avant de s'engager dans cette campagne antifrançaise, qui cache des appétits derrière une façade de sentiments généreux, il faut que les gens de bonne foi réfléchissent et se renseignent. La lettre ci-dessous indique bien d'une façon précise la solidarité qui existe entre les diverses industries de la mode féminine.

CHAMBRE SYNDICALE DE LA MODE

Paris, le 29 décembre 1913.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER COLLÈGUE,

Je n'ai pas pu répondre plus tôt à votre lettre m'informant de votre adhésion pleine et entière à la protestation que nous portons auprès des pouvoirs publics, relative à la prohibition des plumes en Amérique.

Je suis heureux de vous informer que j'ai réuni l'adhésion des Chambres syndicales de la mode, de la mode engros, de la Fédération des industries de la mode, se composant de onze Chambres syndicales; de la Chambre syndicale de la couture, de celles de la confection en gros pour dames et fillettes, des fourreurs et pelletiers, des soieries et rubans, des tailleurs couturiers, du feutre et des négociants en plumes brutes.

Je vous remets inclus le modèle du mémoire de protestation que je vous enverrai à la signature, au jour et à l'heure que vous voudrez bien m'indiquer.

Je tiens à vous remercier, au nom de notre Chambre syndicale, de cette preuve de solidarité que nous serions très heureux de vous affirmer à notre tour, si le besoin s'en faisait sentir pour vous, un jour prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Président et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé: M. ROGER,

Président de la Chambre syndicale de la Mode.

MÉMOIRE A MONSIEUR LE MINISTRE

DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

PROHIBITION DES PLUMES

ET CHAPEAUX GARNIS DE PLUMES

aux États-Unis

MONSIEUR LE MINISTRE,

Pour faire suite au mémoire qui vous a été adressé le 5 novembre dernier par la Commission intersyndicale pour la défense de l'industrie de la plume pour modes et parures, composée des Chambres syndicales de la mode, des fleurs et plumes, des fabricants de plumes pour parures, des plumes fantaisies pour modes, des négociants en plumes brutes, des teinturiers en plumes pour parures, nous, présidents des Chambres syndicales soussignées, nous allions à la demande contenue dans ledit mémoire et venons respectueusement vous demander de bien vouloir faire faire, de suite, auprès des pouvoirs publics des États-Unis, les démarches nécessaires pour obtenir satisfaction.

Nous nous permettons de vous rappeler que nous demandions une modification dans l'application de la loi de prohibition des plumes aux États-Unis, c'est-à-dire :

1° Que les oiseaux qui seraient tués, non pas pour la parure mais pour l'alimentation, ou pour leur nocivité, soient exclus de la liste de prohibition ;

2° Que les plumages formant partie de la toilette et étant de bonne foi la propriété et actuellement en usage, ou devant être mis en usage par des personnes entrant dans les États-Unis, soient également exclus de la loi de prohibition.

Nous serions tout disposés, au cas où aucune satisfaction ne serait accordée avant les délais d'inscription pour l'expo-

sition de San Francisco, à ne pas prendre part à ladite exposition, comme protestation de solidarité collective.

Nous vous adressons d'avance, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse reconnaissance, pour les efforts faits par votre département, pour la protection du commerce et de l'industrie française.

Chambres syndicales :

de la Mode. — de la Mode en gros. — de la Couture. —
de la Confection en gros pour dames et fillettes. —
des Fourreurs et Pelletiers. — des Soieries et Rubans. —
des Tailleurs Couturiers. — du Feutre, etc.

CHAPITRE V

LA FLEUR ET LA PLUME

Les industries de la fleur et de la plume ont été toujours intimement liées. Elles n'ont eu longtemps qu'une seule et même chambre syndicale patronale, et les syndicats ouvriers, encore aujourd'hui, s'adressent au personnel des deux métiers à la fois. Beaucoup de maisons parisiennes fabriquent encore les deux articles, bien que de plus en plus, on cherche à se spécialiser dans l'un ou dans l'autre. Enfin, un grand nombre d'industriels fabriquent la plume et en même temps agrémentent, montent, ou même revendent la fleur qu'ils achètent.

Ces deux industries ont les mêmes clients exactement ; les mêmes conditions de vente, de travail, d'apprentissage ; pas un voyageur ne voudrait emporter seulement l'un des deux articles, ils se complètent mutuellement, et dans les magasins de nouveautés il n'y a pas un rayon spécial pour chacun d'eux, mais un seul rayon de fleurs et plumes.

Nous espérons bien sincèrement que la fleur va de nouveau être demandée par la mode, qui la délaisse depuis trop longtemps, en effet¹. La plume n'est pas responsable de cet abandon prolongé, elle doit en partie son succès, d'ailleurs passager, à ce que plus riche, plus chère aussi, elle a permis d'augmenter sensiblement le prix moyen des chapeaux.

Que certains fleuristes voyant la prospérité, souvent moindre qu'on le croit, des plumassiers, en aient conçu un peu de jalousie, c'est possible, humain et excusable ; mais ce sentiment n'a jamais été qu'en surface, et tous les gens sensés ont approuvé pleinement la lettre rendue publique de M. Lavanoux, président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, maire du 2^e arrondissement de Paris :

Lettre adressée par M. E. Lavanoux, président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, aux directeurs de journaux.

Paris, le 29 novembre 1913.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans votre estimable journal du 25 courant, je lis que M. Edmond Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, attribue le chômage de 30.000 fleuristes à la vogue de la plume et en particulier des aigrettes et des paradis.

Je puis affirmer, en ma qualité de président de la plus ancienne Chambre syndicale de cette industrie, que la bonne foi de M. Perrier a certainement été surprise.

Les deux industries si parisiennes de la fleur et de la plume vivent depuis des siècles côte à côte, sans se faire mutuellement aucun tort ; car, pour cette chose abstraite

1. Depuis que cette étude est sous presse, la mode est, en effet, revenue à la Fleur.

qui constitue la mode, il faut une variété constante, et c'est ainsi que la fleur est prépondérante sur les chapeaux d'été, et la plume l'hiver.

Et le jour où on aura contraint les 50.000 ouvrières plumassières à un chômage forcé, par suite de restrictions apportées à ce métier, soyez certain qu'il n'en résultera aucun bien pour les fleuristes.

L'industrie de la fleur, à Paris, souffre surtout de la concurrence étrangère, qui travaille malheureusement à vil prix, dans les pays où la vie est très bon marché.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Signé : E. LAVANOUX,

Maire du deuxième arrondissement,

Président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes.

Que de liens communs, d'ailleurs, entre ces deux corporations : c'est d'abord la Société de secours mutuels des fleuristes et plumassiers, que préside M. Emile Chandelet, ancien fleuriste, ancien président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, etc.

Cette société fondée le 1^{er} janvier 1852, approuvée en 1894, donne, moyennant 2 fr. 75 par mois, à ses adhérents, en cas de maladie : les soins du médecin, les médicaments et bains, plus 2 francs par jour pendant trois mois ; 1 fr. 50 les trois mois suivants ; 1 franc pendant six autres mois, et 0 fr. 75 par jour pendant quatre ans.

Les sociétaires ont droit à une pension de vieillesse après vingt-cinq années de sociétariat et cinquante-cinq ans d'âge. Cette pension varie actuellement de 150 francs à 210 francs par an. Enfin, la société pourvoit aux funérailles de ses membres, donne des indemnités aux veuves et aux orphelins, des indemnités aux dames mariées en couches, et malgré toutes ces causes de dépenses, elle a réalisé un important capital qui

s'augmente chaque année, et qui, au 31 décembre 1911, s'élevait à *311.782 fr. 64*.

Il est une autre œuvre, dont nous aurions voulu parler plus longuement : c'est l'Assistance Paternelle aux enfants employés dans les industries de la fleur et de la plume. Fondée en 1866, reconnue comme établissement d'utilité publique le 25 août 1892, cette société, dont le siège social se trouve, 10, rue de Lancry, est présidée par M. Jules Caillaux.

Toutes les chambres syndicales de fleurs ou de plumes sont représentées dans ses conseils ; elles doivent à cette œuvre originale et vraiment belle, qui a suscité déjà tant de dévouements volontairement discrets, la moralisation et le perfectionnement de l'apprentissage, aussi bien dans la fleur que dans la plume.

Ses fêtes annuelles données au palais du Trocadéro sont célèbres. Plusieurs ministres du Commerce les ont présidées tour à tour, notamment M. Fernand David.

Ses concours de travail font l'admiration de tous ceux qui les viennent visiter ; M. Massé, ministre du Commerce dans le précédent cabinet, a tenu à venir voir celui de 1913, et s'est déclaré émerveillé de l'habileté déjà remarquable des apprenties et du dévouement de leurs maîtres.

Nous lisons dans un rapport qui date de 1910, que déjà, à cette époque, la société avait surveillé, moralisé, instruit, muni de contrats d'apprentissage réguliers, 1.933 enfants ; qu'elle avait organisé 42 concours de travail professionnel, autant de concours d'instruction, de dessin, et qu'à ces concours 3.280 élèves étaient venues prendre part plusieurs fois chacune, trois concours étant imposés à chaque apprentie.

Ces apprenties ont reçu des milliers de mentions

honorables et de prix en argent, pour la somme totale de 202.633 fr. 70.

Enfin, toujours en 1910, 197 jeunes filles déjà, chacune pendant trois ans, avaient été nourries et logées gratuitement dans de petits internats appelés « Groupes de Famille » et avaient appris à fond, à l'atelier, soit le métier de fleuriste, soit le métier de plumassière.

La société a fondé également des colonies de vacances ; elle envoie les apprenties passer chaque année un mois entier à la campagne, ou à la mer.

Et le bien immense fait par cette belle œuvre a coûté en tout, récompenses en argent comprises, la somme de 678.707 fr. 35 depuis 1866 jusqu'en 1910 ; c'est-à-dire, pour chacune des 3.280 élèves, la somme de 207 francs environ, pour trois années d'apprentissage, grâce au dévouement inlassable de tous ceux qui participent à sa direction, professeurs, administrateurs et dames déléguées.

De telles œuvres créent, entre ceux qui y travaillent, d'indissolubles liens d'estime et de sympathie.

C'est donc une erreur grave de penser qu'on pourra dresser l'une contre l'autre, en ennemies, deux industries si solidement unies.

Au point de vue social, nulle industrie française n'a donné de plus beaux exemples de solidarité, de prévoyance, de désintéressement, que ces deux sœurs parisiennes : la fleur et la plume.

Il existe en outre des œuvres spéciales à l'industrie de la plume, ce sont :

1° La Caisse patronale de secours, qui a pour but de venir en aide aux fabricants et négociants tombés dans le besoin, ou à leur famille ; son capital, constitué par les cotisations des adhérents et par des dons, s'élevait, en décembre 1911, à 16.000 francs environ ;

2° La Caisse de secours immédiats des ouvrières plumassières qui a pour but de venir en aide aux employés, ouvriers et ouvrières de l'industrie des plumes tombés dans le besoin par suite d'accident, de maladie, ou de chômage prolongé.



FIG. 8. — Aigrette de mandarin chinois imitée en plumes de queue de paon.

La cotisation demandée aux employés, ouvriers et ouvrières est seulement de 0 fr. 50 par an.

Ces deux œuvres intéressantes, dont le siège social est 9, faubourg Poissonnière, font grand honneur à leur fondateur M. J.-E. Grillet, qui en est encore aujourd'hui le président.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VI

LES OISEAUX

Nous avons dit déjà, au début de cette étude, quels sont les oiseaux dont les plumes sont recherchées pour notre industrie. Rappelons qu'on les peut diviser en quatre catégories :

- 1° Les oiseaux domestiques ;
- 2° Les oiseaux gibiers ;
- 3° Les oiseaux nuisibles ;
- 4° Les oiseaux que la nature a dotés d'éclatantes parures.

Pour les deux premières catégories, il est évident qu'il est aussi légitime d'employer les plumes des oiseaux tués pour l'alimentation, que ce soient des oiseaux domestiques ou des oiseaux gibiers, qu'il est légitime d'employer les cuirs des bœufs et des moutons, les soies de porc, les crins de cheval, les poils de lapin ou de lièvre, etc.

Il est donc incompréhensible qu'une grande nation civilisée (les États-Unis d'Amérique) ait prohibé l'importation de toute plume d'oiseau gibier, tout en autorisant l'importation et la chasse de ces oiseaux, c'est

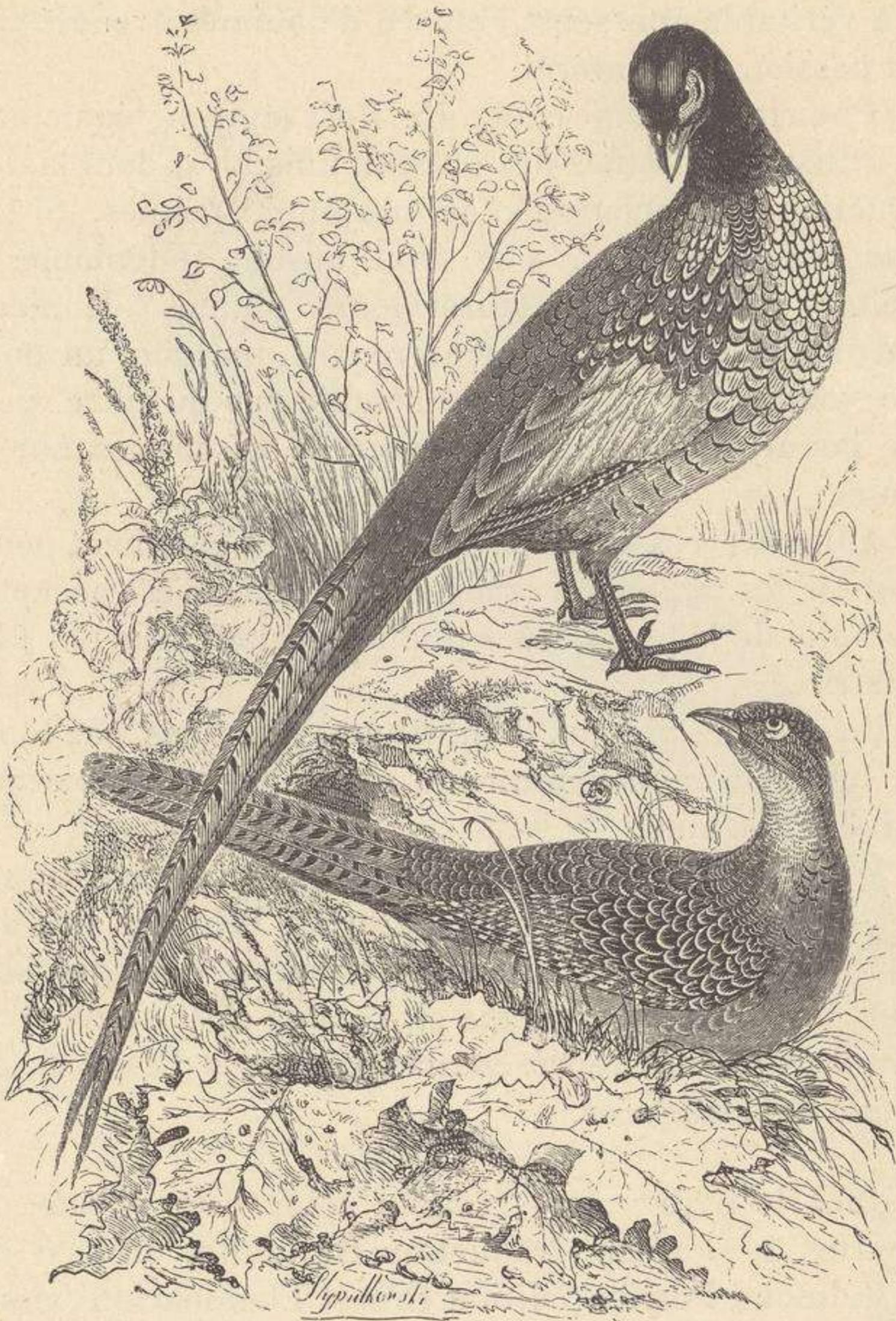


FIG. 9. — Le faisan commun, appelé faisan anglais parce que de grandes quantités de plumes de cet oiseau sont expédiées d'Angleterre. L'industrie emploie surtout les plumes de queue, les ailes, et parmi les plumes du corps, le chevelu, l'amande, le cou et le carré, puis les plumes de la tête. La plume de faisane, quoique sans brillant, est aussi couramment employée.

un véritable non-sens, l'œuvre d'hommes aveuglés par la passion, ou l'intérêt.

Pour la troisième catégorie, il est légitime également d'utiliser les plumes des oiseaux nuisibles, dont la destruction est encouragée au moyen de primes. Si l'on tue ces oiseaux, on a le droit absolu, indéniable, de vendre et de manufacturer leurs plumes, de même qu'on a le droit ayant tué un renard, un loup, un ours, de vendre leur peau ; il ne semble pas qu'entre gens de bonne foi il puisse y avoir de discussion sur ce point.

Admettre ces deux propositions, et comment pourrait-on les repousser sans aberration, c'est accepter l'emploi de la plupart des plumes recherchées par l'industrie.

En effet, les oiseaux domestiques n'ont pas, par toute la terre, le même plumage exactement, les oiseaux gibiers non plus.

Autoriser l'emploi des plumes d'oiseaux domestiques et gibiers de France, c'est autoriser l'emploi des dépouilles de tous les oiseaux similaires, quel que soit leur pays d'origine ; même si, comme c'est souvent le cas, il existe des représentants sauvages d'espèces en partie domestiquées.

Dans le livre : *Les Animaux vivants du Monde*, de Charles J. Cornish, traduction Guilmoto, préface de M. Edmond Perrier (édition Ernest Flammarion), nous voyons, page 13, que l'auteur réunit dans le même chapitre II les *Oiseaux de chasse et de basse-cour* et qu'il y étudie les lagopèdes, les coqs de bruyère, les colins, les perdrix, les cailles, tous les faisans, non seulement le faisan commun, connu dans l'industrie sous le nom de faisan anglais, mais aussi les faisans de Chine, le doré,

l'argenté, celui de Reeve, que nous appelons vénéré,

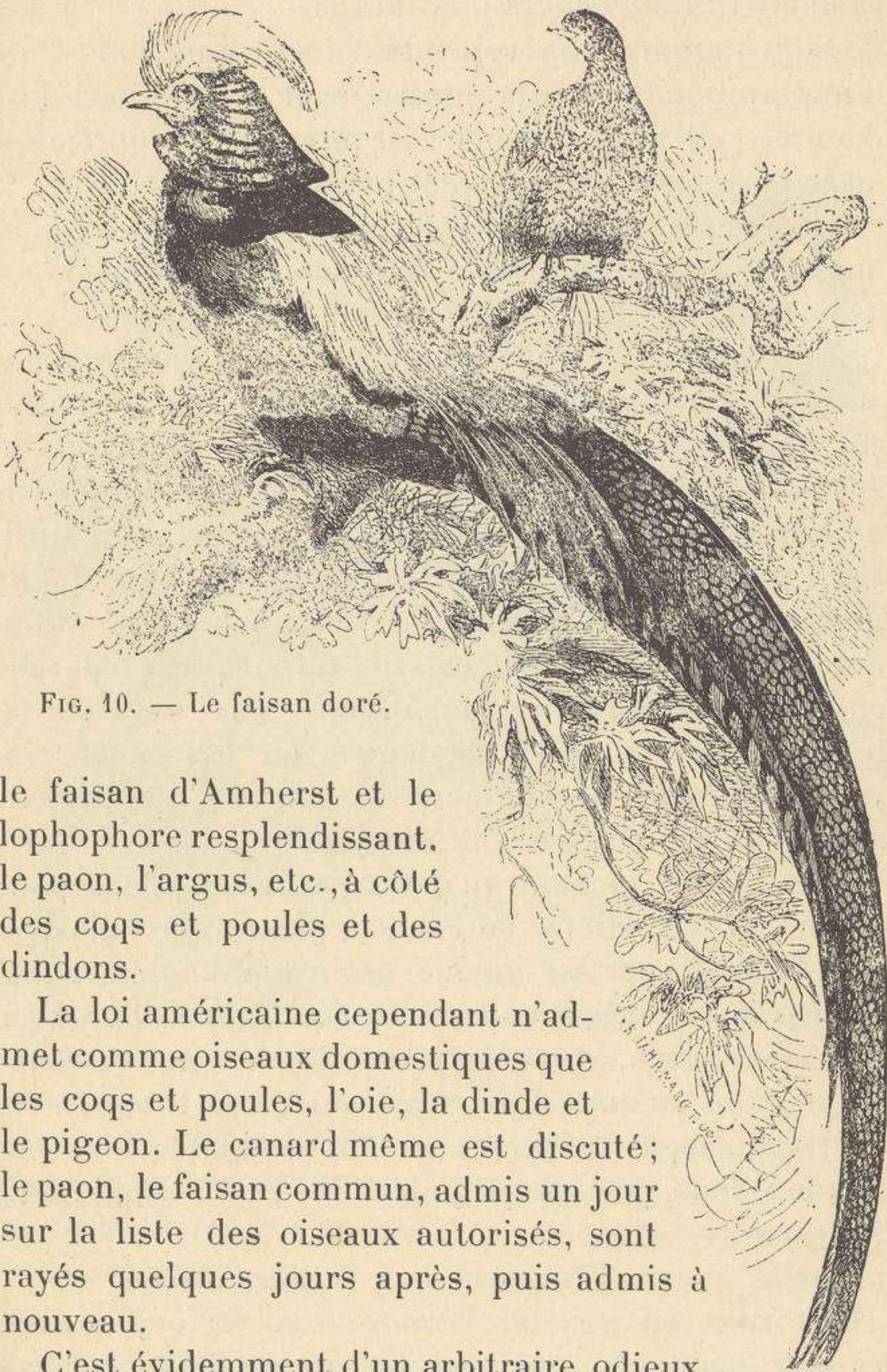


FIG. 10. — Le faisan doré.

le faisan d'Amherst et le lophophore resplendissant, le paon, l'argus, etc., à côté des coqs et poules et des dindons.

La loi américaine cependant n'admet comme oiseaux domestiques que les coqs et poules, l'oie, la dinde et le pigeon. Le canard même est discuté; le paon, le faisan commun, admis un jour sur la liste des oiseaux autorisés, sont rayés quelques jours après, puis admis à nouveau.

C'est évidemment d'un arbitraire odieux.

On comprend difficilement que la Société d'Accli-

matation et la Société Protectrice des animaux en souhaitent l'introduction en France.

Elles n'ignorent pas cependant que si, aux États-Unis, l'importation de toute plume, sauf celles citées plus haut et celles de l'autruche est interdite, la fabrication et le port des plumes restent permis.

Aussi est-il entré en Amérique, en quelques mois, une quantité considérable de plumes brutes que l'on y peut tranquillement fabriquer, vendre et porter.

Et c'est bien ce qui a lieu. C'est tout de même d'une naïveté excessive de croire que, dans ces conditions, la loi douanière américaine a pour but de protéger les oiseaux. Son but primordial est de protéger l'industrie américaine. Lorsque celle-ci aura pris un essor suffisant, il faudra bien permettre de nouveau l'entrée d'un grand nombre de plumes, mais les acheteurs se seront détournés du marché français, ils auront pris l'habitude commode de faire leurs achats chez eux. Pour les fabricants français, là est le danger que ces sociétés savantes refusent obstinément de voir, malgré les avis nombreux qui leur en sont donnés.

Bien mieux, sachant qu'il y a peu de chances pour qu'une loi soit édictée en France, contre une industrie dont l'importance est connue, beaucoup d'hommes distingués apaisent leur conscience en disant : Approuver la loi américaine, c'est aider à la protection des oiseaux, ce que nous voulons faire ; mais puisqu'en France nous n'arriverons pas à obtenir une loi semblable, nous ne portons donc pas un préjudice sérieux à l'industrie française.

Quelle erreur ! Être désunis, c'est être faibles.

Les votes des sociétés savantes sont accueillis avec reconnaissance par nos ennemis, ils ne manquent pas de les opposer aux réclamations que présente le Gou-

vernement français, beaucoup mieux renseigné que ces sociétés, dont le tort principal est justement de ne pas se soucier de l'avis du Ministère du Commerce, avant de formuler en axiomes des opinions dangereuses et



FIG. 41. — Le faisan argenté.

erronées, dans une question qui n'est pas seulement scientifique, mais aussi et surtout économique.

C'est d'ailleurs le D^r Hornaday, l'auteur de cet article de loi inique et dont il est fier, qui a saisi de cette question les sociétés françaises et qui les entraîne à sa suite.

Il faut s'aveugler volontairement pour ne pas voir que, si les législateurs américains avaient voulu uniquement protéger les oiseaux, ils auraient voté une loi spéciale, ou amendé celles qui existent déjà dans leur

pays, désigné nominativement les espèces reconnues utiles et défendu non pas seulement l'importation, mais aussi la chasse de ces oiseaux et la *vente* de leurs plumes.

En n'édicteant que la défense d'importation de toute plume, même d'oiseaux gibiers et de nombreux oiseaux domestiques, en faisant de cette interdiction un article d'une loi douanière; en autorisant la chasse, la vente des stocks existants, les législateurs américains ont indiqué clairement que leur but réel était de protéger leur industrie.

Mais nous voici bien éloignés de notre démonstration, qui tend à prouver que presque tous les oiseaux gibiers peuvent être et sont réellement *élevés* par l'homme.

Remy Saint-Loup, dans le livre : *Les Oiseaux de parcs et de faisanderies* (1896 ; édition J.-B. Baillièrre et fils), écrit page 282 :

Le faisan doré est, après le faisan commun, celui que l'on voit le plus fréquemment dans les grandes volières des jardins zoologiques, et c'est aussi celui qui s'est le plus répandu dans les faisanderies des châteaux et des maisons de campagne.

Il y a plus d'un siècle Buffon pouvait déjà en parler ainsi : La beauté frappante de cet oiseau lui a valu d'être cultivé et *multiplié* dans nos faisanderies, où il est assez commun aujourd'hui.

et page 283, parlant du même oiseau :

Les Chinois ne l'élevaient pas en volière, pas plus que les autres espèces de faisans. Ils lui donnent le nom de kinky (poule d'or). Les Japonais, au contraire, *élevaient* en cage le faisan doré et le faisan argenté.

Page 274 :

Le faisan vénéré a été acclimaté au jardin zoologique du



FIG. 12. — Le faisan vénéré.

Bois de Boulogne. La reproduction obtenue pour la première fois, en 1868, se fit si bien que, l'année suivante, des spécimens de cette espèce furent expédiés dans les principales faisanderies d'Europe.

Page 325 :

Les montagnes du nord de l'Indoustan, écrivait en 1838 F. Cuvier, sont les contrées qui sont naturelles aux lophophores; ils paraissent préférer les climats froids aux climats chauds, ce qui nous permettrait de les faire vivre facilement en Europe, si on

parvenait à y transporter quelques-uns de ces oiseaux.

Ce pressentiment s'est vérifié, les importations de lophophores ont permis de faire vivre dans nos volières ces oiseaux qui ne le cèdent à aucun pour le brillant éclat du plumage. Vers 1868, pour la première fois, la *reproduction* du lophophore resplendissant fut obtenue.

Nous ne voulons pas multiplier les citations de cet intéressant ouvrage, donnons encore cependant ce que nous trouvons page 117 et qui a trait aux gouras.

Les gouras sont des oiseaux qui vivent en troupes, et cherchent à terre leur nourriture; aussi (dit Cuvier, Oiseaux, supplément à Buffon) l'une des espèces de ce genre, le pigeon couronné, est-il élevé à Java, dans les *basses-cours*, où il se reproduit comme les autres oiseaux *domestiques*.

On voit donc qu'il n'est pas admissible que les plumassiers soient traités en coupables à New-York ni ailleurs, lorsqu'ils utilisent les plumes de ces oiseaux domestiques et qu'on ne peut pas leur dire sans injustice: employez les plumes des canards de France, mais non pas celles des canards de Norvège qui sont sauvages; utilisez les plumes des faisans chassés en France, mais non pas celles des faisans chassés en Chine, ou élevés au Japon, etc.

Pour les oiseaux nuisibles, la situation est différente, parce que ces oiseaux ne sont pas absolument les mêmes dans tous les pays, ni également intéressants pour l'industrie, qui pour les employer a besoin d'en recevoir une certaine quantité à la fois. Mais c'est toujours une erreur économique de vouloir empêcher l'industrie de donner une valeur aux dépouilles des oiseaux dont *elle n'a pas causé la mort*.

En résumé nous désirons avant toute chose qu'il soit admis et par les savants français et par les législateurs étrangers que notre industrie a le droit absolu, indé-



FIG. 13. — Le lophophore resplendissant.

nable d'employer les plumes des oiseaux des trois catégories, *domestiques, gibiers, nuisibles*, et qu'en le faisant, elle ne nuit pas à ces espèces *qu'on ne tue pas pour elle*. Bien au contraire, en donnant de la valeur à des richesses naturelles, qui sans elle *seraient inutilement perdues*, elle assure l'existence d'un grand nombre d'humains et par là mérite d'être estimée de tous les honnêtes gens et respectée.

Nous reconnaissons d'ailleurs qu'il ne nous est pas possible, à nous industriels, de fixer avec précision la liste des oiseaux appartenant à chaque catégorie, c'est aux savants qu'il faudrait laisser ce soin; mais nous sommes prêts à accepter leurs conclusions, à renoncer à l'emploi d'un oiseau utile à l'agriculture qui aurait été classé par erreur dans la liste des oiseaux nuisibles; et non seulement nous sommes disposés à le faire, mais nous l'avons déjà fait. On peut voir dans la plupart de nos maisons un tableau-maxime disant : *N'employez pas d'Oiseaux utiles à l'Agriculture française*. La liste est longue de ces oiseaux, la voici telle qu'elle est donnée par le Ministère de l'Agriculture.

Convention internationale du 19 mars 1902, loi du 30 juin 1903, promulguée le 12 décembre 1905 (par décret), ratifiée le 16 décembre 1905 par les puissances contractantes : France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Grèce, Luxembourg, Monaco, Portugal, Suède, Norvège, Suisse (l'Angleterre n'y a pas adhéré).

LISTE N° 1

Oiseaux utiles	Chouettes (<i>Surnia</i>).
Rapaces nocturnes	Hulottes ou Chats-Huants (<i>Syrnium</i>).
Chevêches (<i>Athene</i>) et Chevêchètes (<i>Glaucidium</i>).	Effraie Commune (<i>Strix flammica</i> L.).

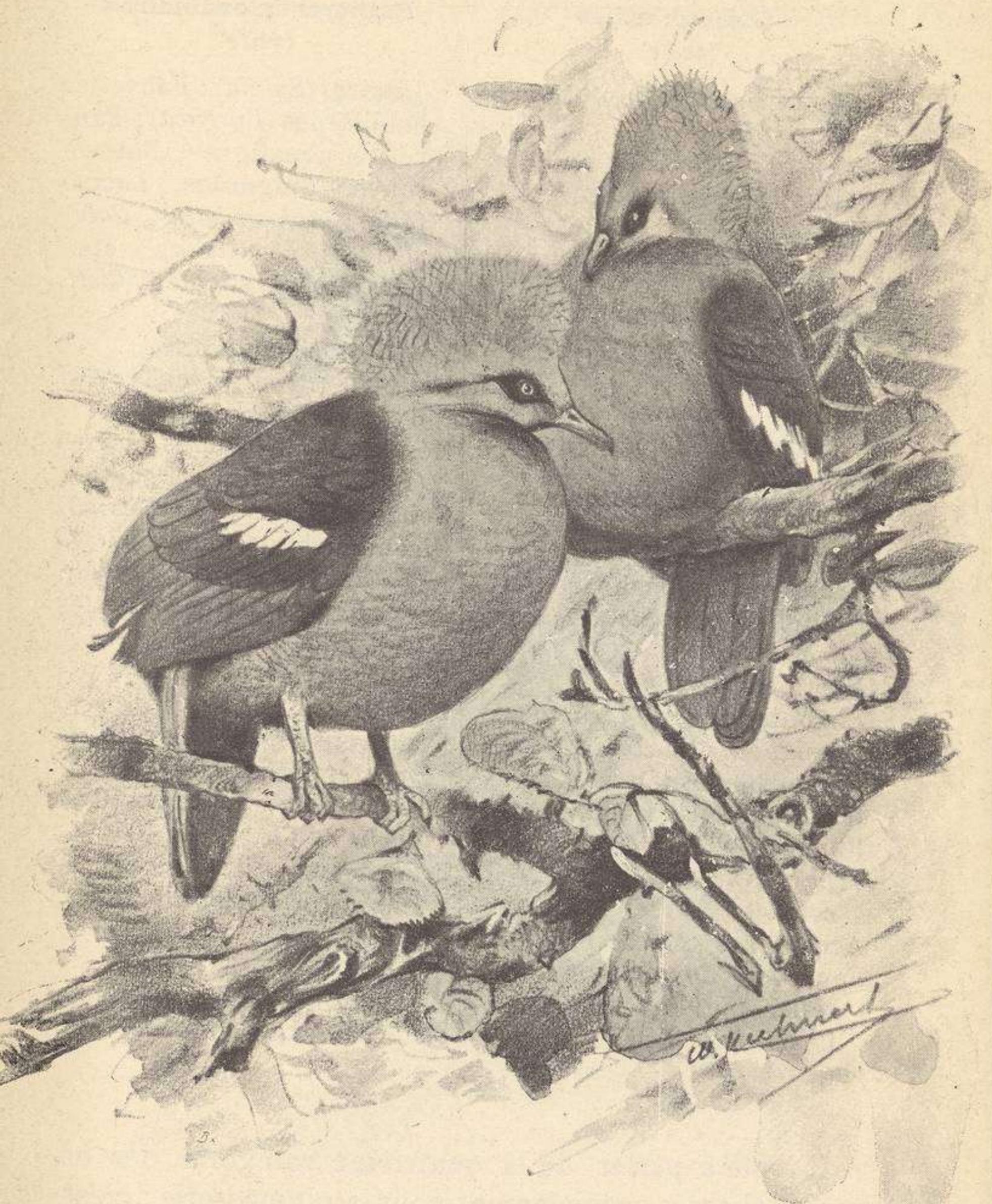


FIG. 14. — Le goura ou pigeon couronné.

Oiseaux utiles*(suite)*

Hiboux brachyote et Moyen-Duc (*Otus*).

Scops d'Aldrovande ou Petit-Duc (*Scops giu Scop*).

Grimpeurs

Pics (*Picus, Gecinus, etc.*) : toutes les espèces Syndactyles.

Rollier ordinaire (*Coracias, Garrulas*), Guêpiers (*Merops*).

Passereaux ordinaires

Huppe vulgaire (*Upupa epops*).
Grimpereaux. Tichodromes et Sittelles (*Certhia, Tichodroma, Sitta*).

Martinets (*Cypselus*).

Engoulevents (*Caprimulgus*).

Rossignols (*Luscinia*).

Gorges-Bleues (*Cyanecula*).

Rouges-Queues (*Rhuticilla*).

Rouges-Gorges (*Rubecula*).

Traquets (*Pratincola et Saxicola*).

Accenteurs (*Accentor*).

Fauvettes de toutes sortes, telles que : Fauvettes ictériques (*Hypolais*) ; Fauvettes or-

Passereaux ordinaires*(suite)*

dinaires (*Sylvia*) ; Fauvettes babillardes (*Curruca*) ; Fauvettes aquatiques, Rousserolles, Pragmites, Locustelles (*Acrocephalus, Calamodyta, Locustella*), etc., Fauvettes cisticoles (*Cisticola*).

Pouillots (*Phylloscopus*).

Roitelets (*Regulus*) et Troglodytes (*Troglodytes*).

Mésanges de toutes sortes (*Parus, Panurus, Orites, etc.*).

Gobe-Mouches (*Muscicapa*).

Hirondelles de toutes sortes (*Hirundo, Chelidon, Cotyle*).

Lavandières et Bergeronnettes (*Motacilla, Budytes*).

Pipits (*Anthus, Corydala*).

Becs-Croisés (*Loxia*).

Venturons et Serins (*Citrinella et Serinus*).

Chardonnerets et Carins (*Carduelis et Chrysomitris*).

Etourneaux ordinaires et Martins (*Sturnus, Pastor, etc.*).

Echassiers

Cigognes : blanches et noires (*Ciconia*).

Il reste à parler de la quatrième catégorie, des oiseaux chassés spécialement pour la plumasserie ; c'est-à-dire uniquement des oiseaux exotiques, dont le plumage est particulièrement brillant, ou beau. Nous consacrerons un chapitre spécial à chacune des espèces

qui nous ont été signalées comme particulièrement

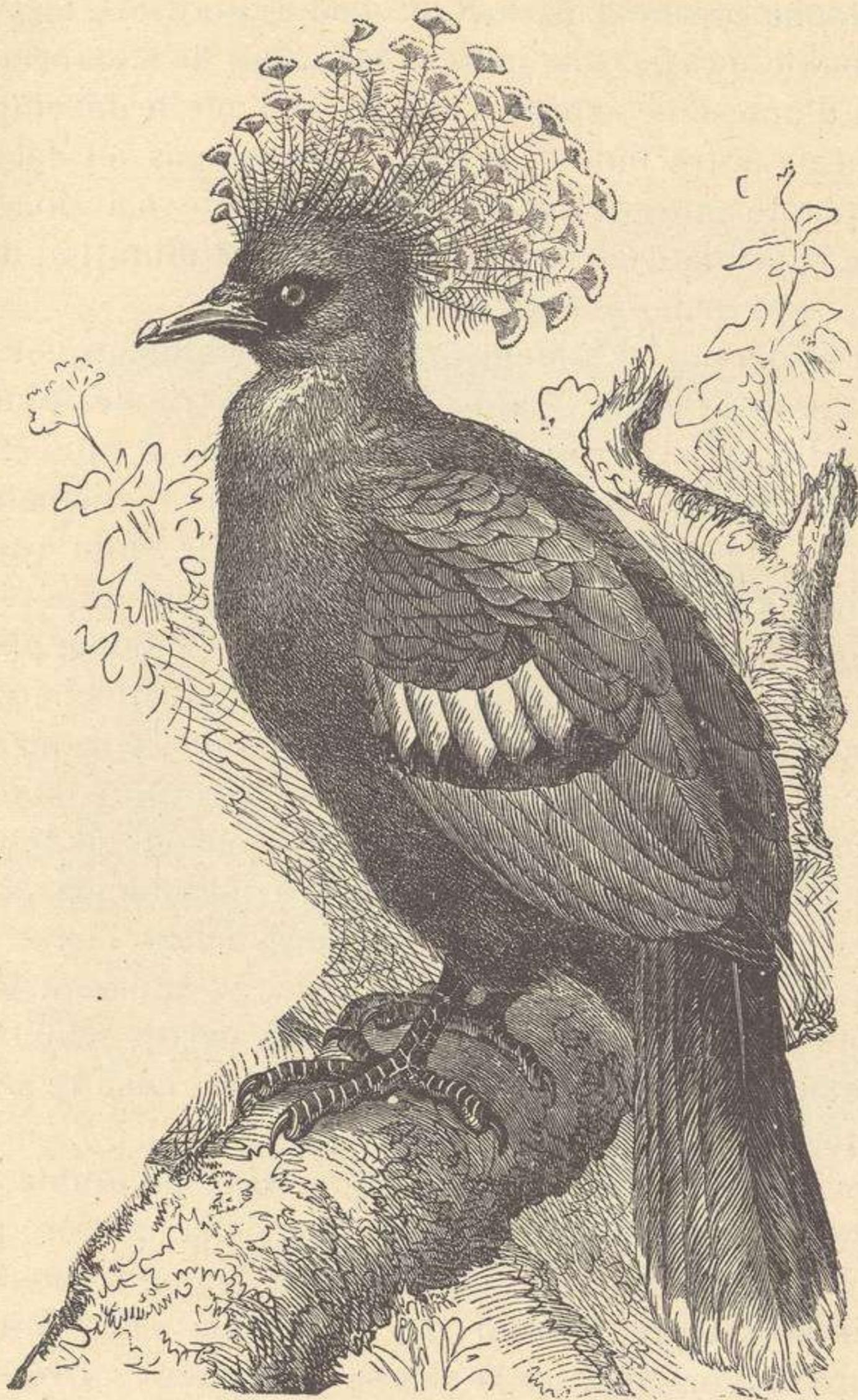


FIG. 15. — Le goura victoria.

intéressantes ; mais, dès maintenant, nous voulons donner les raisons que nous avons d'affirmer que l'in-

dustrie de la plume n'a jamais causé la disparition d'aucune espèce d'oiseaux, et de dire qu'il est fort peu probable qu'elle soit jamais la cause de l'extermination d'une seule espèce. On a vu déjà que le développement de notre industrie ne remontait pas au delà de cinquante années ; avant cette date, elle n'a donc jamais causé la destruction, ni même la diminution d'aucune espèce d'oiseaux.

Mais depuis ? Eh bien, il faut d'abord remarquer que c'est pour la mode féminine que l'industrie des plumes travaille, c'est-à-dire pour la clientèle la plus changeante qui soit, celle qui se lasse le plus facilement et le plus vite de ce qu'elle a déjà vu, celle enfin qui est le plus avide de nouveautés. Il est donc impossible qu'une mode dure très longtemps, que la même plume soit en vogue pendant une suite d'années. Recherchée d'abord, cette plume bientôt plaira moins, puis ne sera plus que rarement employée et peut-être enfin définitivement oubliée pendant une longue période de temps. C'est pour cette raison que tous les marchands et fabricants de plumes gardent, bien malgré eux, des stocks de marchandises constitués au moment de la vogue de chaque article, dont une partie seulement est alors vendue, et dont le restant dort ensuite longtemps dans les magasins.

Or, que se passe-t-il dès qu'une sorte de plumes est abandonnée par la mode ? Les prix de la matière première diminuent, l'offre dépassant la demande ; aussitôt les importateurs cessent de rechercher cette plume aux pays d'origine, où la chasse fatalement s'arrête, et alors, en admettant même qu'au moment de la grande vogue, la chasse ait été trop ardente, la nature a des années devant elle pour réparer le mal s'il en a été fait.

Mais si, par extraordinaire, une mode persistait longtemps ? Alors : ou bien, l'industrie devrait renoncer à employer cette plume en vogue, parce que la demande

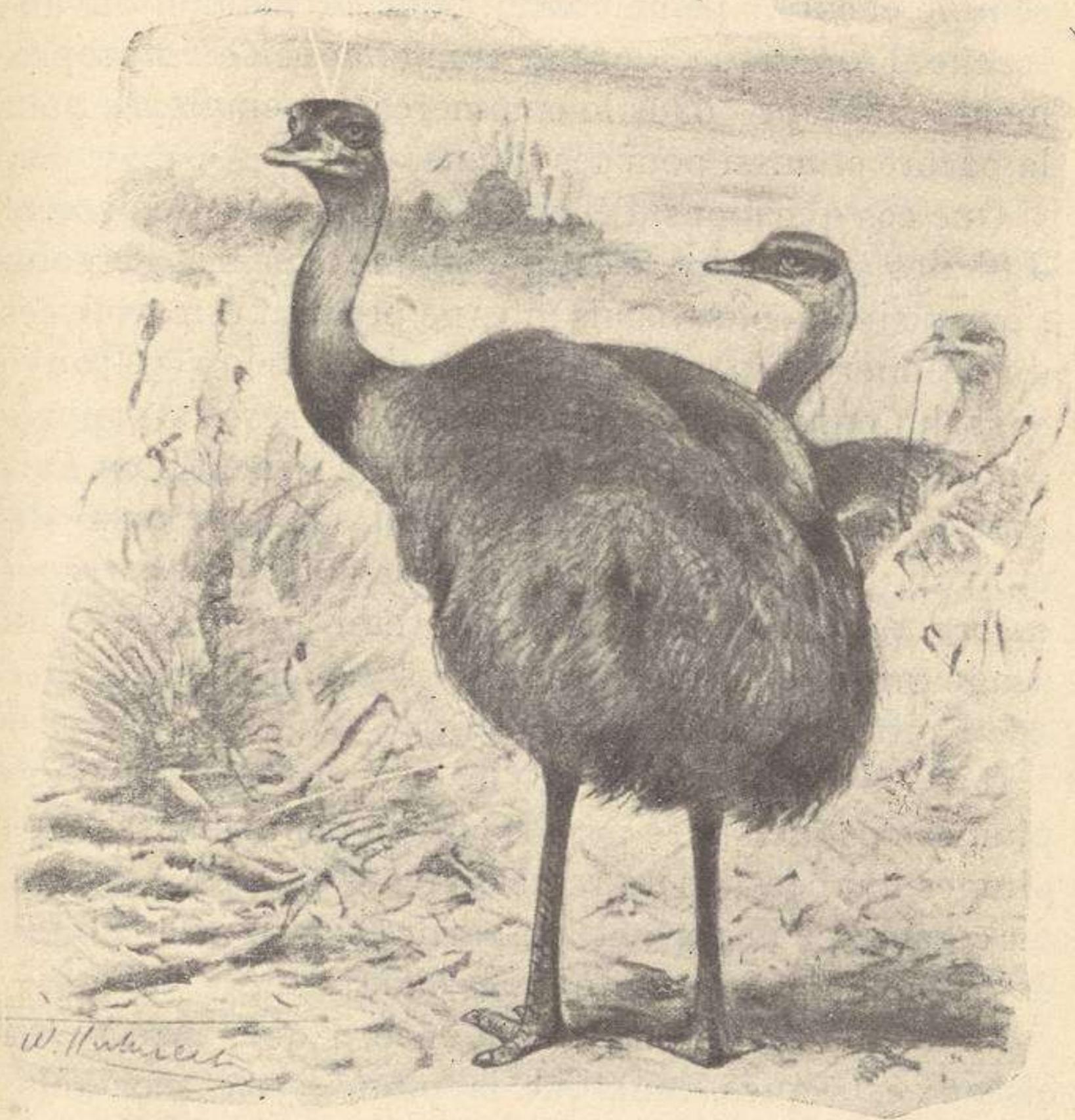


FIG. 16. — Le nandou ou autruche d'Amérique, oiseau domestique, dont la plume est connue dans le commerce sous le nom de vautour.

dépassant l'offre, elle augmenterait de prix dans des proportions considérables, ce qui arrêterait la vente ; ou bien, il faudrait que l'on trouvât le moyen non plus de chasser, mais d'élever, de domestiquer l'oiseau

demandé par la mode. C'est ce qui s'est fait pour l'autruche, oiseau uniquement sauvage il y a cinquante ans, aujourd'hui oiseau domestique. C'est ce qui s'est fait aussi, et depuis longtemps déjà, bien que cela semble encore à peine connu, pour le nandou ou autruche d'Amérique, dont la plume, appelée improprement « vautour » dans le commerce, est employée pour la parure et aussi pour les plumeaux.

Que ces questions d'élevage, de domestication soient difficiles à résoudre, c'est indéniable; mais si les solutions pleinement satisfaisantes ne peuvent être trouvées du premier coup, ni rapidement, il arrive qu'on trouve des solutions partielles donnant déjà des résultats appréciables, et c'est ce qui se passe actuellement pour l'aigrette, qui pourra peut-être, quand son prix aura diminué, *c'est-à-dire quand les oiseaux vivants auront encore augmenté en nombre*, devenir un article d'un usage presque aussi courant, presque aussi généralisé que l'autruche (*voir chapitre VIII*).

Il ne faut pas oublier que les oiseaux perdent leurs plumes chaque année par la mue; on peut ramasser ces plumes tombées, on les ramasse en effet, et il s'en fait un commerce important, en particulier pour la plume de queue de paon et les plumes d'aigrette.

Enfin, il faut remarquer encore que, parmi les oiseaux exotiques, ceux que la plumasserie recherche avant tous (l'aigrette exceptée), ce sont ceux dont le plumage est particulièrement brillant. Or, dans toutes ces espèces, le plumage des femelles est terne; on ne chasse donc pas les femelles, mais seulement les mâles et *seulement* ceux qui ont leur plumage d'adultes et non pas toute l'année, mais seulement à l'époque où les mâles prennent leur plumage de noce. Il semble bien qu'en épargnant toutes les femelles d'une

espèce, les mâles trop jeunes et les adultes même, une grande partie de l'année, on ne puisse que rarement courir le risque de nuire à la reproduction de cette espèce. Et il faut bien dire encore que le chasseur ne rencontrera pas l'oiseau le jour même où il aura pris son plumage de noce et qu'il y a donc des chances pour qu'une grande partie des œufs soient fécondés, même si l'oiseau mâle vient à être tué.

Nous lisons dans le *Manuel Roret* déjà cité, page 158 :

Paradisiers : On sait qu'aucune espèce n'apporte en naissant la livrée de l'âge adulte, que certains groupes prennent cette livrée fort tard, qu'elle n'est presque jamais la même pour les deux sexes et que chez le mâle seul, elle a toute sa beauté.

et dans Brehm : *les Oiseaux* (Baillièrre et fils), page 266 :

Paradisiers : Chez les mâles de plusieurs espèces, les plumes des flancs, très longues, effilées, décomposées, forment des parures. Le plumage des femelles et des jeunes est beaucoup plus simple.

Plus loin :

Le paradisier apode : La femelle n'a pas de parure aux flancs, ni de brins à la queue, ses teintes sont ternes; elle a le dos gris fauve brunâtre, la gorge d'un violet grisâtre et le ventre jaune fauve.

Il serait certainement possible de trouver encore d'autres arguments en faveur de la thèse que nous soutenons, mais ceux ci-dessus donnés nous permettent déjà de dire que l'industrie de la plume ne peut être tenue pour responsable de la diminution du nombre des oiseaux. S'il y a des races en voie de disparaître par la faute de l'homme, ce sont celles dont la chair est

le plus savoureuse et que l'on recherche pour l'alimentation. Chez celles-là, la chair des femelles est aussi succulente que celle des mâles, et les plumes des deux sexes différant peu, ne permettraient pas, même si l'on voulait épargner les femelles, de les reconnaître facilement.

Dans le feuilleton du *Temps* du 7 février 1914 : *la Vie à la campagne*, M. Cunisset-Carnot écrit :

Hélas ! il n'y a pas que les gens pour souffrir là-bas, il y a aussi et surtout les oiseaux, nos oiseaux, ceux qui nous ont imprudemment quittés pour aller, sur la foi de leurs traditions, chercher le soleil et la douceur du temps dans le Midi...

Tuer pour les manger nos chanteurs du printemps, rossignols, fauvettes, roitelets, les tuer en cette saison, par la haute neige qui couvre tout le Midi depuis des semaines, alors qu'ils n'ont pas mangé à leur faim depuis tant de jours et qu'ils sont maigres comme des squelettes ! Quel beau plat, quel savoureux régal ce doit être et quelle jouissance culinaire justifiant, n'est-ce pas ? cette monstruosité que bien des sauvages ne commettraient pas, d'assassiner ces charmants petits êtres innocents et confiants !

Plus loin M. Cunisset-Carnot estime à *dix millions*, puis ramène à *deux millions* le nombre des petits oiseaux tués en peu de temps, de la zone des Pyrénées à celle des Alpes-Maritimes, en y joignant celle de la Gironde à Vaucluse.

Nous prions nos lecteurs de retenir ce chiffre de *deux millions*.

Nous affirmons aussi qu'aucune plume de ces oiseaux, *aucune*, n'est vendue aux plumassiers.

Mais on ne mange pas seulement les oiseaux, on mange aussi les œufs, et c'est encore bien plus dangereux pour certaines espèces.

Sans vouloir traiter d'ailleurs ici cette question

extrêmement complexe, combien d'autres causes d'extermination des oiseaux sauvages nous pourrions encore signaler. L'avance de la civilisation et le développement des cultures régulières, la réduction de l'étendue des terres inexplorées, le défrichement, l'assèchement des marais, le déboisement, etc..., et même l'augmentation du nombre des phares.

M. Menegaux, assistant d'ornithologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, écrit (*la Protection des Oiseaux*, page 7) :

Les phares attirent et éblouissent les oiseaux qui, par milliers, viennent se briser la tête contre les glaces de la lanterne et les murs de la tour. Ainsi, à Helgoland, le 6 novembre 1868 (voir *Ibis*, 1875, p. 172), on captura 3.400 alouettes autour de la lanterne, et 11.600 sur la plate-forme au pied de la tour, et on avait entendu des cris d'appel d'une foule de bécasses, de pluviers et d'autres petits échassiers.

Au phare de Gatteville, près Barfleur, dans la nuit du 13 au 14 novembre 1910, environ 200 pièces de gibier sont venues s'abattre sur les vitres du phare, et parmi lesquelles 150 bécasses ont été trouvées mortes au pied de la tour (Voir *Saint-Hubert Club illustré* du 1^{er} mars 1911, p. 58). Ce cas n'est pas isolé, il se renouvelle plusieurs fois à tous les passages, pour tous les phares.

Peut-on songer à éteindre les phares ?

On voit donc combien il serait injuste de négliger toutes ces causes de diminution du nombre des oiseaux et d'imputer tout le mal à une industrie pour laquelle on ne chasse qu'un nombre extrêmement restreint d'espèces, et qui n'emploie même pas la centième partie des dépouilles d'oiseaux tués par sport, ou pour l'alimentation.

CHAPITRE VII

LES MODÈLES DE PLUMES

Nous avons souvent entendu dire : Mais, puisque vous employez de si grandes quantités de plumes de basse-cour, pourquoi n'acceptez-vous pas de n'employer que celles-là et d'abandonner les autres ? Il faut ignorer totalement l'industrie des plumes pour parler ainsi. Nous ne pouvons pas renoncer à l'emploi des plumes riches et brillantes, parce que tout d'abord elles donnent lieu à un commerce important, moins à cause du nombre des oiseaux, qu'à cause de la valeur élevée de chacun d'eux. Les abandonner, ce serait comme si nous renoncions aux pièces d'or et d'argent, pour ne plus échanger que des sous.

Ensuite ce sont ces plumes rares qui nous permettent de créer sans cesse de nouveaux modèles, d'attirer l'attention des acheteurs, de lancer une mode nouvelle, de varier à l'infini nos fantaisies. Parmi ces plumes, il s'en trouve toujours qui se rapprochent des teintes en vogue ; l'élégance de leurs formes, leurs couleurs chatoyantes, nous aident puissamment à renouveler chaque saison nos collections ; elles nous donnent des idées de modèles, en un mot elles inspirent.

La plume de basse-cour, au contraire, raide, dure, toujours blanche, ou grise, ou bronzée, ne se prête pas souvent à cette recherche des tons nouveaux, des formes inédites, sans lesquels notre industrie ne peut pas exister. Ne vouloir employer que la plume d'oie, de coq ou de pigeon, ce serait nous condamner aux éternelles redites, et, si j'ose dire, nous mettre au pain sec.

Guidée par la plume riche, la plume bon marché arrive à produire de véritables merveilles d'ingéniosité ; laissée à elle-même, elle tourne indéfiniment dans le même cercle restreint, et n'intéresse plus la mode qu'à

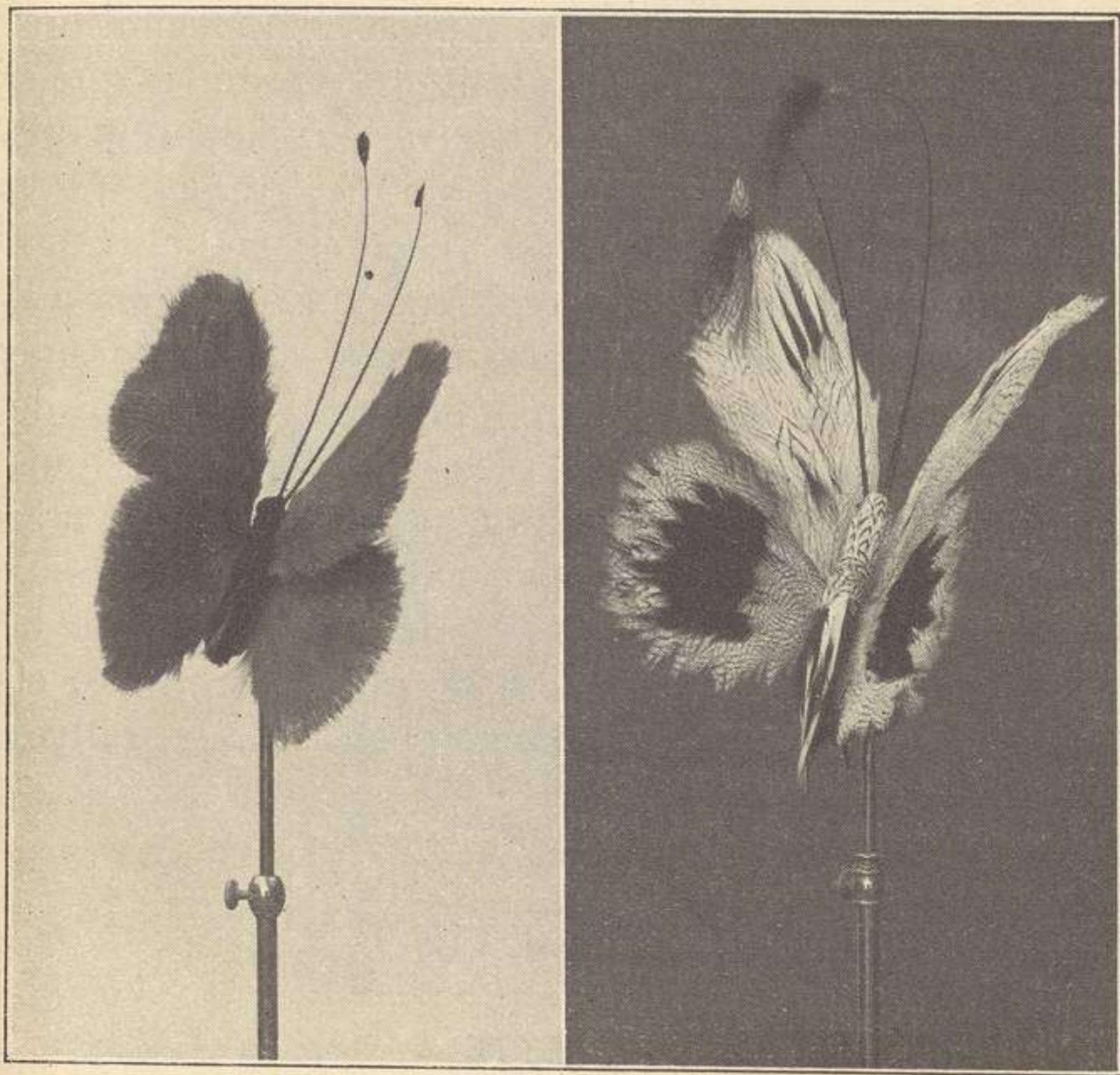


FIG. 17. — Papillon en plumes de faisan argenté, à droite ; papillon en plumes de faisan doré, à gauche.

Ces fantaisies montrent le travail minutieux des ouvrières, qui collent une à une toutes ces petites plumes et les disposent de façon à former des dessins.

de rares intervalles. C'est que la véritable utilité de la plume de basse-cour est de servir à imiter l'autre, et c'est dans cette imitation que le fabricant français, puissamment aidé du teinturier parisien, arrive à pro-

duire tant d'articles si ingénieux, d'un fini parfait, d'un chic étonnant, à des prix inouïs de bon marché et qui varient le plus souvent de 3 francs à 60 francs la douzaine, c'est-à-dire de 0 fr. 25 à 5 francs la fantaisie.

Nous donnerons au chapitre suivant quelques renseignements sur ces imitations; mais ce qu'il faut dire de suite, c'est qu'elles ne peuvent être produites que si le modèle riche a d'abord été trouvé, puis adopté par la mode; on n'imité pas une chose qui n'existe pas.

C'est ainsi que, par exemple, il se fait actuellement un commerce important de colliers de perles fausses, parce que les femmes élégantes portent des colliers de perles fines. Il ne serait venu à l'idée de personne de lancer la mode des colliers avec des perles fausses. Sans les perles fines, les imitations n'auraient jamais vu le jour; leur existence est liée à celle du bijou qu'elles copient, elles disparaîtraient avec lui. — De même la plume de volaille doit la vie à la plume exotique, et supprimer celle-ci, c'est condamner l'autre à disparaître.

CHAPITRE VIII

L'AIGRETTE

Après tant de considérations générales, il est indispensable d'entrer dans le détail des polémiques et de répondre aux reproches qui sont le plus souvent adressés à notre industrie. Et d'abord il nous sera permis de dire que ces reproches sévères, menaçants même, gardent bien toujours la même forme, mais qu'ils ont déjà changé d'objet.

Il y a peu d'années, c'étaient les *colibris* qu'on re-

prochait aux plumassiers de détruire; or, depuis une quinzaine d'années, nous n'employons plus guère les colibris, on ne songe plus à les chasser; il serait équi-

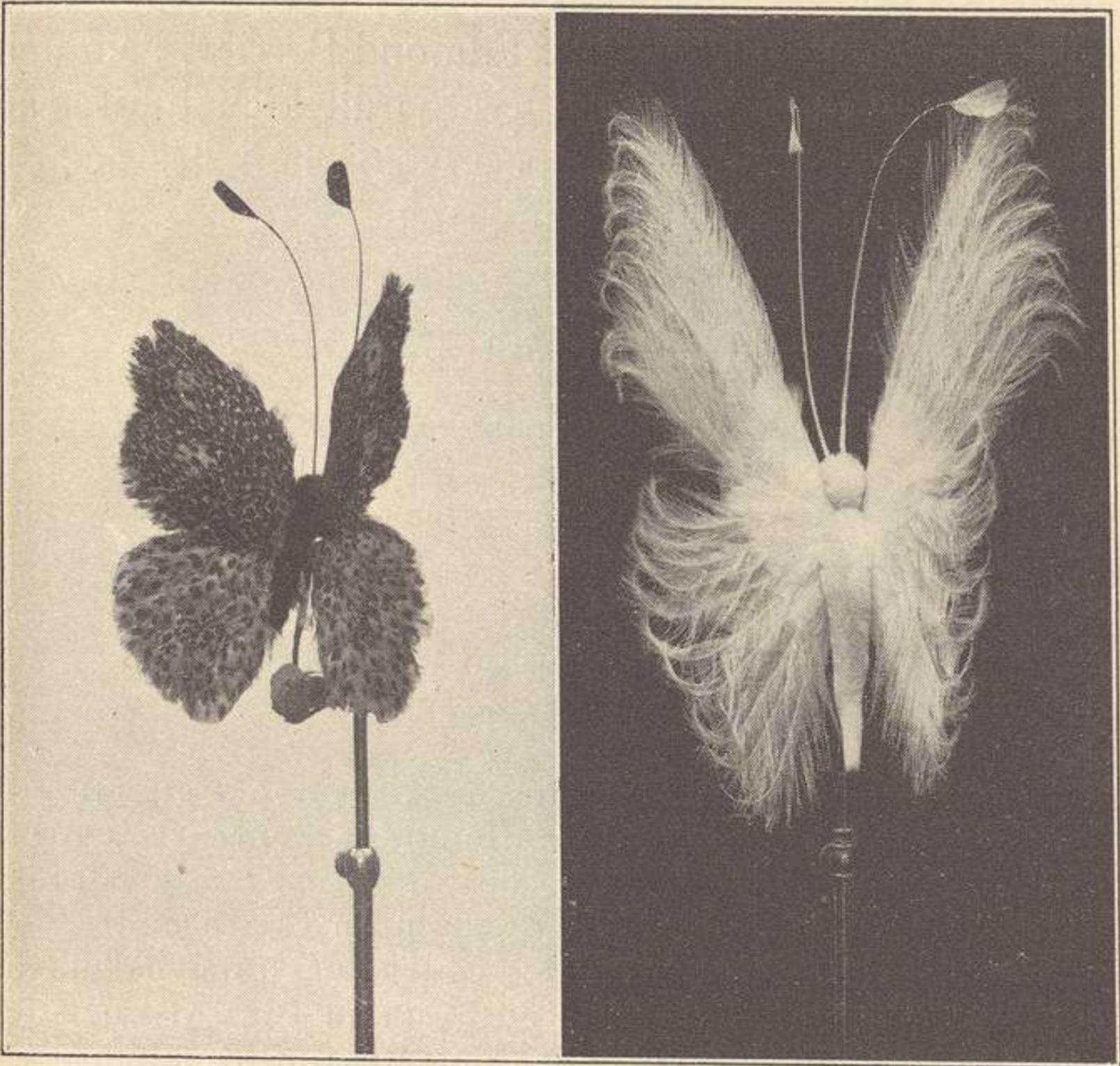


FIG. 18. — A droite, papillon en plumes d'oie brûlées et frisées au couteau, imitation de crosse; ces plumes sont ensuite collées sur des carcasses que cachent des plumes de corps de lagopède, serrées les unes contre les autres. — A gauche, papillon en plumes de corps d'argus. L'ouvrière dispose ces petites plumes de façon à former des dessins, ou bien un ensemble agréable à l'œil. Les corps des papillons sont en chenille, les antennes en brins de queue de coq découpés.

table de le proclamer publiquement, sans crainte de reconnaître en même temps, que nous disions bien la vérité en affirmant (chapitre vi) que les changements

fréquents de la mode sont une garantie contre l'extermination d'une race quelconque d'oiseaux.

Ce sont maintenant les aigrettes et les paradis qu'on nous accuse de faire chasser sans mesure, et l'extrait ci-dessous d'une note de M. Edmond Perrier, l'éminent directeur du Muséum de Paris, paraît bien limiter actuellement à ces deux espèces d'oiseaux les accusations lancées contre notre industrie :

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 24 novembre 1913

ZOOLOGIE. — SUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA NATURE

NOTE DE M. EDMOND PERRIER

Extrait...

La mode s'en est mêlée, et les appels qui ont été faits de toutes parts au bon cœur des femmes, n'ont arrêté ni la destruction des aigrettes, ni celle des oiseaux de paradis. On aura une idée de l'urgence des mesures à prendre rien qu'en rapprochant le nombre de ces derniers qui se balancent sur les chapeaux féminins, ou s'étalent aux vitrines des magasins, de l'étendue de la Nouvelle-Guinée et des îles Salomon où ils sont strictement confinés. Cette étendue ne dépasse pas celle de l'Angleterre.

Nous croyons que la dernière phrase ci-dessus citée contient une erreur d'impression, la Nouvelle-Guinée ayant une superficie d'environ 785.000 kilomètres carrés et l'Angleterre une superficie de 315.000 kilomètres carrés environ, y compris l'Écosse et l'Irlande.

Il faut remarquer d'abord l'imprécision de cette note. Elle affirme que la destruction des aigrettes n'est pas arrêtée, sans citer des faits précis, sans dire dans quels

pays on les chasse. On y calcule vaguement le nombre des oiseaux de paradis en regardant les vitrines d'un magasin de nouveautés, ou bien les chapeaux des élégantes, qui ne sont toujours qu'une minorité.

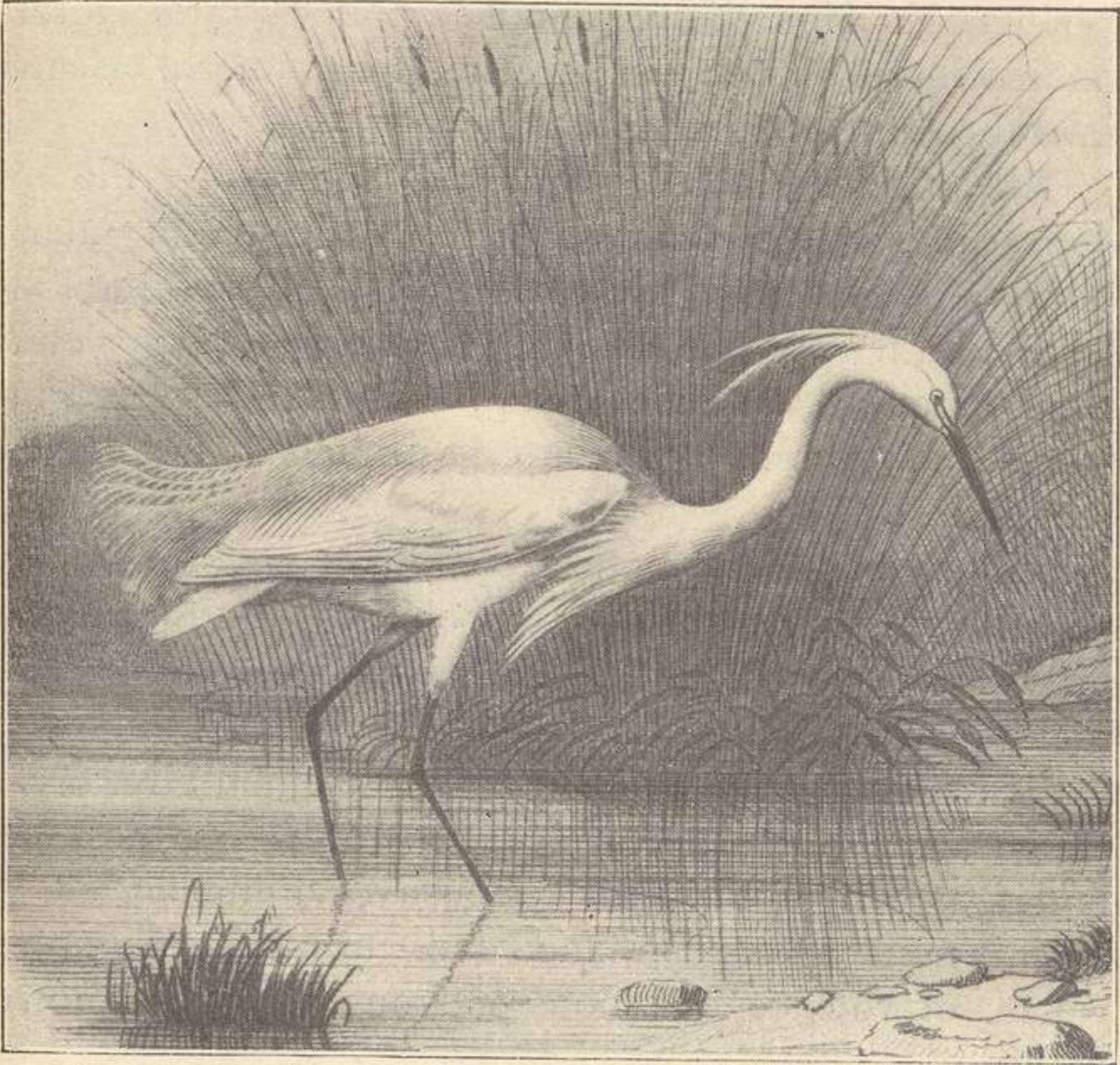


FIG. 19. — L'aigrette.

On pourrait attendre de l'Académie des Sciences une méthode plus prudente et plus sûre.

Nous savons bien que ce n'est qu'une note cursive ; mais quelle arme elle fournit à nos adversaires, quelle autorité elle emprunte au nom respecté de son auteur, à l'auguste assemblée qui l'écoutait !

Il en est souvent ainsi ; toute affirmation contre l'in-

dustrie de la plume est acceptée d'emblée, sans vérification contradictoire, dans les milieux scientifiques.

La section d'ornithologie de la Société d'acclimatation déclare, dans un ordre du jour publié par la plupart des journaux français, qu'elle « tient pour valables et vérifiées les dépositions qui ont eu pour résultat l'interdiction immédiate de l'importation des plumes d'oiseaux sauvages aux États-Unis ».

Cette phrase veut-elle dire qu'on n'a pas vérifié les dépositions visées, mais qu'on les tient quand même pour valables? Nous avons déjà dit d'ailleurs que l'interdiction n'avait pas été immédiate et qu'elle ne s'était pas appliquée seulement aux plumes des oiseaux sauvages, mais aussi à beaucoup de plumes d'oiseaux domestiques.

Les plumassiers, modestes industriels, qu'on ne saurait croire sur parole, sont obligés de fournir la preuve de l'exagération et de l'injustice de ces jugements hâtifs.

Cela est contraire au droit le plus élémentaire. C'est l'accusation qui doit prouver la culpabilité, ce n'est pas la défense qui doit fournir des preuves d'innocence.

Mais nous avons confiance dans la justice de notre cause, et voici ce que nous pouvons dire pour notre défense :

Citons d'abord :

Brehm, *Oiseaux*, page 659 :

L'aigrette garzette, *Herodias Garzetta*, vulgairement héron soyeux, petit héron blanc ou argenté, ressemble beaucoup à l'aigrette blanche. Mais elle n'a que 66 centimètres de long et 1^m,15 d'envergure ; la longueur de l'aile est de 33 centimètres, celle de la queue de 11 centimètres. Elle est blanche, avec l'œil jaune vif, le bec noir, les tarses noirs et d'un jaune verdâtre aux articulations.

Distribution géographique. — La garzette a la même aire de

dispersion que l'aigrette blanche, mais elle est partout plus commune. Elle n'est pas rare dans les provinces danubiennes et dans le bassin du Volga et du Nil. C'est une des espèces les plus nombreuses dans les héronnières.

Nouveau Larousse illustré, page 138, fasc. 9 :

Aigrette, ornith., genre d'oiseaux échassiers, voisins des hérons, renfermant de nombreuses espèces répandues sur tout le globe et caractérisées par les faisceaux de plumes déliées qui, à l'époque des amours, se développent sur le *dos des mâles*.

Encycl. ornith. — La plupart des aigrettes sont blanches, quelques-unes rousses. La plumasserie fait un important commerce des plumes d'aigrettes mâles.

On a pu *élever* des aigrettes en Tunisie pour le commerce des plumes.

Buffon. — *L'aigrette* :

Il paraît que cette espèce se retrouve en Amérique, qu'elle s'est répandue dans tous les climats, et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon ; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxe, sur les bords de la mer Caspienne et au Siam, au Sénégal et à Madagascar.

Edmond Perrier, *La Vie des animaux illustrée ; Les aigrettes*, par Salmon (J.-B. Baillièrre et fils), page 258 :

Les longues plumes fines et soyeuses des aigrettes ont toujours été l'objet d'un commerce important. Elles servaient jadis à composer les superbes panaches de nos preux chevaliers ; aujourd'hui, leur usage est très répandu dans la mode. Aussi le nombre des aigrettes diminue-t-il de jour en jour, devant les chasses sans merci qu'on leur fait dans tous les pays qu'elles habitent¹. Il y aurait donc un grand intérêt à élever ces oiseaux en domesticité.

Domestication. Avoir ces volatiles sous la main, dit Ernest Olivier, pouvoir leur enlever au moment précis où elle a

1. On verra plus loin que cette assertion est devenue inexacte depuis quelques années déjà.

atteint tout son développement leur précieuse parure, nullement endommagée par l'action des pièges ou des armes à feu, supprimer les fatigues et les frais considérables de la chasse, qui, se faisant au moment de la chaleur dans les régions basses et marécageuses, par conséquent malsaines, entraîne avec elle tout un cortège de fièvres et de maladies, etc.

Tout n'est pas rose dans le métier de chasseur.

Nous lisons plus loin :

Un marchand naturaliste de Tunis a acheté à une petite distance de la ville un terrain clos de murs, où l'eau peut être amenée en quantité plus que suffisante. Dans ce terrain, il a fait entourer et recouvrir d'un grillage une superficie de 540 mètres carrés où se trouvaient quelques gros figuiers et tamaris. Puis il s'est procuré de jeunes aigrettes prises au nid, qui ont grandi et se sont habituées facilement à la perte de leur liberté ; l'année dernière, quelques femelles ont pondu et ont mené à bien trente petits. Aujourd'hui (1895), la volière comprend environ deux cent cinquante oiseaux, superbes de plumage et en parfaite santé, qui se promènent et volent avec aisance dans l'espace qui leur est affecté. Ces oiseaux sont nourris avec de la viande de cheval ou de mulet hachée en petits morceaux, qui leur est distribuée deux fois par jour. Les plumes précieuses du dos sont enlevées deux fois par an, en mai et septembre. Mais ce n'est que quand l'oiseau est arrivé à l'âge de trois ans qu'elles atteignent toute leur beauté et la première plumaison, celle de mai, est toujours la meilleure. Chaque oiseau en fournit 7 grammes dans ses deux plumaisons de l'année, soit 35 francs par tête (à 5.000 francs le kilogramme).

On voit de suite par ces citations que le reproche souvent fait aux plumassiers de scalper les aigrettes est absolument calomnieux, puisqu'elles ont sur le dos et non sur la tête les plumes souples et légères que la mode recherche.

On connaît surtout, dans le commerce, deux sortes de hérons blancs appelés l'aigrette et la crosse ; l'une et

l'autre ont des plumes ornementales, les unes droites, les autres recourbées et les perdent chaque année par la mue. Nous en recevons de tous les points du globe : Indes anglaises, Birmanie, Siam, Tonkin, Chine, Madagascar, Tunisie, Soudan, Congo, République Argentine, Brésil, Vénézuéla, Mexique, etc.

Ce sont donc des espèces d'oiseaux répandues sur toute la surface du globe, en nombre extrêmement important.

Il est certain, nous ne songeons pas à le nier, qu'aujourd'hui encore, dans certaines régions, on chasse ces oiseaux et que leurs plumes ayant actuellement une grande valeur, on les doit poursuivre avec acharnement.

Nous demandons, nous aussi, qu'on réglemente ces chasses dans tous les pays, et il n'en est plus guère aujourd'hui, où il ne soit pas possible de le faire ; il n'en est même presque plus où la chasse ne soit pas déjà réglementée.

Mais il ne faut pas croire que les plumes des oiseaux tués soient les seules qui viennent sur le marché ; nous avons déjà dit qu'à l'époque de la mue, l'aigrette perd ses plumes fines que l'industrie recherche.

Dans le *Manuel Roret*, page 162, nous lisons :

Les aigrettes (*Ardea Egretta*) sont des hérons dont les plumes du dos deviennent longues au printemps et tombent à l'automne.

Tombées, ces plumes gardent leur valeur, aussi en ramasse-t-on d'énormes quantités, et cette récolte est bien plus lucrative que la chasse.

M. Menegaux, dans la *Protection des Oiseaux*, page 15 et suivantes, écrivait dès 1911 au sujet des aigrettes :

Il est probable qu'il y a eu jadis, au début, des excès ou

des chasses inutiles et que l'opinion publique a eu raison de s'émouvoir. Mais, depuis des années, la façon de faire pour se procurer des plumes d'aigrettes a changé complètement, et, comme consécration de cet état d'esprit, on peut constater le vote de lois ou la promulgation d'arrêtés interdisant la chasse des aigrettes au Vénézuéla, aux États-Unis, en Australie et dans l'Afrique occidentale française. On oublie aussi de faire remarquer que la superficie du Vénézuéla est à peu près deux fois celle de la France, pour une population de deux millions et demi d'habitants. Et dans les vastes lagunes que forment l'Orénoque et ses affluents au moment des crues, il y a de nombreuses garceros où les aigrettes vivent *par millions*.

En m'appuyant sur des documents que m'avait fournis M. Geay, voyageur scientifique du Muséum, je disais dans la *Nature* du 20 mars 1909 : Il n'est pas besoin de faire des hécatombes d'aigrettes pour avoir leurs plumes ornementales. En effet, M. Geay, qui a vécu et voyagé de longues années au Vénézuéla, au Darien, à la Guyane française, a vu qu'au moment de la mue, chaque année, « on voit les élégantes plumes disséminées çà et là en grand nombre sur les buissons » et au pied des arbres qui avoisinent les lagunes et les petits cours d'eau. Des indigènes « recueillent *par kilogrammes* ces plumes, qui sans cela seraient perdues » et les livrent au commerce, par conséquent sans porter préjudice aux deux espèces. Quand elles sont ramassées à temps elles sont aussi belles que celles provenant de l'animal tué. Dans aucun cas on ne les arrache à l'animal vivant.

La Revue française d'ornithologie (novembre 1910) a publié une lettre de M. Léon Laglaize qui confirme absolument ces renseignements.

M. Laglaize a voyagé pendant deux ans dans les bassins de l'Orénoque et de l'Apure, et il a vu que les propriétaires de garceros défendent « de ramasser les plumes » sous les arbres où nichent les hérons, ou bien « ils louent le droit de les ramasser ».

Suivant leur importance, les garceros en fournissent de *trois à vingt-cinq* kilogrammes pour la saison.

Le chasseur professionnel n'existe pas au Vénézuéla, et

les propriétaires préféreraient voir tuer du bétail que leurs aigrettes.

Du Matto Grosso et de l'État de Goyaz, les plumes d'aigrettes viennent par Buenos-Ayres. Dans ces pays, les propriétaires autorisent le ramassage de la plume « tombée », à condition qu'on leur donne la moitié de la récolte.



FIG. 20. — Le martin-pêcheur.

M. Grisol, habitant San Fernando de Apure, dans une lettre rendue publique, nous apprend qu'il a récolté lui-même des plumes dans le garcero de Canitos, situé dans les Savanes de la Candelaria. Travaillant avec six hommes, il assure que pendant trois mois, chaque homme peut glaner de *quatre cent cinquante à cinq cents* grammes de plumes par jour.

M. Grisol cite quinze garceros où l'on recueille environ douze cents livres de plumes par an. Les propriétaires gardent jalousement les hérons qui vivent dans leurs garceros ou leurs dormitorios.

Le Gouvernement est entré dans cette voie, car les plumes sont une source de revenus pour le Trésor public. La loi de protection du 12 mars 1910 dit textuellement :

ARTICLE PREMIER. — L'exploitation des plumes de l'aigrette est une industrie de l'État.

ARTICLE 2. — La chasse des aigrettes est absolument interdite, tant avec les armes à feu que par tout autre moyen qui aurait pour résultat la destruction des oiseaux.

La loi divise les garceros en sept classes, suivant le rendement, et fixe les redevances au Trésor, ainsi que celle des dormitorios.

Actuellement il est donc prouvé que les plumes exportées du Vénézuéla sont, pour la plupart, des plumes récoltées après la mue, sauf peut-être celles provenant des animaux dont la chair a servi à l'alimentation.

Un fait constaté récemment, c'est que le « nombre des garceros a tendance à augmenter comme les récoltes », maintenant que l'on sait la valeur de l'aigrette. Cette question paraît donc en bonne voie, et les hécatombes signalées jadis ne peuvent aucunement concerner l'époque actuelle. La domestication de l'aigrette, déjà tentée à Tunis, résoudrait définitivement le problème. Il est probable qu'il serait possible de lui faire perdre son instinct migrateur, comme on l'a fait perdre au canard et à l'oie domestique.

Le Dr Bouet m'a raconté qu'à Madagascar, il avait réussi à avoir des aigrettes qui, pendant plusieurs mois, quittaient tous les matins le logis qu'il leur avait donné et y rentraient régulièrement tous les soirs.

Ces témoignages précis ne sont pas réfutables. Nous pouvons ajouter que depuis 1911, la proportion des plumes de chasse par rapport aux plumes ramassées a sensiblement diminué, et l'une des preuves qu'on en peut fournir, c'est que nous ne trouvons plus que rarement des peaux entières d'aigrettes, il ne nous est plus guère offert que des brins d'aigrette détachés de la peau.

Il est donc bien vrai, comme nous le disions au chapitre vi, que si l'on n'a pas encore réussi à domestiquer l'aigrette, d'une façon suffisante pour que la chasse puisse être entièrement abandonnée, on a déjà



FIG. 21. — Un pélican. — Bonne pêche !

trouvé une solution partielle de ce problème difficile et acquis d'appréciables résultats.

Il est aussi prouvé, par l'augmentation constante des arrivages de plumes ramassées, que loin de tendre à diminuer, dans certaines régions au moins, le nombre des aigrettes augmente au contraire, et que c'est bien à l'industrie des plumes, et à elle seule, que

cette augmentation du nombre des oiseaux est due.

Si la plume d'aigrette n'avait pas une si grande valeur, les garceros ne seraient pas si soigneusement gardées; on tuerait les aigrettes pour les manger, ou bien on chercherait à assécher les marais où elles vivent, pour augmenter les surfaces cultivées et faire donner un produit à la terre.

Enfin constatons en passant, que protéger les aigrettes, c'est condamner les poissons dont elles se nourrissent principalement, comme font aussi les Martins-pêcheurs, les Pélicans (*fig. 20 et 21*).

Nous lisons dans Larousse :

Les hérons ne sont guère chassés pour leur chair coriace et d'odeur forte, pourtant estimée jadis; on les poursuit comme destructeurs de poissons.

Devons-nous prendre le parti des pêcheurs et des chasseurs ou bien celui des aigrettes? Il sera toujours bien difficile de contenter tout le monde, et ceci n'est pas une boutade; nous savons qu'en Écosse un fait du même genre s'est produit. On y avait interdit la chasse aux mouettes, et ces oiseaux sont devenus si nombreux qu'ils ont détruit les poissons, au point que les pêcheurs se sont plaints et qu'on a dû faire une hécatombe de mouettes.

En tous cas, si l'on veut accorder aux aigrettes le droit de tuer et de manger les poissons, on ne peut pas refuser aux hommes le droit de tuer les aigrettes et de les plumer.

Nous arrêterions ici nos observations si nous n'avions pas trouvé l'article suivant dans le livre déjà cité de Ch.-J. Cornish, page 60 :

Laissons de côté plusieurs espèces pour passer immédiatement aux aigrettes. On les range au nombre des oiseaux les

plus infortunés, ce qui provient de la grâce et de la beauté de certaines parties de leur plumage, objet de nombreuses convoitises. Ces plumes sont connues des marchands sous le nom d'aigrettes ; ce commerce est cause des cruautés les plus abominables que subisse le monde animal. Depuis que les

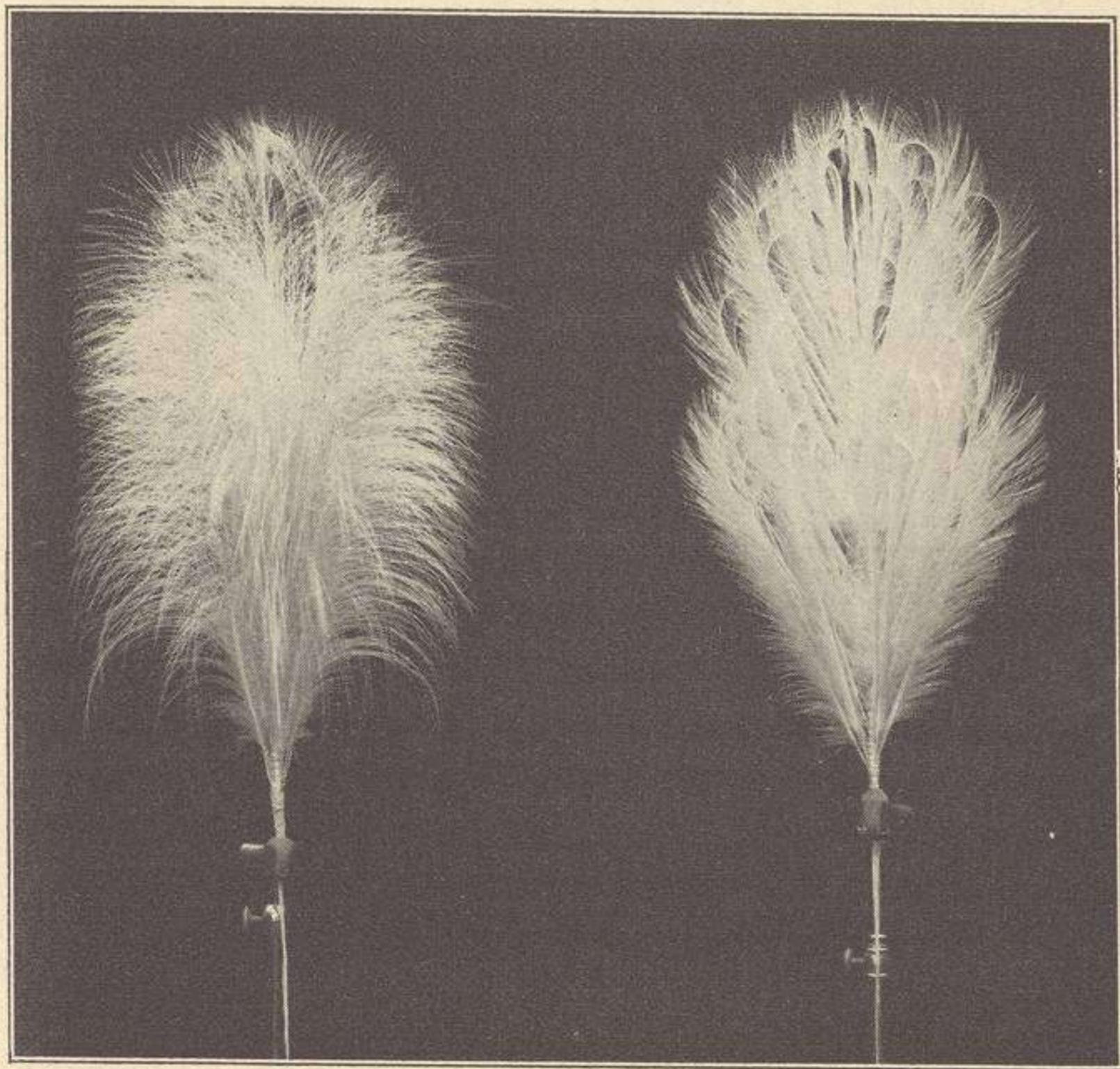


FIG. 22. — Crosse et imitation de crosse en plumes d'oie domestique.

naturalistes ont révélé au public les massacres horribles et les scènes navrantes dont se rendent coupables les hommes qu'on envoie récolter ces plumes, il est inexcusable de continuer à en porter. Mais les aigrettes ne sont pas seules à souffrir de la sorte : un coup d'œil jeté aux devantures des modistes permet de s'en rendre compte, les corps torturés et déformés de presque toutes les espèces connues de petits oiseaux s'y étalent ! Bien des femmes qui portent ces orne-

ments sont ainsi cruelles à leur insu ; il est certain que si elles voulaient se faire une idée exacte des souffrances et du gaspillage d'existences qu'impose ce mode d'ornementation, elles se contenteraient à tout jamais des plumes d'autruche.

M. Cornish est anglais, il ne semble pas oublier que l'autruche est élevée principalement au Cap de Bonne-Espérance, colonie anglaise. Son livre est illustré d'admirables photographies, mais, au point de vue scientifique, c'est là tout, exactement tout, ce qu'il dit de l'aigrette ! Ne le regrettons pas trop, puisqu'il nous fournit un si bel exemple de ces assertions scandaleusement fausses et calomnieuses, dont nous parlions au début de cette étude. Les cruautés abominables et les scènes navrantes dont il parle, consistent uniquement à tuer les aigrettes à coups de fusil, comme on fait pour tous les oiseaux de chasse... quand on chasse, bien entendu, car lorsqu'on ramasse seulement les plumes tombées par la mue, on prend bien soin, au contraire, d'effrayer les hérons le moins possible, de peur qu'ils aillent nicher plus loin et porter à d'autres hommes la fortune qu'ils laissent tomber chaque année, en perdant leurs plumes ornementales. Comme l'auteur est touchant lorsqu'il montre les corps torturés et déformés de presque toutes les espèces de petits oiseaux !

Brehm dit qu'il y a plus de dix mille espèces d'oiseaux, et il n'en est pas employé plus d'une centaine dans l'industrie de la plume, non pas à la fois, mais tour à tour, suivant les caprices de la mode.

Quant aux corps torturés et déformés, ô poète ! rassurez-vous, ce n'est que longtemps après leur mort qu'on torture et déforme les oiseaux pour les placer sur les chapeaux. Quand on les chasse *pour leurs plumes*, ce qui n'arrive pas une fois sur mille, on prend soin au contraire de les faire souffrir le moins possible, de

peur que leur dépouille perde toute valeur marchande.

Quelle joie, après cet écrit scientifique, de relire quelques pages de M. de Buffon ! Nous ne pouvons citer tout le chapitre consacré aux hérons, mais voici ce qui est dit de l'aigrette :

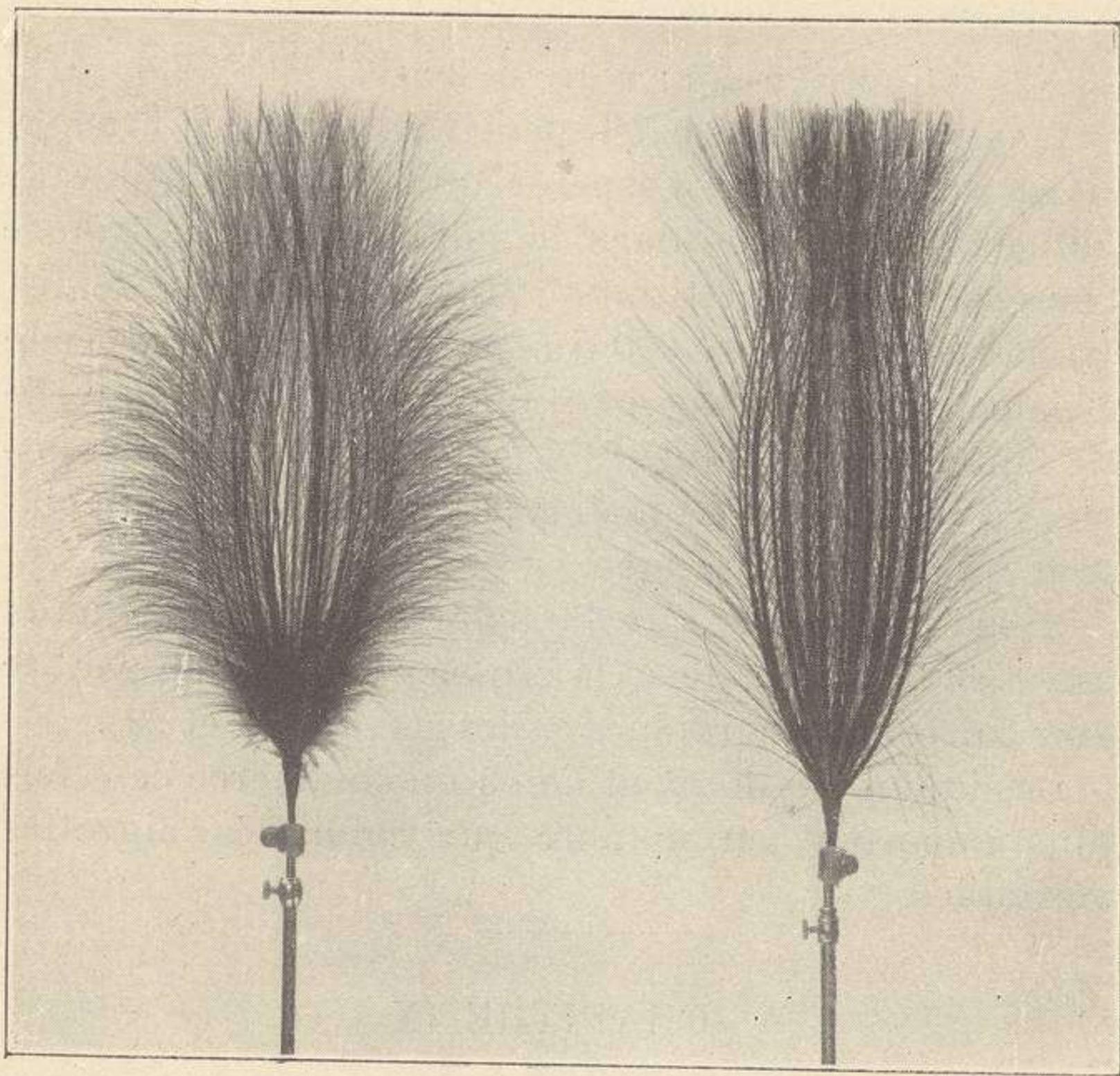


FIG. 23. — Aigrette et imitation d'aigrette en plumes de paon domestique.

Belon est le premier qui ait donné le nom d'aigrette à cette petite espèce de héron blanc et vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, les casques des guerriers et les turbans des sultans ; ces plumes sont du plus

grand prix en Orient ; elles étaient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers, qui s'en faisaient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et à rehausser la taille de nos belles : la flexibilité, la mollesse, la légèreté de ces plumes ondoyantes, ajoutent à la grâce des mouvements et la plus noble, comme la plus piquante des coiffures, ne demande qu'une simple aigrette placée dans de beaux cheveux.

N'ajoutons rien pour notre défense.

L'aigrette a existé, existe peut-être encore en France ; il est donc permis d'espérer que les essais d'élevage actuellement tentés dans le midi comme en Tunisie réussiront et permettront au Muséum de Paris de distribuer le prix de 10.000 francs, fondé par la Société Sciama pour encourager cet élevage. Preuve nouvelle de l'intérêt que prennent les négociants et les plumassiers à ces questions de domestication et d'acclimatation des oiseaux sauvages.

Signalons encore que l'industrie de la plume imite assez bien l'aigrette et la crosse, comme on peut le voir par les photographies ci-dessus (*fig. 22 et 23*).

Les imitations donnent lieu à un commerce cent fois plus important en nombre que celui des aigrettes véritables.

CHAPITRE IX

LES PARADIS

Comme pour l'aigrette, commençons par quelques citations :

Les paradisiens, plus communément appelés oiseaux de paradis, sont des passereaux conirostres, qui habitent les forêts profondes des îles brûlantes dont l'ensemble constitue la Papouasie. A cause de la beauté de leur plumage, ils ont servi, de temps immémorial, de parure aux chefs des di-

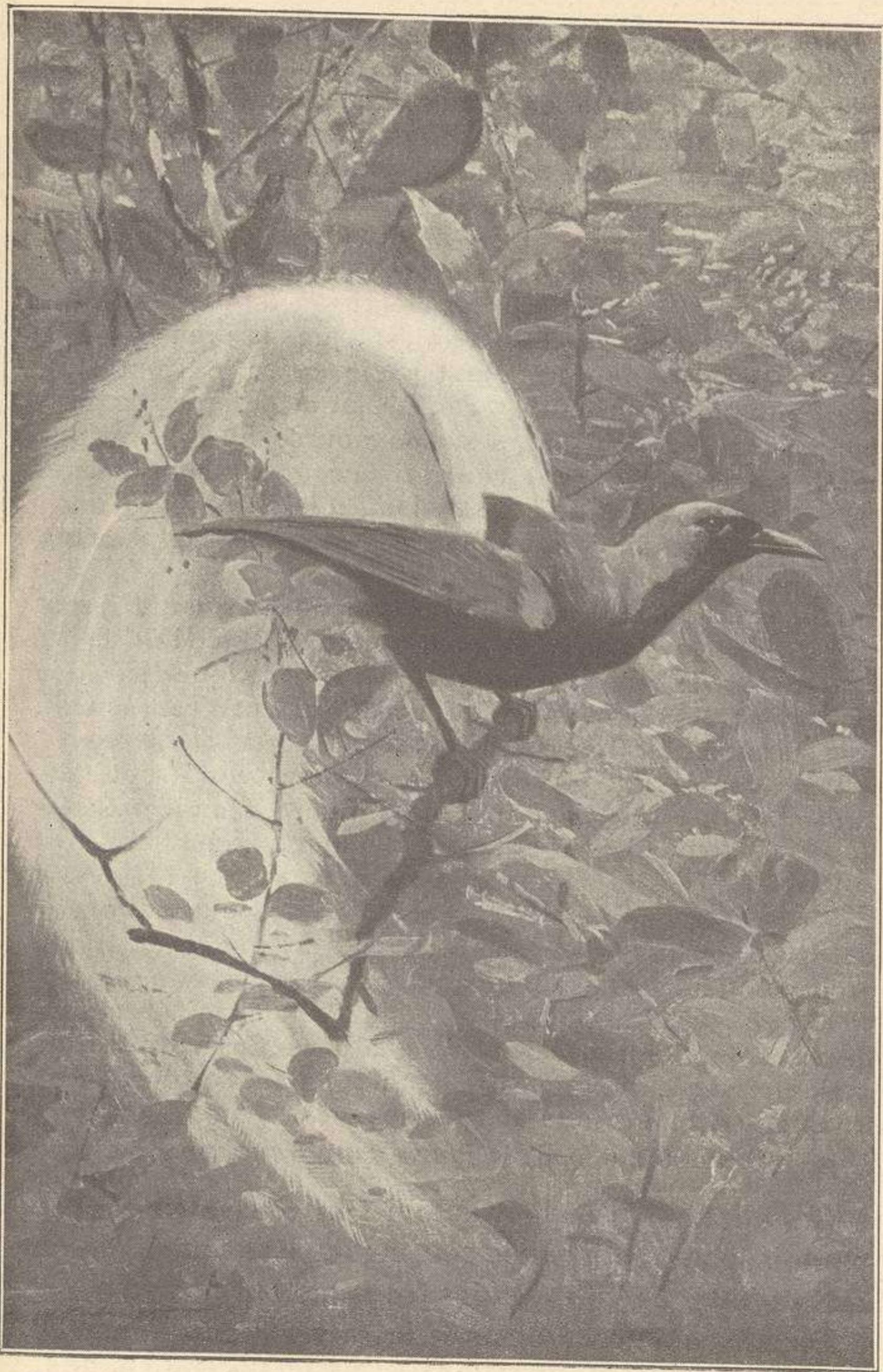


FIG. 24. — Le paradis mâle apode.
Souvent appelé inexactement paradis femelle dans le commerce.

verses contrées de l'Inde australe. En Europe, les femmes seules en font un objet d'ornement... la plupart de ces attributs (plumes brillantes et plumes souples des flancs) n'appartiennent qu'aux mâles; les femelles et les jeunes, ces derniers jusqu'à l'âge d'environ *trois ans*, ont un plumage simple et peu propre à attirer l'attention. (*Manuel Roret*, p. 197.)

Les jeunes, au moment où ils prennent leur essor, sont bruns, avec le dos plus foncé que le ventre; toutes leurs rectrices sont d'égale longueur, mais les deux médianes sont bien moins larges que les latérales. Après la première mue la tête et la nuque deviennent jaune clair; le front et la gorge prennent leur teinte verte, à éclat métallique; les deux pennes caudiales médianes s'allongent de quelques centimètres. *A la troisième mue*, celles-ci deviennent deux longues tiges d'environ 40 centimètres de long et les touffes de plumes caractéristiques des flancs apparaissent. Elles sont d'autant plus longues que l'oiseau est plus âgé.

Lesson est porté à croire que ces oiseaux (les paradis) sont polygames, par la raison qu'on voit toujours plus de femelles que de mâles; mais cela peut s'expliquer par cela seul qu'on ne chasse et qu'on ne détruit, par conséquent, que les mâles. (Brehm, pp. 267 et 269, *le Paradisier papouan*.)

Deux couples de paradisiers émeraudes vivants ont été rapportés en France par M. Léon Laglaize. L'un d'eux a été vendu à l'arrivée de ce voyageur 5 à 6.000 francs. L'autre a été exposé pendant plusieurs mois au Jardin des Plantes.

Wallace est le premier qui apporta en Europe deux oiseaux de paradis vivants. A Amboine, à Mangkassar, à Batavia, à Singapore, à Manille, on en a vu s'accommodant de la captivité. Un marchand d'Amboine en offrit deux au naturaliste Lesson, au prix de 500 francs la pièce. Ces deux oiseaux avaient déjà six mois de cage. Bennett en aurait vu en Chine un qui était depuis neuf ans en cage.

(Lacroix-Danliard, *la Plume des oiseaux*, pp. 38 et 41.)

Ces citations prouvent que si l'on chasse en effet le paradis pour sa plume, on ne chasse que l'oiseau mâle adulte, âgé d'au moins trois ans.

Dans le commerce, on appelle souvent paradis femelle le paradisier mâle apode de la Nouvelle-Guinée hollandaise; c'est une erreur, cet oiseau est bien un mâle,

la femelle n'ayant ni couleurs brillantes, ni flancs souples (*fig. 25*). Il faut remarquer que la Nouvelle-Guinée est encore presque entièrement inexplorée, que c'est un pays très vaste, grand comme la France et l'Italie réunies (785.000 kilomètres carrés), couvert



FIG. 25. — La femelle du paradis papouan.

de forêts, où les oiseaux trouvent facilement refuge. Il semble bien que la chasse qu'on leur fait ne puisse pas mettre en danger l'avenir des espèces.

Nous ne savons pas quelle quantité de paradis mâles on peut importer en Europe chaque année, mais ce sont en tous cas des quantités relativement faibles, se comptant au plus par milliers.

Nous avons vu au chapitre VI, dans la citation faite d'un article de M. Cunisset-Carnot, cet auteur compter par *millions* les petits oiseaux tués en un court espace de temps, le temps que la neige est restée sur le sol en janvier 1914, dans le midi de la France seulement.

Il y a peut-être plus de petits oiseaux migrateurs, dans quelques départements très peuplés, que de paradis dans un pays sauvage vingt fois plus étendu, mais de toutes façons la disproportion entre ces chiffres reste impressionnante.

La chasse du paradis est d'ailleurs sévèrement réglementée, car si le pays qu'ils habitent est sauvage, il appartient cependant tout entier à des nations très civilisées, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre.

En Nouvelle-Guinée néerlandaise l'ouverture, de la chasse a lieu le 1^{er} mai et la date de la fermeture est fixée à fin octobre, de chaque année, pour les paradisiers et autres oiseaux. Ce renseignement nous est donné par M. C. W. R. de Renesse de Duivenbode, qui le tient de ses correspondants de Ternate.

En Nouvelle-Guinée anglaise, la chasse est complètement interdite. Elle l'est aussi en Nouvelle-Guinée allemande pour l'année 1914.

Nous demandons que ces interdictions ne soient pas exagérées, mais les Chambres Syndicales de l'industrie de la plume ont déjà souvent déclaré qu'elles acceptaient toutes celles dont l'utilité serait scientifiquement démontrée.

Il faut dire en passant que ce n'est pas du tout le cas pour la Nouvelle-Guinée anglaise, ni pour les autres colonies anglaises, où des règlements similaires ont été mis en vigueur. Comme en Amérique la protection des oiseaux, en Angleterre, n'est pas toujours le but réel poursuivi par nos adversaires. On y songe, avant tout,

à protéger l'industrie nationale, dans l'espèce, l'industrie de l'élevage de l'autruche, dont le centre principal est au Cap de Bonne-Espérance.

Supprimer toute concurrence à l'autruche, pour cer-

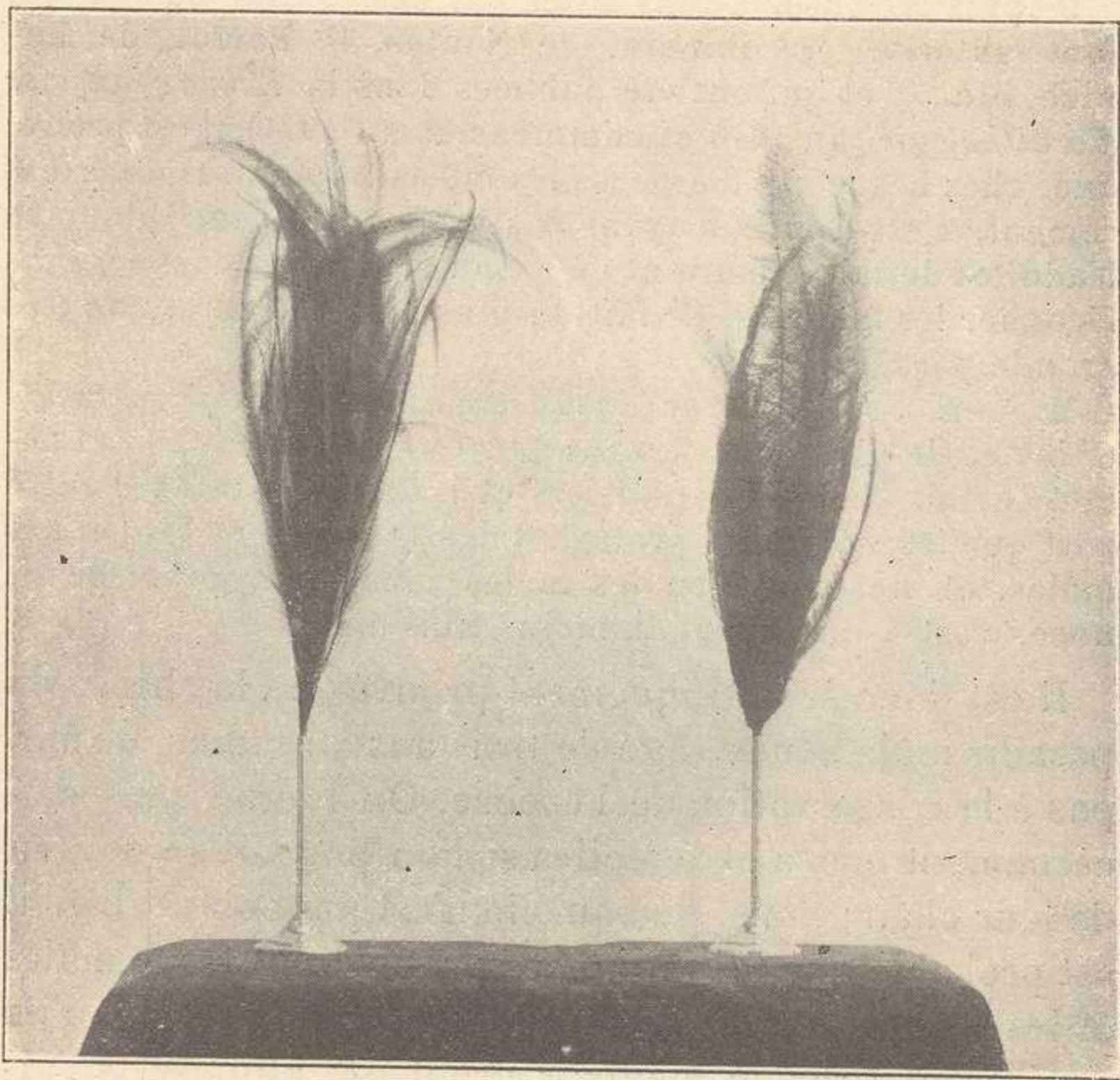


FIG. 26. — Une flamme de paradis noir.
L'imitation en plumes de nandou.

tains Anglais, serait une œuvre pie. On ne peut pas demander aux Français d'avoir la même mentalité. Nous croyons même que c'est une erreur économique et que restreindre la liberté de la mode c'est nuire à cette industrie d'abord et aussi à toutes celles qui gravitent autour d'elle, y compris l'industrie de la plume d'autruche.

Revenons aux paradis. M. Menegaux, le distingué assistant d'ornithologie au Muséum de Paris, nous fournit un argument de la plus haute importance.

Il écrit en effet dans *la Protection des oiseaux*, p. 29 :

D'après les observations faites par des ornithologistes qui font autorité (Dr Bureau, de Nantes, Dr Parrot, de Munich, etc...), et qui ont été publiées dans la *Revue française d'ornithologie* (fin 1910 et commencement 1911), il est prouvé que, chez beaucoup d'espèces, les mâles immatures extérieurement, c'est-à-dire n'ayant pas « encore » leur plumage d'adultes définitif, peuvent déjà non seulement cocher, mais féconder les femelles. Ce fait du plus haut intérêt a une très grande portée.

M. A.-E. Prat (auteur de *To the Snow of Thibet through China* et de *Two years among New Guinea Cannibals*) a constaté ce fait chez les paradisiers et l'affirme. Il a vu d'autre part que les indigènes protègent les femelles et les jeunes mâles, et ne tuent que les mâles ayant leur plumage de noce, c'est-à-dire ayant au moins trois ans.

Il est donc scientifiquement prouvé que la chasse du paradis mâle adulte, âgé de trois ans au moins, ne nuit pas à la conservation de l'espèce. On tuerait sans discernement mâles et femelles si l'on pouvait se nourrir de leur chair; mais, puisqu'elle n'est pas comestible, il est probable que les indigènes protégeront les femelles et les jeunes mâles avec d'autant plus de soin qu'ils espéreront tirer un meilleur profit des plumes de l'oiseau mâle adulte.

Est-il certain même qu'en tuant quelques-uns des mâles qui ne sont plus jeunes, on n'aide pas à la conservation des espèces?

Garde-t-on tous les coqs dans un poulailler?

La nature a prévu qu'il pourrait y avoir trop de mâles et que cela serait nuisible et non utile. Les batailles entre mâles d'une même espèce sont fréquentes, et ne se terminent que par la mort d'un des combattants.

Les abeilles exterminent souvent les mâles devenus nuisibles une fois la reine fécondée par l'un d'eux, et celui-là même ne revient jamais à la ruche, il meurt en plein ciel, de la preuve d'amour qu'il a donnée à la reine.

Dans les grandes chasses françaises, chaque année

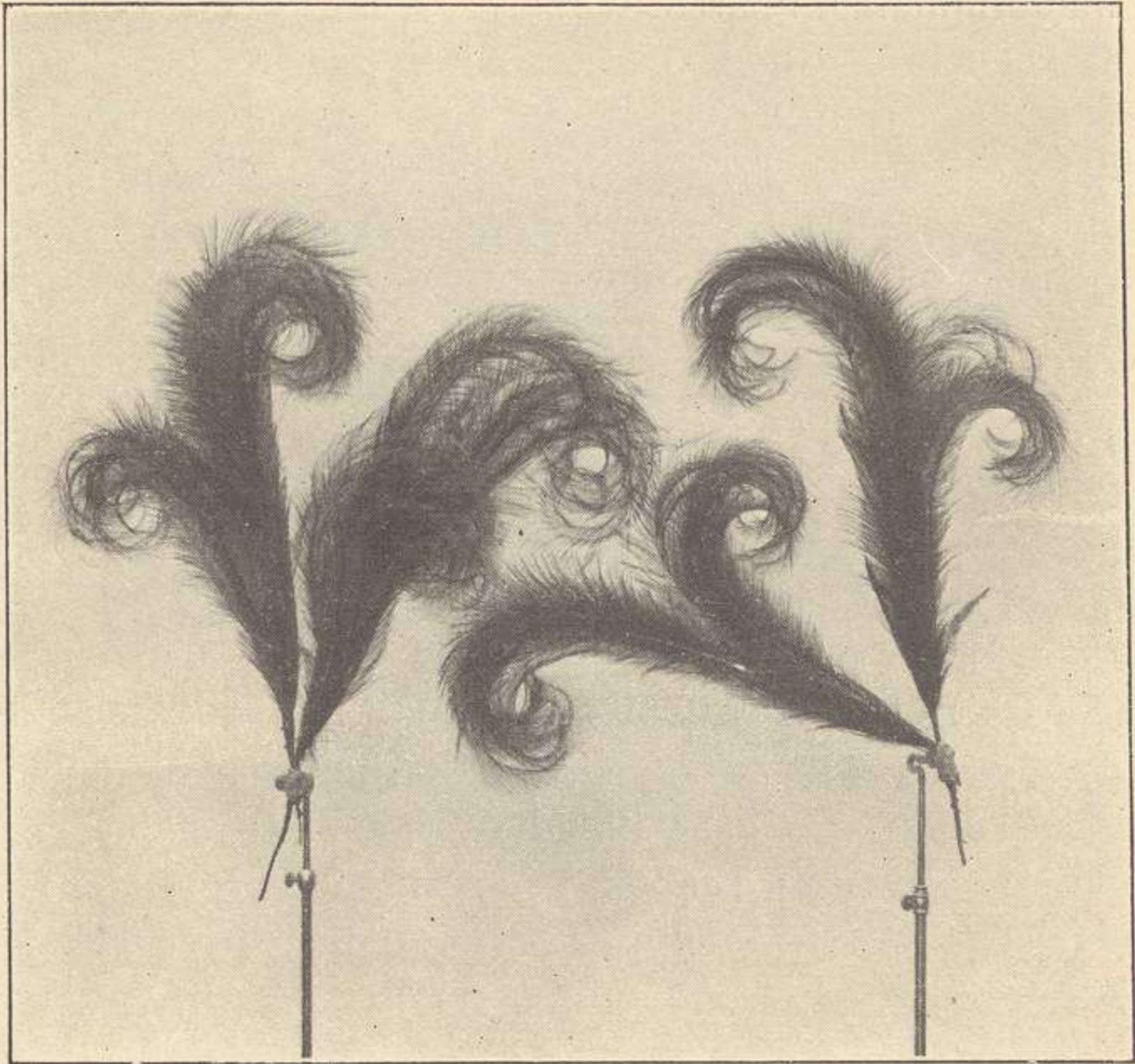


FIG. 27. — L'imitation du paradis en plumes de coq de Poitiers.
Affaire exceptionnelle, au choix : 6 fr. 25.

au moment des couvées, on fait tuer une quantité déterminée de faisans mâles et même de perdreaux mâles qui ne sont pas polygames, afin d'assurer la paisible reproduction des espèces.

Il nous semble donc possible d'affirmer que les oiseaux de paradis ne risquent pas de disparaître, ni même de

diminuer en nombre par la faute de l'industrie de la plume. Elle en fait chasser quelques milliers par an, c'est son droit absolu; l'exploitation des richesses naturelles est partout légitime, aussi longtemps qu'elle ne met pas en péril l'avenir d'une espèce, et celle-ci est magnifiquement parée.

Quelle quantité de paradis peut-il exister d'ailleurs dans un pays inexploré et d'une superficie de 785.000 kilomètres carrés? des centaines de mille, davantage sans doute, et combien voit-on d'oiseaux de paradis à la vitrine d'un magasin qui, pour attirer les clients, étale tout son stock? une centaine peut-être.

Un lot d'une centaine de paradis vaut déjà beaucoup d'argent, à l'heure actuelle.

Mais ces oiseaux que l'on voit aux étalages, ou dans la rue sur les chapeaux, n'ont pas tous été chassés cette année, ni l'année passée. Depuis un siècle peut-être, il vient en France, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, des oiseaux de paradis qui ne sont pas toujours tous vendus; les stocks s'accumulaient depuis de nombreuses années, quand la mode s'est emparée de ce magnifique oiseau. Bien des fabricants et nous-mêmes, nous en avons un certain nombre dans nos caisses, qu'aussitôt nous avons remis en montre.

C'est donc sur plusieurs années de chasse qu'il faut répartir le nombre des oiseaux devenus visibles à Paris, ou ailleurs.

A ce sujet nous lisons dans *la Vie des Animaux illustrée* de M. Edmond Perrier, *les Oiseaux* par J. Salmon, p. 510, l'article extrêmement intéressant sur les paradisiers.

Notre étude est déjà si longue que nous n'osons pas le citer, mais nous y relevons cette phrase :

Le marché d'approvisionnement le plus important (des paradis) est à Londres. Tous les deux ou trois mois, on y vend près de 3.000 peaux d'un prix moyen de 35 à 40 francs.

Depuis que le livre ci-dessus a paru, le prix moyen des paradis a beaucoup augmenté et peut-être l'approvisionnement s'est-il accru; mais il ne faut pas oublier qu'au marché de Londres, comme dans tous les marchés, la spéculation intervient.

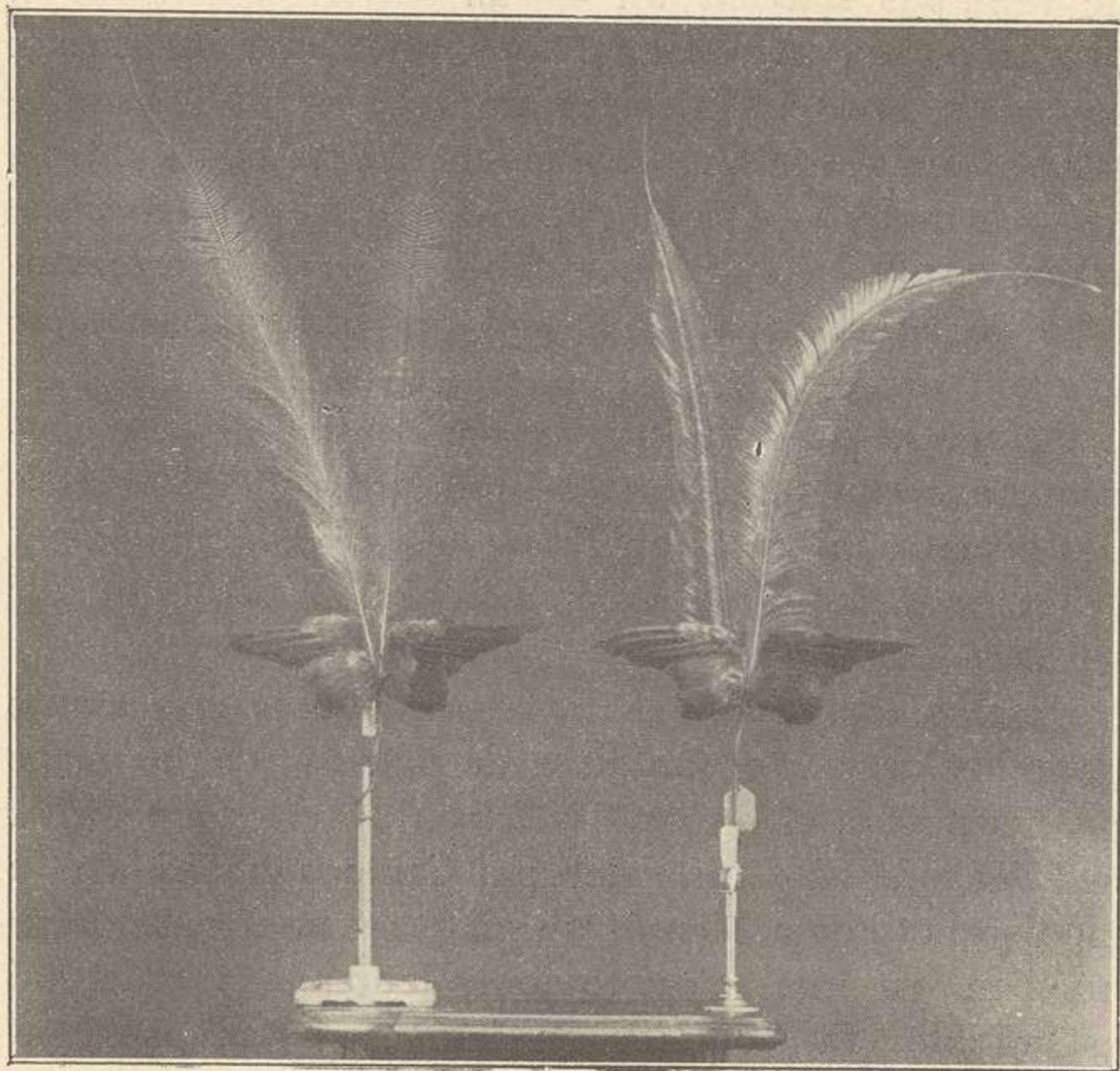


FIG. 28. — Un méphisto de paradis et l'imitation en coq.

S'il est offert 3.000 paradis dans une vente, ils ne sont pas toujours tous vendus, parce que les prix demandés par les importateurs peuvent n'être pas atteints; dans ce cas les lots retirés de la vente se retrouvent souvent à la vente suivante. Mais, en outre, les oiseaux qui sont achetés ne le sont pas toujours pour les plumassiers. Un grand nombre de lots sont conservés par les spéc-

lateurs, qui prévoient la hausse de l'article et qui remettront ces oiseaux en vente à nouveau, quand elle se sera produite. Le même lot peut donc passer plusieurs fois sur le marché, c'est un fait dont il faut tenir compte.

Pour les oiseaux vus à l'étalage, disons encore qu'on ne vend pas souvent un oiseau entier, ce serait d'un prix trop élevé. A l'étalage, vous voyez bien des oiseaux complets, mais, à l'intérieur du magasin, on vous offre surtout des fantaisies habilement faites, où il entre à peine le quart, la sixième partie d'un oiseau; on a même vendu en 1913 des fantaisies faites de *deux* brins seulement de paradis, or il y a près de *cent* brins dans chaque gerbe et deux gerbes par oiseau (*fig. 28*).

On peut donc garnir un nombre considérable de chapeaux avec un nombre restreint d'oiseaux, et le nombre des oiseaux importés en France est très sensiblement inférieur au nombre des fantaisies qu'on peut voir sur les chapeaux.

De plus, quand on a dépensé une somme importante pour l'achat d'une fantaisie de paradis, on la garde précieusement et on veut la faire resservir; à cet effet on l'envoie au plumassier par l'intermédiaire de la modiste, et l'on a bientôt un chapeau neuf aussi beau que l'ancien, mais c'est toujours le même paradis qui est visible. Et combien de femmes soigneuses ont retrouvé des paradis placés jadis dans leur corbeille de mariage, ou même laissés par leur grand'mère, et les ont triomphalement arborés, grâce à l'habileté et à l'inépuisable complaisance des plumassiers. Ouvrons nos livres de débit; nous y lisons :

Du 15 octobre au 30 novembre 1913.

Vendu : un seul paradis entier.

Quatre fantaisies composées chacune d'une seule gerbe, c'est-à-dire de la moitié d'un paradis.

Trente-six fantaisies faites chacune avec un quart, un sixième ou un dixième de paradis, et pendant le même laps de temps, cinquante-cinq fantaisies de paradis ayant déjà été portées sur des chapeaux, remises à neuf.

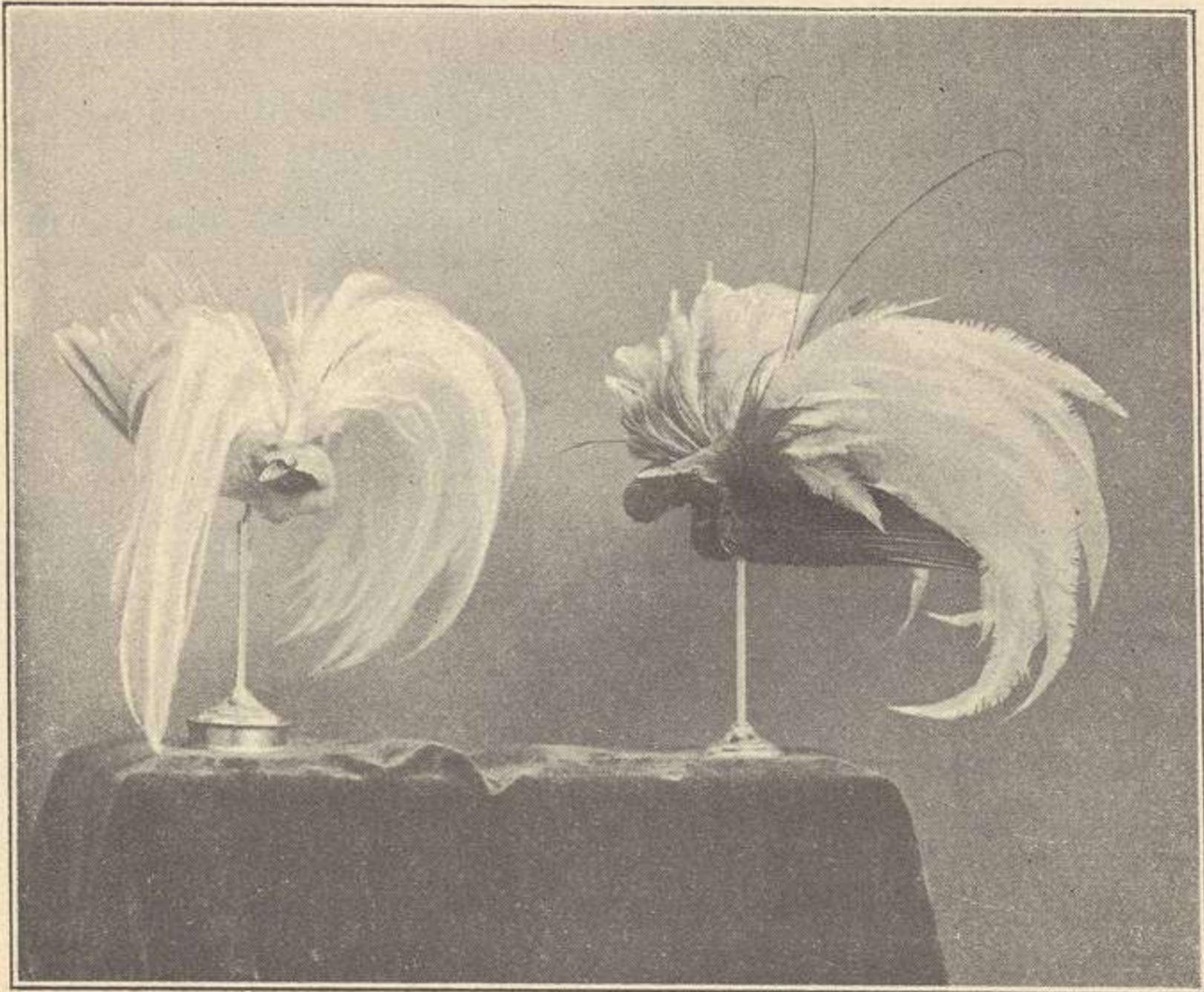


FIG. 29. — Paradis décoloré monté au vol.
Imitation en plumes de nandou.

Estimons à *six* le nombre des paradis employés pour faire les *trente-six* fantaisies ci-dessus, ajoutons à ces *six* oiseaux les *deux* employés en *quatre* fantaisies, et le *seul*, l'unique paradis vendu entier, cela fait *neuf* oiseaux employés, importés en France en 1913 contre 55 fantaisies faites de paradis provenant des chasses des années précédentes, et cela fait aussi *neuf* oiseaux seulement pour garnir 41 chapeaux.

Nous offrons de laisser vérifier ces chiffres sur nos livres.

Mais en outre, est-ce bien du vrai paradis que vous voyez? Nous l'imitons assez bien avec la queue de coq, du simple coq de nos fermes, comme aussi avec la plume de nandou, et ce n'est pas facile de loin, dans la rue, de distinguer le vrai de l'imitation, d'autant que souvent le fabricant les mélange ensemble dans la même fantaisie.

L'imitation du paradis donne lieu à des transactions commerciales beaucoup plus importantes que celles traitées en oiseaux de la Nouvelle-Guinée.

C'est par milliers de kilogrammes que les plumes de coq et de nandou ont été employées depuis deux ans par les fabricants parisiens, dont beaucoup n'ont jamais vendu un seul paradis, et les maisons, même spécialisées dans les articles chers, ont souvent, elles aussi, imité leurs modèles riches avec des plumes d'oiseaux domestiques. Nous en trouvons la preuve dans notre livre de Commissions que nous offrons de laisser vérifier aussi :

Du 1^{er} décembre 1912 au 31 janvier 1913 :

Vendu : 191 fantaisies de prix moyens, imitation de paradis de 4 à 7 francs la pièce ; et 387 douzaines de fantaisies bon marché, imitation de paradis de 15 à 48 francs la douzaine, soit en tout : quatre mille huit cent trente-cinq fantaisies imitant le paradis.

De grâce, pardonnez-nous les *neuf* paradis cités plus haut en faveur de ces 4.835 fantaisies en plumes de basse-cour, et des 60 personnes qu'elles ont fait vivre pendant deux mois d'hiver.

Les paradis et les aigrettes ne sont pas les seuls oiseaux riches que l'on imite en plumes d'oiseaux de basse-cour ; les gouras, les marabouts, les argus, les faisans de Chine, etc., ont aussi tour à tour donné aux fabricants français des idées de modèles, leur ont per-

mis d'exercer cette ingéniosité minutieuse, qui leur est commune avec tant d'autres artisans et fabricants parisiens, et qui semble comme une émanation du sol de la grande ville où tant de luxe s'étale, mais où l'on travaille aussi de si bon cœur.



FIG. 30. — Paradis naturel. — Son imitation en plumes de nandou domestique teintées ombrées.

Nous ne pouvons pas reprendre un à un tous ces oiseaux et les imitations qui en sont faites, nous donnerons seulement la photographie de modèles dus à l'obligeance de M. Neuville (*fig. 31*).

Nous remercions M. Robert Weill, M^{mes} Roullaud et Dinkeldein qui ont bien voulu nous prêter des photographies ou des modèles de plumes.

CONCLUSION

Nous croyons avoir démontré que l'industrie de la plume ne met réellement en péril l'existence d'aucune espèce d'oiseaux. Peut-être même serait-il possible de dire que les espèces qui lui sont le plus nécessaires lui doivent ou lui devront leur multiplication. Cela est vrai de l'autruche qui serait déjà bien près de disparaître de la surface du globe, si elle n'était domestiquée pour sa plume seule. Cela est vrai aussi du nandou.

L'élevage des volailles aurait-il pris l'énorme développement que l'on sait, si les aviculteurs ne pouvaient pas, en vendant les plumes de leurs oiseaux, augmenter leurs bénéfices dans des proportions considérables? et par suite améliorer leurs conditions d'exploitation, tenter de nouveaux essais de domestication.

Les plumassiers leur apportent donc un concours précieux, par cela seul qu'ils achètent leurs stocks de plumes. Mais nous voulons faire mieux encore, continuer la tradition de nos aînés et nous occuper toujours davantage de ces questions ornithologiques, qui nous intéressent passionnément et non pas seulement au point de vue commercial. C'est pour répondre à ce besoin, pour affirmer cette tendance dont il serait injuste de ne pas reconnaître l'excellente intention, que les Chambres syndicales de la plume ont fondé à Paris, comme à Londres, un Comité d'Ornithologie Économique présidé par M. Edmond Lefèvre, dont le programme est heureusement résumé dans le journal *le Temps* du 11 février 1914 :

Un comité d'ornithologie économique va être fondé sur l'initiative des chambres syndicales des fabricants de plumes parisiens. Notre éminent collaborateur, M. Edmond Perrier, a

exposé les difficultés auxquelles se heurte l'industrie de la plume, en raison des mesures prises pour protéger les oiseaux de diverses espèces. Désireuses, tout en approuvant la protection des espèces, et en concourant même à l'assurer de sauvegarder leur industrie et les intérêts des nombreux

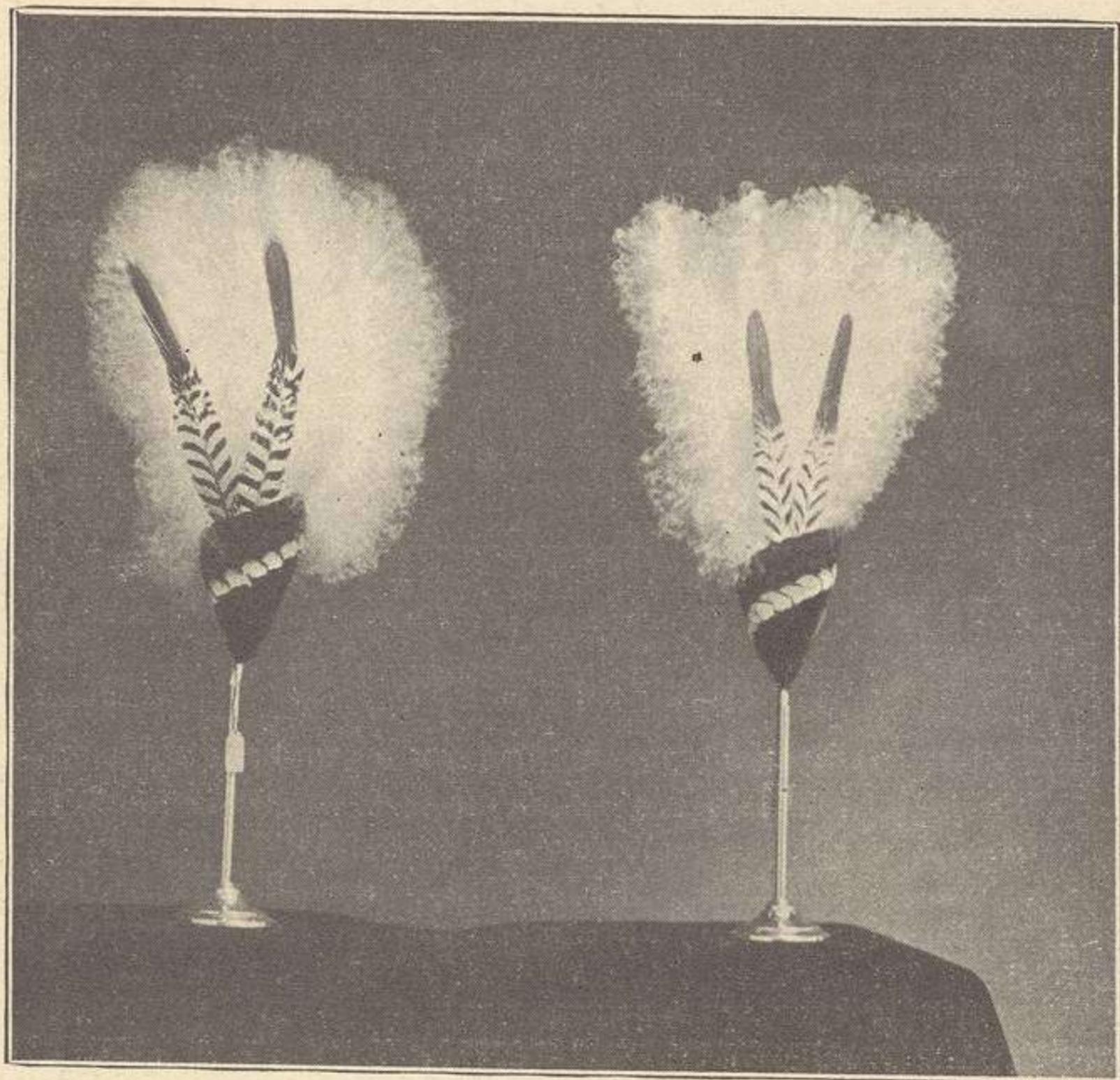


FIG. 31. — Fantaisie de marabout des Indes et plumes de faisan d'Amherst. — Son imitation en plumes de dinde et d'oie.

ouvriers qui en vivent, les chambres syndicales ont, ces temps derniers, multiplié les démarches. Elles se sont rendues notamment à la Présidence de la République et au Ministère du Commerce, et elles se proposent de saisir prochainement de ces questions les sénateurs et les députés.

Enfin, elles ont décidé de fonder le comité d'ornithologie dont nous parlons plus haut et auquel M. Malvy a d'ores et déjà accordé le patronage de son ministère.

L'objet de ce comité est de réunir dans un but pratique tous ceux qui s'intéressent à la faune ornithologique au point de vue scientifique, esthétique et industriel.

D'obtenir des témoignages sûrs, dans toutes les parties du monde, au sujet des conditions de la vie ornithologique.

D'étudier et de conseiller à ceux qui y sont intéressés les meilleurs moyens pour protéger, maintenir et encourager l'accroissement des espèces utiles, inclus celles employées dans l'industrie de la plume pour parures, afin d'en assurer un approvisionnement régulier, sans en menacer l'existence.

D'étudier la domestication de certains oiseaux sauvages, dans un but scientifique et industriel...

Le comité en formation apportera l'engagement des syndicats de l'industrie de la plume de ne pas employer, pendant une période à déterminer, toutes espèces d'oiseaux dont une diminution notable serait scientifiquement démontrée.

Notre but est ainsi trop nettement défini, nos offres sont trop loyales, pour que nous voulions, après tant d'autres, en appeler au bon cœur des femmes.

Elles savent mieux que les hommes d'étude ce que chaque partie de leurs toilettes représente de travail minutieux, patient et attentif, pour les doigts de tant de petites fées parisiennes. Nous espérons bien qu'elles voudront rester coquettes et, pour la joie des yeux, se parer encore de plumes. C'est aux hommes que nous faisons appel; ceux qui attaquent notre industrie la connaissent mal. S'ils nous lisent, puisse notre sincérité les engager à traiter avec prudence cette question, où la vie même de tant de gens est en jeu.

Homo homini lupus! L'homme ne doit pas être un loup pour l'homme.

Il ne doit pas se laisser émouvoir qu'en faveur des oiseaux, que la nature a déjà privilégiés entre tous les êtres vivants, puisqu'elle leur a donné des ailes!...

Précis d'Analyse chimique

Par E. BARRAL

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon

1909, 5 volumes in-18, ensemble 2 000 pages avec 750 figures. 30 fr.

Chaque volume se vend séparément

Analyse chimique qualitative. 1 vol. in-18 de 496 pages, avec 144 figures..... 6 fr.

M. Barral s'est proposé de faciliter l'étude de l'analyse chimique qualitative, en simplifiant les méthodes d'investigation, pour permettre de résoudre les problèmes d'analyse les plus fréquents. L'analyse chimique qualitative est divisée en quatre parties :

Les opérations sont étudiées dans la 1^{re} partie. Dans la 2^e partie, l'auteur donne la composition, la préparation et les principaux usages des réactifs. Il a donné surtout une grande importance aux réactions qui forment la 3^e partie. Aux réactions des métaux et des acides, il a ajouté les caractères analytiques des principaux corps minéraux ou organiques employés en médecine et en pharmacie. Des chapitres étendus sont consacrés aux alcaloïdes et aux médicaments nouveaux. La 4^e partie est consacrée à la recherche systématique des éléments ou composés minéraux.

Analyse chimique quantitative. 2 vol. in-18, ensemble 864 pages avec 310 figures..... 12 fr.

L'Analyse chimique quantitative est divisée en quatre parties. Dans la 1^{re} partie sont indiquées les opérations spéciales à l'analyse quantitative. La 2^e partie est consacrée aux réactifs employés spécialement dans l'analyse quantitative. La 3^e partie comprend des méthodes générales de dosage ; il s'est attaché à les décrire avec clarté et précision, sans nuire à la minutie des détails opératoires. Parmi les méthodes pondérales, l'étude de l'analyse électrolytique a été l'objet d'un développement spécial. Les méthodes volumétriques, très importantes sur la rapidité et la facilité avec lesquelles on obtient les résultats, ont été également l'objet d'une étude très détaillée. Enfin, la 4^e partie, de toutes la plus importante, est consacrée aux dosages et séparations des éléments et de leurs dérivés.

M. Barral a consacré de nombreuses pages à l'analyse organique élémentaire, ainsi qu'aux principales méthodes de dosage de beaucoup de substances organiques et d'alcaloïdes naturels employés en pharmacie et en médecine.

Analyse chimique biologique générale. 1 vol. in-18 de 412 pages, avec 155 figures..... 6 fr.

Après avoir donné, dans un chapitre préliminaire, la composition de la plupart des réactifs employés, M. Barral étudie les principes immédiats de l'organisme en commençant par les plus complexes, les matières albuminoïdes. Les chapitres suivants sont consacrés aux principaux dérivés azotés, aux hydrates de carbone, aux acides, aux matières grasses, aux autres composés ternaires, aux gaz et aux substances minérales.

Analyse chimique biologique, pathologique et clinique. Urine, Sang, Liquides pathologiques, Lait, Digestion. 1 vol. in-18 de 545 pages, avec 160 figures et 2 planches coloriées..... 6 fr.

Ce Précis comprend l'analyse de l'urine, celle du sang et des liquides pathologiques et, enfin, celle du lait et des agents ou des produits de la digestion. C'est que ce sont là autant de questions dont la connaissance devient de jour en jour plus indispensable au médecin et au pharmacien.

Le pharmacien praticien qui, dans un laboratoire mieux outillé sans doute qu'un cabinet de consultation, mais dépourvu cependant de l'outillage coûteux, et d'ailleurs souvent superflu qui orne tant de laboratoires officiels, peut être amené à faire des analyses biologiques plus délicates et plus précises, trouvera dans ce livre les méthodes qui, par leur exactitude ou leur facilité d'exécution, sont véritablement les méthodes de choix.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Dictionnaire de Chimie

COMPRENANT LES APPLICATIONS

AUX SCIENCES, AUX ARTS, A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE

*à l'usage des Chimistes, des Industriels
des Fabricants de produits chimiques, des Laboratoires municipaux,
de l'École Centrale, de l'École des Mines, des Écoles de Chimie, etc.*

Par E. BOUANT

AGRÉGÉ DES SCIENCES PHYSIQUES

Introduction par M. TROOST, Membre de l'Institut

1 volume grand in-8 de 1120 pages, avec 650 figures..... 25 fr.

Sous des dimensions relativement restreintes, le *Dictionnaire de Chimie* de M. BOUANT contient tous les faits de nature à intéresser les chimistes, les industriels, les fabricants de produits chimiques, les médecins, les pharmaciens, les étudiants.

Parmi les corps si nombreux que l'on sait aujourd'hui obtenir et que l'on étudie dans les laboratoires, on a insisté tout particulièrement sur ceux qui présentent des applications. Sans négliger l'exposition des théories générales, dont on ne saurait se passer pour comprendre et coordonner les faits, on s'est restreint cependant à rester le plus possible sur le terrain de la chimie pratique. Les préparations, les propriétés, l'analyse des corps usuels sont indiquées avec tous les développements nécessaires. Les fabrications industrielles sont décrites de façon à donner une idée précise des méthodes et des appareils.

A la fin de l'étude de chaque corps, une large place est accordée à l'examen de ses applications. On ne s'est pas contenté, sur ce point, d'une rapide énumération. On a donné des indications précises, et fréquemment même des recettes pratiques qu'on ne rencontre ordinairement que dans les ouvrages spéciaux.

Ainsi conçu, ce dictionnaire a sa place marquée dans les laboratoires de chimie appliquée, les laboratoires municipaux, les laboratoires agricoles. Il rendra également de grands services à tous ceux qui, sans être chimistes, ne peuvent cependant rester complètement étrangers à la chimie.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

ENCYCLOPÉDIE Technologique et Commerciale

PAR

E. D'HUBERT

Professeur
à l'École supérieure
de Commerce de Paris

H. PÉCHEUX

Professeur
à l'École d'arts et métiers
d'Aix-en-Provence

A.-L. GIRARD

Directeur
de l'École de commerce
de Narbonne

Collection nouvelle en 24 vol. in-16 de 100 p. avec fig., cart. à 1 fr. 50

I. — LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET D'ORNEMENTATION.

- | | |
|---|------|
| 1. — Le bois et le liège | 1 50 |
| 2. — Les pierres, les marbres, les ardoises, le plâtre..... | 1 50 |
| 3. — Les chaux et ciments, les produits céramiques..... | 1 50 |
| 4. — Les verres et cristaux, le diamant et les gemmes | 1 50 |

II. — LA MÉTALLURGIE.

- | | |
|---|------|
| 5. — Les minerais, les métaux, les alliages..... | 1 50 |
| 6. — Les fers, fontes et aciers | 1 50 |
| 7. — Les métaux usuels (cuivre, zinc, étain, plomb, nickel,
aluminium) | 1 50 |
| 8. — Les métaux précieux (mercure, argent, or, platine)..... | 1 50 |

III. — LA GRANDE INDUSTRIE CHIMIQUE.

- | | |
|--|------|
| 9. — Les matières premières (eau, glace, air liquide, combus-
tibles) | 1 50 |
| 10. — Les matières éclairantes (pétrole, gaz d'éclairage, acé-
tylène)..... | 1 50 |
| 11. — Le chlorure de sodium, le sel, les potasses, les soudes .. | 1 50 |
| 12. — Les acides chlorhydrique, azotique, sulfurique..... | 1 50 |

IV. — LES PRODUITS CHIMIQUES.

- | | |
|---|------|
| 13. — L'oxygène, l'ozone, l'ammoniaque, les vitriols, les aluns. | 1 50 |
| 14. — Le salpêtre, les explosifs, les phosphates et les engrais,
le phosphore et les allumettes..... | 1 50 |
| 15. — Les couleurs, les matières colorantes, la teinturerie..... | 1 50 |
| 16. — Les parfums, les médicaments, les produits photogra-
phiques | 1 50 |

V. — LES PRODUITS INDUSTRIELS ANIMAUX ET VÉGÉTAUX.

- | | |
|---|------|
| 17. — Les corps gras, savons et bougies | 1 50 |
| 18. — Le cuir, les os, l'ivoire, l'écaille, les perles..... | 1 50 |
| 19. — Les textiles, les tissus, le papier..... | 1 50 |
| 20. — Le caoutchouc, la gutta, le celluloïd, les résines et les vernis. | 1 50 |

VI. — LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

- | | |
|---|------|
| 21. — Les aliments animaux (viande, œufs, lait, fromages)..... | 1 50 |
| 22. — Les aliments végétaux (herbages, fruits, féculs, pain).. | 1 50 |
| 23. — Les boissons (vin, bière, vinaigre, alcools, liqueurs)..... | 1 50 |
| 24. — Les sucres, le cacao, le café, le thé | 1 50 |

BB&F

PLUCUM DIES OCTIDU
M. E. C. D.